

SAMEDI 10 MARS 1973...

Une vingtaine de personnes se sont rassemblées sur la place de l'Hôtel de Ville de Billy-Montigny pour commémorer, dans une stricte intimité, le 67^e anniversaire de la catastrophe de Courrières.

Il est 11 heures. Sous un soleil printanier, M. Paul Beauvils, maire, ses adjoints, des conseillers municipaux, le secrétaire général et le chef de bureau de la mairie, deux personnalités locales et le fils d'une victime de la catastrophe gagnent le cimetière communal où viennent les rejoindre M. André Delelis, député-maire de Lens, et son suppléant.

L'enceinte du cimetière franchie, nous embrassons d'un premier coup d'œil une multitude de monuments funéraires de toutes sortes. Et, perdu dans le lointain, au bout d'une allée en pente, le calvaire.

Lentement, nous avançons. Le regard, un peu surpris, découvre, à gauche, par-dessus les tombes la cime verte de quatre conifères. De magnifiques cyprès au feuillage touffu : symboles incorruptibles d'un deuil national déjà bien éloigné. Le lieu de notre pèlerinage sans faste.

Là, des troènes, taillés bas, délimitent une large bande de gazon agrémentée de rosiers, bande de gazon coupée en son milieu par une rangée de simples et uniformes dalles de ciment usées par le temps. Sur ces dalles, des noms à peine lisibles. Des noms que l'on retrouve gravés sur des plaques de marbre apposées sur un mur de pierres caché par deux des cyprès qui, majestueusement, montent la garde aux quatre coins de la fosse commune où reposent la plupart des victimes de Billy-Montigny. Un lieu austère.

Face à cette fosse, de l'autre côté de l'allée, un monument érigé à la mémoire des victimes du travail. Scellée sur ce monument, une plaque de bronze rappelle en lettres voilées la plus grande tragédie minière de l'histoire symbolisée par une mère éplorée; la jambe droite repliée, le pied nu reposant sur une marche, elle maintient contre elle un jeune enfant dénudé, assis sur sa cuisse, le regard plein de tristesse. L'humanité souffrante.

C'est la minute de silence, de recueillement. Une minute émouvante pour tous, mais plus encore pour le doyen d'âge du conseil municipal, mon collègue Jean-Baptiste Colcanap, dont le beau-père repose dans la fosse commune. Et aussi pour Roland Laurent, fils d'une autre victime de la catastrophe, qui, fidèlement, participe chaque année à cette manifestation du souvenir.

Je rentre chez moi, rue Alfred Dupont, songeur...

D'une fenêtre de la maison, les bâtiments de l'ancienne fosse 2 me seraient apparus bien proches...

Pour me rendre au travail, je descends la rue qui mène à la Nationale 43. En face, au-dessus d'une station d'essence, se détachent dans le ciel les chevalets des puits 6 et 14 creusés à Fouquierès-lès-lens et dont l'ensemble forme la fosse 6 où j'ai effectué ma première descente au "fond"...

De retour à la maison, en revenant du travail, c'est le teruil de l'ancienne fosse 10 qui se présente à mon regard...

Vais-je dans le jardin ? Une autre image me frappe : les chevalets des deux puits de la fosse 3, l'un ancien, l'autre ultra-moderne, semblent reposer sur le toit d'une maison de coron...

Sous ce jardin, sous cette maison que j'habite, combien d'hommes et d'enfants sont morts ?...

Mon univers ? La mine et ses mineurs. Un monde à part...

Le charbon ? Il est à la base de la révolution industrielle. Il a transformé notre société...

A qui devons-nous en outre le redressement de l'économie nationale au lendemain de la Libération ?... A qui devons-nous indirectement les améliorations sociales, le confort ?...

AUX MINEURS ! Ces travailleurs obscurs qui arrachent le charbon aux entrailles de la terre. Des travailleurs à la merci de nombreux accidents, en proie à la silicose. Une catégorie professionnelle en voie de disparition...

Pour une meilleure compréhension des événements qui vont être relatés, une certaine connaissance des structures de la mine semble nécessaire. Une visite des chantiers souterrains en donnera un aperçu en même temps qu'elle permettra de découvrir les impressions ressenties par ceux qui, pour la première fois, vont à la découverte du métier de mineur.

Embauché le 1^{er} février 1948, je suis entré aux Houillères comme moniteur de formation générale dans le centre d'apprentissage minier aménagé au stade Paul Guerre de Billy-Montigny. Et, au cours de la première quinzaine de travail, en compagnie de jeunes apprentis, je dus subir le baptême de la mine. Une obligation assez redoutée en soi, et par tous.

Le jour dit, rendez-vous à 7 heures devant les grilles du carreau de la fosse 6 que nous franchissons avec une certaine appréhension : dans quelques instants, ne serons-nous pas à plusieurs centaines de mètres sous terre ?

Nous nous rendons d'abord aux lavabos pour revêtir la tenue de mineur ; les "loques ed' fosse", de grosses bottines, la barrette nous ont métamorphosés. Le moniteur, qui nous guide, sourit, taquine les uns et les autres. Nous commençons à nous détendre.

Nous passons ensuite à la lampisterie. Le préposé remet à chacun une lampe qui porte un numéro ; il nous pointe en fonction de ce numéro. Au cas où les lampes "tarderaient" à reprendre leur place dans le râtelier, nous pourrions être considérés comme perdus et des recherches seraient alors organisées. Aucune allusion à une éventuelle catastrophe, bien entendu...

Nous voilà donc maintenant parés pour la descente. Nous gravissons l'escalier qui conduit au moulinage, endroit du chevalet réservé à la descente, à la remontée du personnel et des berlines, lesquelles circulent sur les rails et se heurtent dans un bruit assourdissant. Quant aux chevaux et au matériel lourd, ils sont descendus à partir de l'orifice du puits, le clichage.

La cage surgit soudain, oscille, se pose sur des taquets qui la stabilisent au niveau du moulinage. Des berlines pleines de charbon en sortent et sont poussées vers une trémie où est basculé le charbon qui tombe directement dans des wagons.

Moment crucial : lampes allumées, nous entrons dans la cage. Elle est reliée à une machine par un câble qui passe par ces molettes que nous avons l'habitude, de voir tourner au faite des chevalets, cela nous le savons. Mais si le câble casse ? Sa rupture déclencherait un dispositif qui freinerait et bloquerait la cage le long de barres métalliques, les "guides". Descendre dans une mine ne présente donc a priori aucun risque.

Serrés les uns contre les autres, nous nous sentons néanmoins tout petits. Des sonneries retentissent. C'est la chute. Le cœur nous manque un peu, les oreilles se bouchent. Secoués, l'esprit un peu perdu, les parois du puits défilent devant nos yeux plutôt que nous les regardons. Un éblouissement soudain, et de nouveau une semi-obscurité. "C'est un ancien accrochage", entend-on vaguement. Un deuxième éclair, puis un troisième.

La cage ralentit, s'arrête. Un homme enlève les barrières. Nous sommes l'accrochage. A près de cinq cents mètres sous terre. La descente a duré peine une bonne minute !

Notre étonnement est grand. L'endroit est vaste, bien éclairé. Pour un peu, on se croirait dans le métro. L'accrochage ? Une gare souterraine d'où partent vers les chantiers le matériel et les berlines vides, une gare où sont collectées les berlines remplies de charbon.

Comment est structurée une mine ? Le moniteur nous l'explique. Le puits traverse le terrain houiller composé de couches de charbon séparées de bancs de schistes et de grés. A partir du puits, à des profondeurs variables, sont creusées des galeries, voies spacieuses dont l'ensemble forme les niveaux ou étages successifs, ces accrochages rencontrés au cours de la descente. La bowette est-elle à l'étage 321 ? Cela signifie qu'elle se situe à 321 mètres de profondeur.

Ces bowettes, ou travers-bancs, coupent les veines de charbon à partir desquelles sont aménagées des voies

plus étroites, parallèles à ces veines, étayées de rondins. Le long de ces voies, des trous creusés dans le charbon des tailles.

Autres voies de communication entre bowettes à niveau différent : les montages qui découpent le gisement en quartiers et assurent l'aéragé ; les bures ou beurtiats, petits puits à l'intérieur de la mine.

Allons maintenant à la rencontre du charbon.

Nous nous engageons dans une bowette spacieuse dont la voûte est maintenue par des "couronnes" en fer, un soutènement solide prévu pour durer au moins le temps de l'exploitation du charbon à cet étage.

Puis nous empruntons une galerie de section réduite, à la forme trapézoïdale : de gros rondins maintiennent au toit un autre bois ; le tout régulièrement espacé. Par endroit, des rondins cassés sous la pression des terrains.

Nous marchons maintenant dans le noir, éclairés seulement par nos lampes. Notre démarche est mal assurée, nous buterons contre les rails. Sur notre chemin, des "portes" ouvertes avec plus ou moins de difficultés. L'air devient chaud. Nous respirons à grande peine. Mais au loin, le bruit de marteaux-piqueurs. Nous approchons du but...

... Et voilà la taille-école où se perfectionnent les jeunes mineurs sortis du centre d'apprentissage. A genoux, le torse noirci, les uns abattent le charbon, le jettent à l'aide d'une pelle dans des couloirs oscillant : qui l'évacuent vers des berlines. D'autres, pour prévenir tout éboulement, étayent le "toit" de la taille à l'aide de bois....

Une vision quasi fantomatique dans le fracas des couloirs métalliques et le bruit saccadé des marteaux-piqueurs. Un long moment, à travers un voile de poussière piqueté de lumières en perpétuel mouvement, nous les regardons manœuvrer avec subtilité dans cet espace réduit où ils ne peuvent se tenir debout : la veine de charbon n'a par endroit que 80cm d'épaisseur ! Nous sommes là : silencieux, étonnés, surpris, pleins d'admiration et de respect pour ces "génies" de la mine... Nous avons oublié que nous sommes enterrés !

Mieux, je suis invité à entrer dans la taille. Un jeune mineur me tend son marteau-piqueur. A genoux, le dos courbé, j'arrache péniblement à la veine quelques kilos de charbon. Dans les profondeurs de la terre, j'éprouve une joie intérieure, une sensation indicible de fierté : la grande famille des mineurs m'a adopté... Mais l'heure tourne. Il nous faut quitter, à regret, le sommet de notre visite : des mineurs "à l'abattage". Nous avançons jusqu'au fond de la voie où des ouvriers cassent la croûte, l'équipe de "traçage". Après un amical bonjour, leur chef nous explique la technique du creusement des voies et le rôle des géomètres qui en assurent l'orientation. Traceur, un emploi qui permet de travailler debout, un emploi que beaucoup préfèrent à celui d'abatteur.

Nous revenons ensuite sur nos pas et gagnons un coin tranquille pour un repos bien mérité au cours duquel nous mangeons des tartines beurrées, un fruit, avec des mains sales, noircies, les vêtements poussiéreux : nous "faisons briquet".

Au cours de la pause, le moniteur nous donne des précisions complémentaires sur l'exploitation d'une tranche de gisement. Il en rappelle la délimitation par deux bowettes partant du puits, bowettes qui coupent les couches de charbon, toutes pentées. A partir de l'endroit où la bowette a rencontré le charbon, on créé les quartiers d'exploitation que longent deux voies : la voie de tête par où arrive le matériel, et la voie de base par où sont évacués les produits. Ces deux voies, qui, à des niveaux différents, encadrent la taille, sont reliées par des plans inclinés dans lesquels les berlines sont manœuvrées à l'aide d'un treuil.

La pause terminée, nous retournons vers le puits par un autre chemin. Notre visite des installations du fond est terminée. Nous franchissons de nouveau des portes. De la chaleur nous passons à un air vif. C'est l'accrochage !

Avec quel soulagement nous reprenons la cage ! La remonte ? Une sensation agréable ! Très rapidement,

nous nous retrouvons au jour, le visage bigarré, les yeux cernés de noir, méconnaissables.

Quelle joie de revoir le ciel ! Pour la première fois, j'ai goûté, comme jamais, le bonheur de travailler au grand jour, à l'air libre !

L'heure de nous quitter n'est cependant pas encore arrivée. Le moniteur nous conduit en effet auprès d'un puissant ventilateur branché sur le puits de retour d'air fermé par un plancher étanche à deux battants qui s'ouvrent au passage de la cage et se referment.

D'où vient l'air que l'on respire dans la mine ? Notre guide explique le principe de l'aérage des chantiers souterrains. A cet effet, deux puits sont nécessaires, proches comme c'est le cas à Fouquières, ou éloignés. Le ventilateur, en aspirant l'air dans le puits dont il dépend fait entrer l'air ambiant dans l'autre puits. Des portes -ces portes que nous avons rencontrées au cours de la visite- obligent l'air à descendre jusqu'au fond de ce puits ; d'autres portes canalisent l'air dans les différents quartiers.

Si le chantier est en cul-de-sac, un système de ventilation est aménagé à partir d'une galerie aérée...Et si le ventilateur-aspirateur tombe en panne Un second est prêt à fonctionner immédiatement !...

Ces rues, ces places de Billy qu'arpentent chaque jour des milliers de personnes...; ces rues des communes avoisinantes qui déversent vers la ville un flot de personnes le dimanche à l'heure du marché, les jours de fêtes et de ducasse... ;cette rue Nationale 43 qui la traverse, et sur laquelle circule une multitude de voitures.... Que n'auraient pu dire ces lieux publics sur la journée du 10 mars 1906 et les semaines qui suivirent !... S'ils étaient doués de la parole.

Ce sol que je foule chaque jour, combien de drames n'a-t-il vécus, que de souffrances n'a-t-il connues !

Dans ce gisement minier du Nord et du Pas-de-Calais, réputé le plus mauvais du monde, des générations d'hommes ont accompli un labeur pénible sans lequel l'industrie n'aurait pas atteint le haut niveau que nous lui connaissons.

Les mineurs peuvent prendre leur retraite à 50 ans s'ils ont au moins 30 ans de service dont 20 ans de fond. Prématurément usés par le travail, handicapés par des accidents ou la terrible silicose, combien profitent du 3e âge ?...

Au crépuscule des Houillères, un devoir s'impose à notre génération celui d'honorer tous ceux qui ont consacré leur vie à la mine, tous ceux qui en ont été victimes.

A TRAVERS L'EPOUVANTABLE CATASTROPHE MINIERE DE 1906.

CHAPITRE 1

BILLY MONTIGNY...

62420 : commune du département du Pas-de-Calais située sur la RN 43 entre LENS et HENIN-BEAUMONT (ex HENIN-LIETARD). A environ 220km de PARIS. Sans feux rouges.

Altitude : 33 mètres Superficie : 270 hectares.

Recensement de 1968 : 10 028 habitants dont 1 134 étrangers ; 5 444 électeurs ; 2 981 maisons ; 3108 logements.

Dans les temps les plus reculés, il y a quelque trois cent millions d'années, la région était recouverte d'une immense forêt de fougères, de Végétaux pouvant atteindre 20 à 30 m de hauteur.

Cette forêt est à l'origine du charbon, produit de la décomposition de végétaux à l'abri de l'air.

Comment cela s'est-il passé ? Affaissement du sol, invasion des eaux, recouvrement des végétaux par les alluvions : une première veine de charbon en puissance, la plus profonde. Nouveau mouvement de l'écorce terrestre : la terre reparaît, une nouvelle végétation se développe. Et le cycle recommence : affaissement, inondation... C'est l'époque carbonifère.

Les êtres humains, quant à eux, prennent pied sur notre sol à l'époque néolithique, période la plus récente de l'âge de la pierre, celle de la pierre polie ; une cité lacustre rassemble quelques habitants dans une zone comprise entre la rue nationale et la fosse 6 de Fouquierès-lès-lens...

La Gaule... Les Romains l'envahissent et occupent le lieu où habite

un certain Bill, lieu qu'il faut situer sur la carte de l'empire romain. Ce sera BILLIACUM, "acum" voulant dire demeure.

La table druidique qu'avait dressée les Gaulois à l'emplacement actuel de l'église est remplacée par un temple dédié à un dieu romain.

Vers l'an 360, BILLY et sa région sont évangélisées par un ancien légionnaire, St Martin, qui a donné son nom à quelque cent-quarante églises du diocèse d'Arras. Vers 500, BILLY cesse d'être tributaire des Romains...

Nos ancêtres subissent ensuite l'invasion des Normands venus des pays scandinaves. A la suite des destructions que ceux-ci occasionnent, les "petits" se regroupent autour des Seigneurs. Et c'est ainsi qu'en 877 Billy tombe sous une autre domination, celle du Comte des Flandres

A cette époque est édifié un château dont l'emplacement se situe dans l'actuel quartier du Vieux Billy ; la rue Victor Hugo n'était-elle pas anciennement dénommée rue du Château ?

BILLIACUM devient BILLY-MONTENSNI (1129), puis BILLY (1182).

La nièce du Comte des Flandres se marie en 1191 avec Philippe Auguste, roi de France. Le Comte donne en dot à sa nièce la province de l'Artois. Nos aïeux deviennent Français.

Passé ensuite avec l'Artois dans la Maison de Bourgogne en 1384, BILLY

vit pendant près d'un siècle dans une grande misère : guerres consécutives notamment aux rivalités entre les Maisons de Bourgogne et d'Orléans, famine, peste. En 1439, BILLY ne compte plus que 109 habitants.

Puis en 1492, l'Artois dépend de la Maison d'Autriche, et connaît le règne de Charles-Quint, empereur d'Autriche (1506-1555) ; celui-ci ayant abdiqué le 25 octobre 1555, notre province tombe sous la coupe du roi d'Espagne, Philippe II, qui lui a succédé.

La Seigneurie de Billy, pairie du Château de Lens, change ainsi plusieurs fois de mains. Sous les comtes d'Artois se succèdent, à compter de 1312, les châtelains de la Maison de Récourt. Elle est ensuite l'objet de tractations les Couppepot, notamment, l'achètent aux Lannoy en 1409, puis la vendent en 1454 aux Saint-Quentin dont une descendante, Jeanne, baronne de Billy, épousa Gaspard de Robles, illustre seigneur espagnol qui, dans une bataille livrée en 1547, sauva la vie de Charles-Quint dont il portait le guidon impérial.

Sous Louis XIV, par le traité des Pyrénées (1659) et celui de Nimègue (1678), l'Artois reprend sa place parmi les provinces françaises.

BILLY devient successivement BILLY-EN-GOHELLE en 1720 et BILLY-LES-HENIN en 1744. Le village compte 110 habitants en 1730.

La noblesse jouit de privilèges importants. Le clergé possède d'immenses domaines : la plupart des terres appartiennent à l'abbaye de Saint-Vaast.

Pour les autres, le Tiers-Etat, c'est la grande misère qui conduit à la Révolution de 1789. La féodalité est abolie ; les Droits de l'Homme sont proclamés.

L'Artois, le Boulonnais et le Calaisis sont réunis pour former le département du Pas-de-Calais. BILLY-MONTIGNY ? Une commune du canton de Lens-Est.

D'essence agricole, notre région est devenue minière? Pourquoi?

Au début du XVIIIème siècle, les industriels lillois sont menacés par une pénurie de bois. A tout prix, il leur faut ce charbon de terre » qui fait la prospérité des régions de Mons et de Charleroi. Et de faire procéder à des recherches en France.

A force de ténacité, un habitant de Condé, Nicolas Desaubois, et ses associés, découvrent le 3 février 1720 une veine de charbon de quatre pieds d'épaisseur ...

Que de déceptions cependant et que de capitaux engloutis avant que Madame de Clercq, demeurant à Oignies, ne soit la cause involontaire d'une ruée vers l'or noir ! Pour agrémenter d'un étang le parc de son château, elle fait creuser en 1842 un puits d'où jaillirait l'eau nécessaire. Le sondage révèle la présence de charbon. D'autres recherches sont entreprises, aussi fructueuses. Des associations se créent ; des concessions minières sont accordées ...

C'est ainsi que MM. BIGO, CRESPEL, DANIEL et MARTIN-MUIRON, personnalités du monde industriel lillois, s'associent et font procéder à un sondage à Courrières en avril 1849 ; à 150 mètres de profondeur environ, la houille ! ...

Sur demande formulée le 9 mars 1850, LOUIS-NAPOLEON, Président de la République Française, par décret en date du 5 août 1852, signé au Palais des Tuileries, « fait concession aux sieurs Bigo, Crespel, Danel et Martin-Muiron des mines de houille comprises dans les limites ci-après définies, communes de Carvin, Oignies, Courrières, Hénin-Liétard, Rouvroy, Méricourt, Billy-Montigny, Montigny, Harnes, Salau, Avion, Loison, Dourges, Noyelles-sous-Lens, Fouquierès-lès-lens, Annay, Estevelles (Pas-de-Calais). . . »

Première de la concession à être ouverte, la fosse 1 de Courrières est mise en exploitation en 1851. La teneur du charbon en matières volatiles est de l'ordre de 8 à 30 % ; la présence de grisou rend en outre l'exploitation dangereuse. Après de longues recherches, on réussit à trouver trois couches de charbon de bonne qualité, mais peu épaisses. Un bilan décevant.

D'autres sondages sont entrepris, et successivement sont mises en exploitation les fosses 2 de Billy-Montigny (1er juillet 1856), 3 de Méricourt (1860) et 4 de Sallaumines (1867). Comme à Courrières, les premières veines de charbon apparaissent à 150 mètres de profondeur ; mais la teneur en matières volatiles est bien meilleure : de l'ordre de 34 à 40 %.

Quant au puits 10 de Billy-Montigny, les travaux de creusement débuteront en 1896 et seront achevés en

février 1900.

L'exploitation des richesses du sous-sol nécessite de la main-d'œuvre. Cette main-d'œuvre, il faut l'attirer, l'avoir à sa disposition sur place, la « lier » à l'exploitation de la houille. A cet effet, la Compagnie des Mines de Houille de Courrières entame un programme de constructions de maisons dont les douze premières sont édifiées en 1854 le long de l'avenue qui relie la fosse 2 à la rue nationale.

La Compagnie en possède 646 en 1876 et 696 en 1878, logeant 2 800 personnes dont 1 100 ouvriers.

Ces habitations, groupées par pavillons de 8 à 20 suivant la catégorie, sont de trois types

- petite : une pièce au rez-de-chaussée, une autre à l'étage, et une cave ;
- moyenne : une grande pièce et un cabinet au rez-de-chaussée, deux chambres à l'étage, et une cave ;
- grande : deux grandes pièces et un cabinet au rez-dechaussée, deux chambres à l'étage ;

le tout bâti sur un terrain permettant à chaque famille d'avoir un jardinet d'un are à un are et demi de superficie.

Le prix de revient d'une maison? 2 250 F, non compris le prix du terrain et des dépendances. Suivant le type de maison, les ouvriers paient un loyer mensuel de 2 à 4 F. Dans les villages avoisinants, le montant de la location est triple.

Avec le développement de l'exploitation minière et l'accroissement de la population apparaissent des institutions de bienfaisance

deux écoles et un asile, édifiés près de la fosse 3, peuvent accueillir 700 élèves ; les autres enfants, près de 1200, fréquentent les écoles communales et reçoivent une instruction gratuite ;

- une église est construite pour les besoins du culte non loin de cette même fosse ;
- une bibliothèque et un ouvroir sont mis à la disposition de la population ;
- des cours du soir sont offerts aux jeunes ouvriers ;
- un service de santé est assuré par quatre docteurs dont un, résidant à Billy-Montigny, est spécialement attaché à la Compagnie ; les médicaments sont délivrés gratuitement aux ouvriers et à leur famille.

De la fosse 1 de Courrières sont extraites 4 000 t de charbon en 1851, 7 100 t en 1852, 11 700 t en 1853, 18100 t en 1854, 16 800 t en 1855, 20 500 t en 1856.

La fosse 2, ouverte en 1857, démarre avec une production de 54 000 t ; celle-ci est de l'ordre de 56000 t l'année de l'ouverture de la fosse 3. En 1870, ces deux fosses produisent chacune 91 600 t de charbon ; la fosse 4, ouverte en 1868, atteint déjà une production de 80 000 t. Dix ans plus tard, de chacune de ces trois fosses sont extraites plus de 136 000 t de charbon alors que la production annuelle de la fosse 1 oscille entre 20 000 et 21 000 tonnes.

En 1888, les fosses 2, 3 et 4 produisent chacune plus de 173 000 t de charbon. L'exploitation de la fosse 1, jugée non rentable, est arrêtée.

Avec l'accroissement de la production se pose le problème de l'expédition du charbon.

En 1856, les propriétaires des mines envisagent en un premier temps de canaliser, de Courrières à Harnes, une rivière dite la Souchez ; puis de relier Billy-Montigny à cette rivière par un canal à aménager dans la vallée de Montigny. Seule, la première partie du projet est retenue : la Souchez est canalisée du pont

d'Harnes à son point de jonction avec la Deûle, soit sur une longueur de 3,800 km.

Dans le même temps, les fosses sont reliées par chemin de fer au canal d'une part, et à la gare de Billy-Montigny par un embranchement particulier d'autre part.

Le 1er janvier 1897, la Compagnie des Mines de Houille de Courrières se transforme en société anonyme, ayant siège social à Billy-Montigny. Son capital est de 6 000 000 F divisé en 60 000 actions de 100 F chacune. Ses statuts sont déposés chez Me Gennevoise, notaire à Douai.

En 1900, on compte environ 7 000 personnes travaillant à la Compagnie : 5 800 sont occupées au fond, 670 dans les installations minières du jour et 530 en dehors de ces installations.

En 1905, les productions suivantes sont enregistrées 231 070 t (fosse 2), 276 469 t (fosse 3), 321 025 t (fosse 4), 291 724 t (fosse 5), 392 457 t (fosse 6), 304 110 t (fosse 7), 100 128 t (fosse 8), 268 202 t (fosse 9), 232 775 t (fosse 10).

Le Conseil d'Administration à cette époque comprend huit membres ;

Alfred Dupont, Président ;

Paul Schneider, Vice-Président ;

Charles Derome, Charles Mathieu, Louis Piérard, Léonce Alagrave, Charles Boca et Paul Maurice, administrateurs.

Le Conseil d'Administration, dont le secrétaire est Charles Thellier de Poncheville, est aidé dans sa tâche par le directeur Lavaurs, l'ingénieur en chef Bar, le directeur du personnel Cantineau et le secrétaire de direction Fremaux.

Début 1906, la situation financière de la Compagnie des mines de Courrières se présente comme suit

ACTIF

- Valeur de la Concession au 27 octobre 1852	5 400 000,00 F
-Chemin de fer et canal de Souchez	600 000,00 F
-Dépenses extraordinaires et de premier établissement, matériel et immeubles utilisés industriellement depuis le 1er janvier 1897 .	21 313 955,62 F
- Charbons restant en magasin	232129,35 F
- Approvisionnements : magasins, chantiers et ateliers	3138511,72 F
- Valeurs mobilières	14 220 864,45 F
- Immeubles sans utilité industrielle immédiate	1497873,11 F
- Banquiers	3167369,17 F
- Marchands, fournisseurs et comptes à régler	3781 158,77 F
- Acompte sur dividendes de l'exercice ..	2325000,00 F
- Espèces en caisse	110 718,87 F
- Portefeuille	728 824,68 F

56 516 405,74 F

PASSIF

- Capital social	6 000 000,00 F
- Réserve statutaire	3 000 000,00 F

- Fonds de prévoyance et amortissement depuis le 1er janvier 1897, origine de la Société Anonyme, des dépenses extraordinaires et de premier établissement ; matériel et immeubles utilisés industriellement ; immeubles sans utilité industrielle immédiate	36 976 608,37 F
Banquiers -	
- Marchands, fournisseurs et comptes à régler	4510028.05 F
Profits et pertes	6029769,32 F
	<hr/>
	56 516 405,74 F

C'est la « Belle Epoque ». L'or noir rapporte.

Années	Production en tonnes suivant :		Dividendes distribués	Montant par action
	Statistique de 1907	Document de 1953		
1897	1 674 836	1 676 196	3600000 F	60 F
1898	1 791 327	1 797 969	4 200 000 F	70 F
1899	1 930 868	1 836 694	5400000 F	90 F
1900	1 969 211	1 974 330	7500000 F	125 F
1901	1 972 966	1 979 680	6600000 F	110 F
1902	1 816 681	1 802 696	6 000 000 F	100 F
1903	2 225 730	2 226 920	6 000 000 F	100 F
1904	2265477	2 267 059	6000000 F	100 F
1905	2408684	2 417 960	3 900 000 F	65 F

L'exploitation du charbon transforme la Gohelle : la campagne recule devant l'extension des installations minières et le développement des corons.

La population de Billy-Montigny croît : elle passe de 361 habitants (1846) à 876 (1861), puis de 1 404 (1876) à 2 788 (1892), pour atteindre le chiffre de 4 500 en 1902. La population a plus que décuplé sur moins de 60 ans!

Mais est-ce la « Belle Epoque » pour tous ? Quels souvenirs en gardent Jean-Baptiste Colcanap, son épouse

et la mère de celle-ci, Mme Augustin GOURLET dont le mari a été victime de la catastrophe de Courrières ?

La veille de la Ste Barbe 1973, nous nous retrouvons, assis bien au chaud, autour de la table de la salle à manger de leur coquette maison, sise rue du Bois, dénommée ainsi parce qu'elle menait au bois dont certains arbres se dressent encore près de la bretelle de la rocade minière.

Mme Stéphanie Gourlet - la doyenne de la population? - est née à Billy-Montigny le 15 décembre 1875 de parents fermiers, les Lantoine.

D'une lucidité et d'une vivacité d'esprit rares à son âge, elle vit heureuse au milieu de ses enfants dans une maison bâtie sur un terrain payé avec les indemnités perçues à titre de veuve après la catastrophe. Une maison qui possède maintenant tout le confort ; et ce, grâce surtout aux aménagements apportés par son gendre dont elle est fière.

1900, pour elle, c'était hier. Elle situe la ferme de ses parents rue Victor-Hugo, l'ancienne rue du Château. Son grand-père, lui, habitait une maison construite à l'extrémité de la rue du Marais, l'actuelle rue Gambetta.

Des fermiers, à l'époque, il devait y en avoir une dizaine. Et de citer quelques noms. Le dernier des cultivateurs à Billy ? M. Brillon, aujourd'hui reconverti, et qui possède des vestiges de l'époque gallo-romaine trouvés dans ses champs. Il habite également rue du Bois, dans le quartier du Vieux-Billy.

Comme dans tous villages d'alors, l'école avoisine la mairie. Ou ? A l'emplacement de l'ancienne école Voltaire, rue nationale. De l'autre côté de la rue, presque en face, jouxtant « Dom Polski », un bâtiment à la façade vétuste, porte et fenêtre irrémédiablement condamnées : « AU GRAND SALON », salle de bal où étaient également organisés des cafés-concerts, un lieu dont on reparlera ...

A l'emplacement de l'actuelle mairie était érigé le château Tourtois. Face à ce château, à la place du magasin COOP, se dressait le calvaire, transplanté depuis au cimetière. Quant à la poste, elle se trouvait rue de l'usine à gaz, en prolongement de la rue Etienne-Dolet. Et Jean-Baptiste de rappeler que son grand-père était allumeur de réverbères. Près des coronas, la rue du Commerce, devenue rue Carnot.

Quant au secteur de Billy situé au-delà du passage à niveau, il ne faisait pas bon s'y aventurer : gare aux coups de couteaux ! Des immigrés belges venus travailler dans les mines, des Flamands occupés dans une briqueterie y faisaient la loi.

Par suite de la découverte du charbon, la population locale subit une mutation. Les ouvriers agricoles se tournent vers la mine qui leur procure un salaire, des avantages particuliers, et surtout une maison

La famille Lantoine abandonne la ferme pour ouvrir un café où Stéphanie sert les consommateurs. Parmi eux, un jeune mineur entré dans le métier à l'âge de 16 ans, Augustin Gourlet qu'elle épousera.

Devenue femme de mineur, elle habite une maison de coron où, comme partout, l'on s'éclaire au quinquet. Elle est entrée dans un milieu social dur, pauvre : l'un des coronas n'est-il pas dénommé « Coron sans beurre » ?

Son mari, elle le revoit quittant la maison revêtu de ses vêtements de travail : un pantalon et un jupon blancs. Elle le revoit rentrant avec ses vêtements noircis par le charbon, vêtements qu'il déposait dans un panier avant d'effectuer sa toilette dans un baquet rempli d'une eau bien chaude.

Comment se nourrissaient alors les mineurs et leur famille ? Ils partaient au travail avec un maigre - briquet » : des tartines de pain sec frottées avec une gousse d'ail ou « beurrées » avec du saindoux, un morceau de fromage parfois, un bidon d'eau additionnée de café ou de jus de chicorée. « Faire briquet », c'est l'occasion d'une pause qui coupe 9 à 10 heures de présence sous terre. Le repas familial était plus consistant. Bien souvent du lard et des pommes de terre. La viande est chère. Certains élèvent des cochons de manière à ce qu'ils soient bons à tuer une vingtaine de jours avant la Ste Barbe, fête patronale. D'autres,

et ils sont nombreux, élèvent lapins et volailles.

Quant au pain, on en achetait rarement chez le boulanger. La Compagnie avait en effet aménagé, dans divers secteurs des corons, des fournils où chaque famille, à jour fixe, pouvait y faire son pain à la grande joie des enfants à l'affût d'une aubaine : une boule de pâte croustillante. Jean-Baptiste se souvient que, parfois, après la classe, il allait même y faire cuire une pomme coupée en deux et dans laquelle il avait mis un peu de cassonade.

Les pommes de terre et autres légumes étaient récoltés dans des champs loués à la Compagnie et que les ouvriers cultivaient pendant leurs loisirs.

Mais, dans les corons, on était loin de manger à sa faim ! Aussi, à cause d'une nourriture insuffisante et par suite d'un certain manque d'hygiène, la mortalité infantile était-elle importante dans le bassin minier.

Pour y remédier, sur l'initiative du préfet, et consécutivement à des conférences organisées par le Dr Budin, la Compagnie de Courrières décide, la première, d'appliquer à Billy-Montigny l'œuvre de « LA GOUTTE DE LAIT ». A cet effet, elle organise des consultations hebdomadaires dans un local de la « Chambre » proche de la fosse 2 où, après examen, le Dr Lourties décide de l'ouverture du droit à la distribution de lait stérilisé aux mères dans l'impossibilité d'assurer un allaitement normal ou convenable.

Mais au fait combien gagne un mineur ? En moyenne 3,80 F par jour entre 1884 et 1890, 4,65 F en 1900. Soit environ 1 090 F par an entre 1885 et 1891, 1 333 F en 1900. Il convient cependant de noter que les ouvriers du fond touchent 9 de plus que ceux du jour et qu'entre eux le salaire journalier peut varier de 4 à 7,50 F.

Quels sont les prix des denrées alimentaires? Entre 1885 et 1909, seule denrée en hausse, la viande : le kg passe de 1,47 F à 1,67 F. Sont en baisse : le litre de lait (0,28 F à 0,22 F), le kg de pain (0,28 F à 0,22 F), le kg de sucre (1,08 F à 0,63 F), le kg de beurre (3,14 F à 2,58 F), le kg de fromage (1,25 F à 1,22 F), le kg de pommes de terre (0,08 F à 0,07 F), le kg de poisson (0,62 F à 0,53 F), le litre de vin (0,65 F à 0,24 F). Sans changement, le prix de l'œuf : 0,09 F.

L'exploitation d'une mine de charbon est conditionnée par l'aérage qui nécessite l'existence de deux puits communiquant entre eux. Ces deux puits et les chantiers souterrains qui s'y rattachent forment un siège d'exploitation pouvant fonctionner indépendamment d'autres sièges.

Cette autonomie de fonctionnement était quasiment la règle jusqu'au jour où, en 1891, les galeries d'une fosse de la Compagnie des mines de Bruay furent ravagées par une inondation. L'administration autorisa dès lors le creusement de voies de communication entre deux ou plusieurs sièges ; en cas d'inondation, les eaux s'étaleraient ainsi sur une plus grande étendue et seraient évacuées plus rapidement, les dégâts seraient limités et les secours facilités.

Les fosses 2 et 10 de Billy-Montigny, la fosse 3 de Méricourt, les fosses 4 et 11 de Sallaumines : comment se présentent-elles en 1906? L'air entre par les puits 10 et 11 et sort par les puits 2 et 4. Quant au puits de la fosse 3, il est aménagé d'une façon un peu particulière ; deux cloisons en fortes planches allant du jour au niveau 231 le divisent en trois compartiments : le compartiment central, le plus important, sert à l'extraction et à l'entrée de l'air; l'un des compartiments latéraux, appelé goyot, est utilisé pour la sortie de l'air aspiré par un ventilateur, tandis que l'autre est muni d'échelles pour la circulation du personnel. Autre caractéristique de l'aérage au 3, l'air qui entre par ce puits est envoyé dans trois directions : vers les puits 2 et 4, et dans un quartier au sud de la fosse 3 ; seul l'air dirigé dans ce quartier remonte par le goyot.

Si le métier de mineur est pénible, dangereux, les travailleurs des fosses précitées semblent être privilégiés : on s'éclaire, on travaille au fond avec des lampes à feu nu. Les fosses 2, 3 et 4 ne sont-elles pas réputées comme les moins dangereuses du bassin? Des mineurs y élèvent néanmoins des souris blanches qu'ils nourrissent des restes de leur casse-croûte : le comportement de ces rongeurs peut en effet révéler les

endroits grisouteux.

Une certaine inquiétude gagne cependant la population. Un incendie s'est déclaré dans un quartier de la fosse 3. Dans les estaminets, dans les familles, on ne fait qu'en parler.

A quel endroit de la fosse s'est déclaré cet incendie? Dans la veine « Cécile », dont l'exploitation est terminée. Un ouvrier ramenait son cheval à l'écurie quand, passant près de la veine, il aperçut de la fumée. Il alerta aussitôt des camarades : le feu couvait dans un vieux tas de bois. Sous la conduite d'un porion, ils dressèrent rapidement un barrage fait de terres et de cailloux. C'était dans la nuit du 6 au 7 mars 1906.

Alerté, Barrault, l'ingénieur de la fosse, fit établir un nouveau barrage à la bifurcation de la veine Cécile avec la bowette de l'étage 280, puis d'autres encore afin de localiser et d'étouffer l'incendie. On y travailla toute la journée du 7 mars, les 8 et 9 mars également.

Pierre Simon, dit Ricq, délégué mineur depuis 1891 - le deuxième après Ballon élu en 1889, date à laquelle furent créés les délégués à la sécurité du personnel - insiste pour que l'on arrête les descentes : à son avis, il y a danger de poursuivre l'exploitation du charbon ...

Chez les Carrière, père et fils s'opposent sur les procédés employés en vue d'enrayer l'incendie. Le père, c'est l'Ancien. Le fils, Damas, géomètre à la fosse 4, un jeune imbu de cette science qu'il a acquise à l'Ecole des Mines de Douai dont il vient de sortir.

Le père, agent de maîtrise, trouve inhumaines les conditions dans lesquelles les ouvriers sont occupés à dresser les barrages. Ils n'en peuvent plus de travailler dans la chaleur, dans la fumée. Pour leur permettre de tenir le coup, on leur fait même respirer de l'oxygène ! ...

- C'est fou ce qu'on nous fait faire là ...

- Mais non, réplique Damas, c'est la bonne tactique ... Vous supprimez l'air et le foyer s'éteindra. C'est simple. Vous êtes « vieux jeu » et vous ne voulez pas comprendre !

A ces mots, le père Carrière rudoie son « galibot » Leur dernière discussion ...

CHAPITRE II

10 MARS 1906

Dans la nuit étoilée et fraîche, bien emmitouflés, la musette pendue à l'épaule, les mineurs affectés au poste du matin gagnent par petits groupes leur fosse respective. Les jeunes devisent gaiement : demain, c'est dimanche. Quant aux plus âgés, ils s'interrogent sur le feu qui couve dans la veine Cécile ; on en parle tant ! Ils ne cachent pas leur anxiété.

Arrivés sur le carreau de la mine après avoir passé entre les deux battants d'une haute grille en fer forgé qui y donne accès, l'atmosphère de travail avec ses préliminaires habituels reprend ses droits.

Les hommes se rejoignent dans une immense salle où ils déposent manteau et autres affaires. Puis, en tenue de mineur, ils passent à la lampisterie pour y retirer une lampe à huile contre indication de leur matricule. Et c'est la montée au moulinage où chacun, tant bien que mal, s'installe dans des berlines placées sur rails.

Remontant du fond où elle a déjà déposé plusieurs cargaisons d'ouvriers, la cage surgit du puits, s'immobilise sur les taquets. Les berlines chargées d'hommes y sont poussées et calées. Une sonnerie. La cage, glissant le long des guides, descend rapide, sûre ; s'arrête. C'est déjà l'accrochage. A 340 mètres sous terre.

Un manœuvre tire à lui les berlines qu'il gare sur une voie ferrée, en attente d'être emmenées vers les fronts. Les hommes sautent à terre et, par la bowette principale, chacun gagne son poste de travail.

Après 5 heures, place au matériel à descendre, place au charbon à remonter ! Plus de descente possible pour les hommes. Aussi, est-ce au pas de course que, parfois, certains retardataires gagnent la fosse. Ce 10 mars, le fils Carrière est de ceux-là.

Mais aujourd'hui, à cause de l'incendie, on est plus indulgent. C'est ainsi que Henri Wattiez a pu descendre à 5 h 20 et Léon Boursier un peu plus tard encore. Pour leur malheur ? ...

Le jour se lève. Le ciel est clair, il fait frisquet. Le printemps approche. Une belle journée en perspective.

Soudain une secousse suivie d'un bruit sourd selon les uns, d'une violente détonation selon d'autres.

Il est 6 h 45. Dans les corons avoisinant les fosses 2, 3 et 4 des mines de Courrières, les portes, les fenêtres des maisons s'ouvrent. Partout on s'interroge.

- Mon Dieu, ce n'est pas à la fosse ? lance à son voisin une mère de famille inquiète.

Quelle fosse ? Celle de Billy-Montigny ? Celle de Méricourt ? Celle de Sallaumines ?

Le directeur Lavaurs dont l'habitation jouxte l'enceinte de la fosse 2 est immédiatement alerté : quelque chose d'anormal s'est produit dans les chantiers du fond.

Il se rend aussitôt au puits 2, intact. Il donne des Instructions, part en hâte vers la fosse 3.

L'ingénieur Voisin descend prudemment dans le puits 2 avec un homme d'about. A l'étage 306, ils découvrent, évanoui, le chef-porion Lecerf qu'ils ramènent immédiatement au jour.

Vers 8 heures, nouvelle descente des deux hommes accompagnés cette fois d'un jeune galibot porteur de médicaments, Charles Casteyes de Montigny-en-Gohelle. Mais auparavant, Voisin recommande au mécanicien de ne pas descendre la cage au-delà de l'étage 258: plus bas, l'air est irrespirable.

La cage s'enfonce lentement, passe l'étage 258... Dans son désarroi, le mécanicien a oublié la recommandation de l'ingénieur ! Pour les trois hommes, c'est la mort certaine. La cage passe devant une galerie. L'homme d'about bondit, alerte le jour tandis que la cage continue à descendre. Le mécanicien

réalise. La cage remonte, passe devant l'homme *d'about abandonné dans la mine mortelle* ...

Voisin et Casteyes sont évanouis. La tête de l'ingénieur, son pied, le bras du galibot pendent hors de la cage. Au jour, tout ce qui dépasse risque d'être sectionné, broyé. Dans le puits, soudain une secousse : le galibot bouge, la tête de l'ingénieur revient sur le plancher de la cage. Heureusement ! La cage surgit du puits : Voisin a le pied cassé, Casteyes le bras en bouillie ...

Toute opération de sauvetage par la fosse 2 s'avère impossible : les gaz ont envahi le puits.

A la fosse 3, l'ingénieur principal Petitjean est remonté vers 6 h 30 après une tournée d'inspection dans le quartier où couve l'incendie ; l'ingénieur Barrault, son second, est au fond.

Petitjean se trouve à une quarantaine de mètres du chevalet quand soudain jaillit du puits au milieu d'un vacarme épouvantable un nuage de poussières retombant sur les diverses installations .

Tel un boulet de canon, un cheval est projeté en l'air. Le souffle a ravagé le moulinage, soulevé le chevalet.

Quelque peu abasourdi, Petitjean reprend vite ses esprits. Il court au puits. La cloison du goyot est démolie, l'aérage ne s'effectue plus correctement. Impossible de remonter la cage au fond : les parois du puits se sont rapprochées. Impossible de descendre par les échelles : le puits est bouché par un fatras de ferraille.

Lavaurs passe. Désobstruer le puits demanderait trop de temps. Pour atteindre les chantiers de la fosse 3, il faut descendre par le puits 4. Il faut faire vite.

Au 4, la cage, projetée à quelque 10 mètres en hauteur, est retombée de travers sur les taquets ... Tous les carreaux du bâtiment central ont volé en éclats.

Georges Engelaère d'Avion, occupé à réparer l'armature métallique du chevalet, a été projeté sur l'escalier de fer conduisant au moulinage où il gît, le crâne fracturé. Des camarades le transportent dans une pièce attenant à la loge du concierge.

L'ingénieur en chef Bar arrive sur les lieux peu après l'explosion. La cage du fond est calée à 383 m.

Sans prendre le temps de revêtir ses habits de fosse, Bar décide de descendre par les échelles. L'accompagnent l'ingénieur principal de la fosse Domézon et son adjoint, l'ingénieur Bousquet, le chef-porion Douchy, l'ancien chef porion Lecomte, le délégué mineur Dacheville.

Parvenus au-dessus de la cage, ils la libèrent... tandis qu'apparaissent à l'orifice du puits 11 trois mineurs de ce puits : Louis Lévêque, Louis Martin, Joseph Mary ; et peu après le porion-contrôleur Payen.

Hébétés, traumatisés, ils ont peine à répondre aux questions. Le souffle de l'explosion les a renversés sur le sol. Ils ont encore devant les yeux la vision de l'accrochage transformé en fournaise. Ils sont remontés par les échelles comme des automates. Ils sont saufs ! ...

Entre-temps, au 10 de Billy-Montigny, la cage va et vient, remontant les mineurs de cette fosse auxquels se sont jointe un certain nombre de mineurs de la fosse 2.

Comme une traînée de poudre se répand dans les corons la nouvelle d'un coup de grisou. Un mot court de bouche à oreille : CATASTROPHE.

Vers les puits sinistrés, c'est aussitôt la course, la ruée d'épouses, de mères, de parents, de mineurs, d'enfants.

Devant le carreau des fosses, les grilles sont fermées.

La foule grossit de minute en minute, une foule que contiennent avec peine des gendarmes appelés à la hâte.

Le cœur angoissé, tous attendent des nouvelles. En vain. Les larmes coulent. 'Des femmes sont atteintes de crises nerveuses : leur mari, leurs enfants sont là, sous terre.

Des milliers de personnes s'agglutinent dans l'avenue des fosses et dans les rues adjacentes. De partout accourt un flot ininterrompu de gens qui, se frayant un passage à l'aide des coudes, sont à la recherche de parents, d'amis susceptibles de les renseigner sur l'un des leurs ...

L'administration, les grands quotidiens sont alertés. C'est la confusion générale.

A la préfecture d'Arras court la rumeur qu'une importante catastrophe minière a touché les puits 4 et 11 de Sallaumines. Au « REVEIL DU NORD » tombe la nouvelle d'une épouvantable catastrophe à Billy-Montigny.

Mais bien vite, la réalité apparaît, brutale : coup de grisou aux fosses 2, 3 et 4 des mines de Courrières ... 1800 ouvriers au total sont descendus le matin dans ces trois fosses transformées en brasiers ... La catastrophe dépasse en horreur tout ce que l'on peut imaginer.

A la fosse 2, sur les lieux, le maire de Billy-Montigny, Tournay, accouru dès l'annonce du sinistre. Les gendarmes locaux, renforcés par quelques agents d'Hénin-Liétard, maintiennent la foule.

Charles Casteyes est amputé sur place par les docteurs Minet et Boulogne, puis conduit à l'hôpital.

D'autres médecins, venus des concessions voisines, sont prêts à aider leurs confrères de Billy pour réanimer les asphyxiés. De Lille sont également arrivés le Docteur Colle, chef de clinique à la Faculté de Médecine, le Docteur Albert Debeyre, chef de travaux pratiques, deux médecins militaires, des internes et externes de l'hôpital Saint-Sauveur.

Plus de 400 personnes sont occupées dans cette fosse. Une dizaine de blessés ou malades ont été remontés dont l'ingénieur Peger, le chef-porion Lecerf, le porion Fossez, Louis Briou père et fils, Emile Bouilliez père et fils.

Où sont passés les autres mineurs? 200, peut-être plus, seraient remontés par la fosse 10. Il en resterait autant au fond, et impossible de descendre. A cause des gaz !

Simon, dit Ricq, délégué mineur à la fosse 3, était chez lui, rue de Bayon à Méricourt-Village, lorsqu'il entendit le bruit sourd de la déflagration.

Pas de doute pour lui, un grave accident est survenu. A cause de ce feu qui couve dans la veine Cécile. Il revêt sa tenue de mineur et court au 3.

Sur le carreau de la fosse, ils sont là plusieurs à discuter : Petitjean, les ingénieurs Drevet et Fournier, le porion d'about Clabecq. Pour eux comme pour les quelques mineurs présents, le 3 est le centre de l'explosion.

Un ventilateur fonctionne. Le mauvais air se fait rare. Il faut descendre coûte que coûte.

En guise de cage, un tonneau manœuvré dans le puits au moyen d'un treuil. A une centaine de mètres de l'orifice du puits, un enchevêtrement inextricable de planches cassées, de fers tordus : le puits est complètement bouché.

Face aux gardes, aux gendarmes d'Hénin-Liétard qui barrent l'entrée de la fosse où accèdent cependant journalistes et personnalités, la foule s'impatiente, s'énerve devant le silence qui plane sur le carreau de fosse. On ne peut pas descendre ! Mais ceux qui attendent, qui souffrent, peuvent-ils comprendre ? . • .

- Quatorze hommes seulement sont revenus ... Il en reste 459. Et mes trois enfants sont là, au fond ...

Un vieux mineur, prostré, attend qu'on lui rende ses fils...

A la fosse 4, le Docteur Lecat à son chevet, Engelaëre est décédé. C'est la première victime officielle.

Sur le carreau de la fosse, le directeur des mines de Lens, Reumaux ; le directeur des mines de Dourges, Robiaud ; le directeur des mines de Meurchin, Tacquet, ancien ingénieur du 3 ; et des ingénieurs des concessions voisines s'entretiennent avec le directeur Lavaurs.

Sur place également, des médecins. Et une cinquantaine de gendarmes.

Bar sort du puits, se dirige vers Lavours. A 20 mètres de l'accrochage, toutes les bowettes sont effondrées. Bar retourne au fond.

Lecomte, remonté en même temps que celui-ci est bouleversé

- Ce que je viens de voir me rappelle un champ de bataille de 1870 ; il n'y a que morts et blessés.
Au 2, au 3, au 4, arrivent tant bien que mal à travers la foule un nombre imposant d'ambulances, de voitures tirées par des chevaux, chargées de matelas, médicaments, paquets d'ouate, gouttières, ballons d'oxygène.

Toutes les pharmacies des environs ont été dévalisées.

Des salles sont transformées en infirmerie. D'immenses baquets sont remplis de solutions d'acide picrique ; l'atmosphère en est tout imprégnée. Des femmes préparent des boissons chaudes.

Près de trois heures se sont écoulées depuis l'explosion.

Quelques hommes seulement sont remontés. L'organisation des secours est d'une telle ampleur que la foule prend conscience progressivement de l'immense désastre qui s'est abattu sur la corporation minière.

Tout est prêt pour sauver les victimes de la catastrophe. Malheureusement, il n'en paraît point ...

C'est au 4 que finalement tous les efforts se concentrent. Sous la direction de l'ingénieur Dinoire, le mécanicien d'extraction réussit à rétablir le libre jeu de la cage. Le 4? C'est le seul puits dans lequel on puisse descendre.

Il est environ 10 heures quand court un bruit. Une cinquantaine d'ouvriers occupés dans un quartier du 11 auraient été ramenés à l'étage 300 par le porion-contrôleur Payen redescendu. L'espoir inespéré, mais entretenu en soi par chacun, de revoir enfin un être cher. L'anxiété. Le silence.

La cage est au fond. Le puits résonne de coups de trompe. A l'étage 300, tout est prêt. La cage remonte, arrive au jour.

Plusieurs mineurs en sortent titubants, hébétés. Pendant qu'on les reconforte, la cage redescend. Trois voyages. 44 mineurs sont sauvés ! Parmi eux, un blessé, les vêtements en lambeaux, le corps presque nu, gravement brûlé. On le transporte à l'infirmerie où son corps est littéralement enveloppé de bandes de gaze jaunies par l'acide picrique.

La foule s'agite, menace d'envahir le carreau de fosse. Les gendarmes ont peine à la contenir.

Qui sont ces hommes remontés? Chacun veut savoir. De loin, ils se ressemblent tous. Des épouses, des mères cherchent à reconnaître leur homme, leurs gosses.

Le regard vide, ils avancent lentement vers la foule qui se presse, franchissent la grille.

Pour leurs parents, pour leurs amis, c'est la joie. On s'embrasse. On pleure. Pressés de questions, ils ne peuvent répondre ; ils viennent d'un autre monde. Entraînés par les membres de leur famille, ils retournent chez eux, silencieux.

Que s'est-il passé au fond? Que se passe-t-il? ...

Vers 10 h 30 arrivent d'Arras le préfet du Pas-de-Calais, Duréault, et l'ingénieur en chef du contrôle des mines, Léon ; suivis de près par des membres du parquet de Béthune.

Le chef-porion Douchy vient de remonter. Le préfet l'interroge.

- C'est horrible. J'ai vu une douzaine de cadavres près de l'accrochage. Plus loin, à une vingtaine de mètres, tout est éboulé, les bois sont tombés, les portes sont arrachées. J'ai été chercher aussi loin que j'ai pu un homme qui criait. C'est terrible ! ... Et j'ai mon fils au fond, ajoute-t-il, la gorge serrée, tandis que le préfet lui serre la main avec émotion.

Un autre sauveteur a entendu des coups portés sur des tuyaux. Il y a encore des mineurs vivants, enterrés. Pas de doute possible.

Mais comment les secourir? Des sauveteurs tombent inanimés à cause des gaz qui commencent à envahir la fosse. De plus, la cage ne peut descendre en dessous de 300 mètres des guides tordues constituent un obstacle dans les puits.

Conformément au règlement, les ingénieurs de l'Etat prennent en main les opérations de sauvetage sous la direction de l'ingénieur en chef Léon. Celui-ci reste à la fosse 4 qui semble devoir être le centre opérationnel. Il envoie Heurteau au 10 et Leprince-Ringuet au 3.

La plupart des ingénieurs de la Compagnie sont occupés dans les puits ou au fond de la mine, tentant l'impossible pour sauver des victimes. La coordination des travaux de sauvetage apparaît difficile.

A Billy-Montigny, de la passerelle qui enjambe la voie ferrée des mines, on a une vue plongeante sur le carreau de la fosse 2... où il ne se passe rien. Le puits est envahi par les gaz.

Le 2 est relié au 10, et du 10 on peut aller au 3. Le 10 devient un centre de sauvetage où opère l'équipe médicale venue de Lille.

Aucune victime parmi les travailleurs de cette fosse remontés aussitôt après l'explosion. La plupart, commotionnés, sont retournés chez eux ; quelques-uns participent aux recherches.

Un certain nombre de mineurs du 2 ainsi que quelques mineurs du 3 sont remontés par le 10. Combien ? Nul ne le sait. L'ingénieur Voisin a la joie d'apprendre que son sauveur, l'homme d'about, est de ceux-là.

Dans le bureau du chef de carreau, deux lits de camp sur lesquels reposent deux cadavres recouverts d'un linceul. Un mineur revêtu de sa tenue de travail entre, s'approche d'un lit, écarte d'une main tremblante le drap.

- Mon frère !

Charles DESCAMPS de Billy-Montigny est mort. Il avait 35 ans. A côté de lui, François CORDIER des Vieux Corons de Méricourt. Mort à 36 ans.

Dans une pièce contiguë, assis sur une chaise, pâle, enveloppé dans une couverture, le jeune ingénieur Pégheaire, sauvé par le géomètre Storet, se remet péniblement d'un début d'asphyxie.

Une vingtaine de blessés ont été remontés, certains dans un état désespéré. Les médecins s'affairent autour d'eux, tentent de les ramener à la vie en pratiquant la respiration artificielle.

Trois autres cadavres ont été ramenés à la surface dont celui du jeune Henri BERTIN, 18 ans, de Billy-Montigny, ramené par ses frères retournés aussitôt au fond à la recherche d'un autre des leurs : Alexandre, 16 ans.

Des équipes de secours sillonnent les galeries.

Près des barrières à l'entrée des fosses, des femmes crient leur douleur, profèrent des invectives à l'adresse

des gendarmes et de ceux qui ont le droit d'entrer sur le carreau de fosse, qui savent et ne disent rien.
Certaines s'évanouissent. D'autres, le corps secoué par des crises de sanglots, retournent à leur maison ...
Un mineur échappé à la catastrophe s'abat subitement ...

Un homme passe en courant. Une future mère l'interpelle

- Et mon mari ?

- Il est resté au fond.

Elle s'affaisse, sans connaissance ...

Des épouses, des mères n'ont pas bougé de leur domicile. Les yeux rougis d'avoir pleuré, elles s'entretiennent à voix basse ...

Interrogé alors qu'il retourne chez lui, le maire de Montigny-en-Gohelle, Arthur Houssin, répond, attristé

- On ne peut pas se faire une idée de ce que c'est. Il y aura au moins douze cents morts ...

Toutes les routes qui convergent sur les fosses sinistrées sont noires de monde.

La population est calme, respectueuse de la douleur de ceux qui souffrent, anéantie par l'impitoyable destin.

Qu'à la suite d'un coup de grisou une fosse soit détruite, à la rigueur, c'est concevable. Mais que trois fosses soient ravagées, au même instant ; non, ce n'est pas possible ...

Des nuages obscurcissent le ciel ...

Au 3, pour accéder aux différents étages, il faut —« déboucher » le puits, coûte que coûte.

A la lueur de lampes fumeuses, ingénieurs, porions, ouvriers mènent une lutte acharnée contre le fatras de planches cassées et de ferrailles tordues. Accrochés on ne sait comment, les uns coupent des planches à la hache, d'autres scient des fers, autant de débris que l'on remonte par le tonneau. Tels des acrobates, ils travaillent, à la merci du moindre incident qui les précipiterait dans le vide.

Après des efforts inouïs, enfin une première trouée ! On descend de quelques mètres. Et c'est encore un amas de décombres ! Même opération de déblaiement. Quelques mètres à nouveau gagnés. Et ainsi à plusieurs reprises.

Vers 15 heures, ils sont à 55 mètres de profondeur, et, en fin de journée, ils ont atteint 170 mètres. Mais là, impossible d'aller plus loin, impossible de se frayer un passage à travers les décombres : les débris forment un amas inextricable.

Entre-temps, Simon dit Ricq, a quitté le 3 pour se rendre au 10 ...

A tout prix, il faut désobstruer le puits 3: n'a-t-on pas cru entendre des appels à un certain moment?

Reumaux propose d'employer de la dynamite. D'autres suggèrent de précipiter du haut du puits un bloc de fonte, de plus d'une tonne, à usage de contrepoids dans les plans inclinés. Avec la puissance que donnerait à ce bloc l'accélération de la pesanteur, ne peut-on espérer provoquer la chute générale des débris au fond du puits ? ou tout au moins une ouverture assez grande pour permettre le passage du tonneau ?

Petitjean, qui connaît bien l'état des lieux pour y avoir travaillé depuis le matin, n'est pas partisan de la dynamite. De son côté, Bar craint que le bloc, dévié dans sa chute, ne heurte les parois du puits, provoquant de nouveaux éboulements et réduisant ainsi la section d'aérage. De plus, Il faudrait prévenir les hommes susceptibles de se trouver aux abords du puits et les inviter à se garer. Or, il s'avère Impossible de faire passer à travers les décombres une lampe de sûreté, et un message.

Dans ces conditions, l'ingénieur en chef Léon décide de surseoir la décision, toutes dispositions étant néanmoins prises pour agir dans un sens ou dans l'autre si l'opportunité s'en faisait sentir. Il est environ 17 heures.

Au 4, les ventilateurs marchent à fond ; dans le puits, l'air devient plus respirable. Mais la cage ne peut toujours pas descendre au-delà de 300 mètres. Il faudrait la remplacer par une autre de plus petites dimensions, opération qui demanderait plus d'une heure. C'est trop. Au fond, des hommes meurent.

Combien sont-ils ? 852 descentes ont été enregistrées. 47 hommes ont été sauvés, auxquels il faut ajouter 125 miraculés. N'ayant pu gagner leurs tailles proches du foyer d'incendie, l'ingénieur les avait fait remonter. C'était quelques instants avant la catastrophe ! Manquent à l'appel 680 personnes.

Lucien et Henri Evrard, ainsi que d'autres mineurs, descendent sous la cage, scient les guides en fer rabattues dans le puits. Après une heure d'efforts inouïs, la voie est libre.

Un spectacle horrible attend les sauveteurs qui mettent pied au dernier accrochage : au milieu de cadavres déchiquetés, des blessés râlent.

Pendant que certains s'emploient à les faire remonter, d'autres explorent les galeries voisines. Partout des cadavres, partout des éboulements, partout du mauvais air.

Les sauveteurs sentent les premières atteintes de l'asphyxie. A une vingtaine de mètres de l'accrochage, Dinoire et Lafitte tombent. Vite, on les ramène à l'accrochage.

Entre-temps, quatorze corps ont été remontés.

Sur le carreau de la fosse, c'est le remue-ménage suivi par la foule anxieuse. Tirées par des chevaux, des ambulances se mettent en place ; c'est donc des blessés ont été remontés.

Mais quels blessés ! Des hommes presque nus, dont la peau se détache par lambeaux. L'un est scalpé. Transportés sur civière à la lampisterie, ils sont pansés. Puis, chargés, un par un, dans les ambulances.

La grille s'ouvre. Une ambulance sort. La foule s'écarte. Qui est à l'intérieur? On veut savoir ! Des hommes arrêtent le cheval. D'autres bousculent les gardes, montent dans la voiture, lancent à la cantonade le nom du blessé.

Et ainsi chaque fois qu'une ambulance quittera le carreau de fosse. Parmi les noms entendus, Pierre Devos de Sallaumines, le bras droit arraché ; trois grands brûlés Eugène Choisy, cabaretier au Pont de Sallaumines ; Gaspard Guilleman de Méricourt-Village, et Jean-Baptiste Lemal de Méricourt-Corons.

De la foule montent des sanglots. Les larmes coulent. A l'espoir succède la déception.

D'eux blessés, soutenus par des camarades, regagnent à pied leur domicile. Les questions fusent de partout : mon père? mon frère? untel? Des paroles incohérentes tiennent lieu de réponses : ils reviennent

de l'enfer.

Les sauveteurs s'entretiennent sur le carreau de la fosse, se concertent : ils ont bien cru entendre des appels; mais, au fond, l'air est irrespirable.

- Y a-t-il encore des blessés? demande un journaliste.

- C'est fini ! Tous les vivants sont remontés. Il n'y a plus maintenant que des morts, répond tristement l'un d'eux avec un haussement d'épaules d'homme malheureux.

L'ingénieur Dinoire, remis sur pied, confirme

- Tout espoir de retrouver encore des vivants est dès à présent perdu ; il ne reste plus qu'à entreprendre méthodiquement le travail de pénétration dans les galeries. Des équipes dirigées par des ingénieurs se relayant d'heure en heure vont attaquer les éboulements et avancer avec précaution.

On sort deux berlines de la cage qui vient de remonter, deux berlines couvertes d'une toile, deux berlines qu'on roule vers l'infirmerie. Cinq cadavres presque nus, noircis, ratatinés, impossibles à identifier. L'un a le derrière de la tête emporté ; le reste de sa face ballotte sur les bras de l'homme qui le tire de la berline. Une vision insoutenable. Vivement, ils sont ensevelis.

La rumeur que tout espoir est perdu se répand dans la foule. Les familles ne peuvent se résoudre à l'évidence. Une activité fébrile règne. Des berlines sont chargées de bois. Les molettes du puits tournent. On se refuse à quitter les lieux. On attend. On espère. Qui sait? ...

16 h 30. Espoir ! 26 ouvriers sont remontés, sains et saufs ! Deux sont légèrement intoxiqués : Henri Stueux de Méricourt-Village et Gustave Bour de Willerval.

Alcide Lefin d'Avion, François Cerf de Noyelles donnent des détails de leur odyssee. Ils travaillaient dans un plan incliné quand se produisit l'explosion : un bruit terrible, une impression que tout s'écroulait autour d'eux. Ils courent vers l'accrochage. Des éboulements, des cadavres, un air vicié. Ils rebroussement chemin, trouvent par hasard un coin aéré, s'y blottissent. Combien sont-ils alors? 36, dont le porion Adolphe GRANDAMME et son fils.

Au bout d'un certain temps, ils reprennent le chemin de l'accrochage, Grandamme en tête. A travers les éboulis, ils rampent, passent au-dessus de cadavres. Certains n'en peuvent plus, Grandamme va les chercher.

Sous un éboulement, un galibot crie : « Maman, Maman » . Il a le bras coupé. Impossible de le délivrer. Le gosse meurt.

La marche épuise. A force de revenir en arrière Grandamme faiblit. Un à un des mineurs sont abandonnés. Grandamme essaye encore d'en ramener un. Ses forces le trahissent. Il tombe. Il ne reviendra plus. Ni son fils.

26 seulement revoient le jour. Quelle vision ont-ils du fond? Tout est éboulé. Partout des cadavres, des morceaux de cadavres.

L'espoir de retrouver d'autres ouvriers vivants est perdu. Les cages ne remontent plus que des morts.

La nouvelle de l'effroyable catastrophe de « Courrières » s'est répercutée dans la France entière, et à l'étranger. Les témoignages de sympathie affluent de toutes parts.

Dans l'après-midi, le Président de la République Fallières adresse au préfet du Pas-de-Calais le télégramme suivant

« Le Président de la République, profondément ému par la nouvelle de l'effroyable malheur qui frappe

la population minière de Courrières, s'empresse de vous charger de lui transmettre l'assurance de sa douloureuse sympathie.

« Un des officiers attachés à sa personne accompagnera ce soir MM. les ministres de l'intérieur et des Travaux publics et apportera sa part contributive aux premières victimes de la triste catastrophe ».

En signe de deuil. le Président Fallières ne participera pas le soir au bal de l'Ecole Normale.

Prévenu télégraphiquement, le député-maire de Lens, Basly, arrive vers 17 heures à la fosse 4. Il est accompagné de l'inspecteur général du service des mines au ministère des Travaux publics, Delafond. Ils sont accueillis par Lavaurs.

Partis de Paris à 17 h 25, le ministre de l'intérieur Dubief, le ministre des Travaux publics Gauthier accompagné du directeur des mines au ministère, l'officier d'ordonnance du Président de la République, le commandant Keraudren, arrivent par train spécial au Pont de Sallaumines vers 19 h 30. De là, ils sont conduits en voiture à la fosse 4.

1 100 mineurs au moins sont encore au fond, peut-être même 1 200. A-t-on quelque espoir d'en sauver encore? L'ingénieur en chef de contrôle des mines Léon montre à la délégation trois cadavres qu'on vient de remonter.

-Voyez dans quel état sont ces malheureux ! dit-il d'un ton désespéré.

- Tout espoir n'est pas perdu, ajoute Lavaurs. On a cru entendre, tout à l'heure, des coups de marteau dans la profondeur de la fosse numéro 3.

Sous une pluie battante, la délégation gagne rapidement Méricourt. Aux abords de la fosse 3, malgré le temps, la foule est toujours aussi compacte.

Les ministres sont conduits à l'orifice du puits. On peut descendre à 170 mètres, mais ... L'ingénieur des mines Leprince-Ringuet expose rapidement aux ministres la situation.

Il est 21 heures. Les ministres et leur suite montent dans un fourgon. Une locomotive les emmène à Billy-Montigny où se trouve garé le train spécial. La délégation, qui compte revenir dimanche, sera hébergée à la préfecture. Le train part pour Arras.

Devant l'impossibilité de désobstruer le puits 3, Simon, dit Ricq, est parti au 10, avec l'espoir d'atteindre le 3 par ce puits.

Il descend, accompagné de deux camarades, Bouvier et Pompier, et d'un porion de la fosse 10, Pélabon.

Par la veine Julie, ils partent en direction de l'accrochage 280 de la fosse 3. Ils y découvrent, morts, deux DEHAY, Charles et Ferdinand GUISGAND, Victor RUCART et son fils Pierre. Et un autre corps, difficilement reconnaissable celui de l'ingénieur Barrault sans doute.

Dans le puits, plus de guides. Ricq lance un appel. Pas de réponse. Il essaie une seconde fois. Du fond du puits, un S.O.S.:

- Ricq, viens vite nous débarrasser

Des hommes sont vivants ! Ils réclament des secours. Rapidement Pélabon, Ricq et ses camarades essaient de gagner les étages inférieurs. En vain ils tentent de s'approcher du barrage édifié pour circonscrire le feu dans la veine Cécile. Ils décident de descendre à 303 mètres par le beurtiat. Plus d'échelles. En désespoir de cause, ils empruntent un retour d'air qui les conduit à l'étage 303 par des écuries où gisent tous les chevaux. Ricq ouvre la porte d'aération entre le puits et l'accrochage : devant lui,

des camarades de travail vivants ! Ils sont 14 ! Un moment de joie débordante.

A l'étage en dessous, peut-être y a-t-il encore des survivants. Ricq lance plusieurs appels. Sans suite.

Il est temps de partir. La catastrophe, l'attente ont éprouvé les camarades retrouvés. Ils ne peuvent participer à d'éventuelles recherches.

Le groupe arrive cahin-caha à l'accrochage du 10, les sauveteurs soutenant, portant les sauvés au nombre de 17, trois autres ouvriers ayant été recueillis en cours de route. Il est 21 h 30.

Aussitôt après, Pélabon et Ricq se rendent au 3...

Entre-temps, Petitjean avait cru entendre des appels dans le puits. La mort dans l'âme, il ne pouvait rien faire 170 mètres seulement de puits, dont Leprince-Ringuet vérifie l'état, sont accessibles.

Sur ces entrefaites, arrivent Pélabon et Ricq dont Petitjean avait justement perçu les appels. Ils rendent compte de ce qu'ils ont vu aux accrochages 280 et 303, et du sauvetage de leurs camarades. De son côté, Leprince-Ringuet estime qu'on ne peut rien entreprendre dans le puits avant d'en avoir consolidé les parois.

Depuis longtemps, la nuit est tombée sur le pays noir. Aux abords des puits sinistrés, la foule des mineurs, parents et amis, est toujours aussi dense malgré la pluie qui tombe sans arrêt.

Elle piétine dans la boue, en proie à ce qui lui paraît être un cauchemar. Car, au fond des cœurs, subsiste un espoir. Elle attend. Elle espère malgré tout : un certain nombre d'ouvriers ne sont-ils pas prisonniers de la mine à cause des éboulements ? L'atmosphère n'est pas irrespirable partout. Des hommes ne sont-ils pas remontés vivants au 4, au 10 ?

Mais pour la direction des mines, pour les sauveteurs qui ont pu mesurer l'étendue du désastre, les chantiers souterrains ont été ravagés sur une longueur de 3 km environ et une largeur supérieure à 1 km à la suite d'une explosion qui aurait pris naissance à la fosse 3 et dont les effets se seraient répercutés jusqu'à la fosse 4 d'une part et au voisinage de la fosse 2 d'autre part. Partout des cadavres ...

Combien de mineurs sont descendus en ce matin tragique ? Environ 500 à la fosse 2, 440 à la fosse 3, 850 à la fosse 4. Au total, près de 1 800 hommes. 125 mineurs sont remontés du 4 peu avant la catastrophe ; 460 autres seraient remontés sains et saufs. Il resterait, ensevelis sous terre, plus de 1 200 morts : hommes brûlés, asphyxiés, déchiquetés, écrasés sous les décombres ...

Au fond, les hommes d'une même famille travaillent bien souvent en équipe. Dans certaines maisons, on compte trois, quatre, cinq absents. Combien de familles sont dans ce cas ? Cinquante, cent ? ...

Ainsi les Clin ont perdu quatre fils et leur gendre ... Une femme a perdu son mari et ses cinq fils ...

Dans une autre famille, trois frères, cinq beaux-frères, quatre neveux sont morts. Compte tenu des liens de parenté, c'est par vingtaine que l'on dénombre les victimes d'une même famille.

Corons de Méricourt, dans des files de maisons, pas un homme n'est rentré ... Des familles entières sont anéanties.

Le bureau de poste de Billy-Montigny est resté ouvert la nuit. Une foule de malheureux s'y presse. Des télégrammes partent dans toutes les directions ... « Père mort » ... « Frères décédés » ...

Il est 22 heures. Une jeune femme entre, éperdue ; se précipite au guichet. Le puits 2 est maintenant accessible. On vient de remonter des cadavres. Parmi eux, celui de son mari ...

CHAPITRE III

SOMBRE LENDEMAIN

Sur le carreau de la fosse 2, une femme va et vient. Pleurant. Sanglotant. Toute la nuit, elle est restée là. Debout. Marchant. Tournant en rond. Elle ne veut pas partir. Elle veut revoir, vivants ou morts, ses trois fils ...

Elle espère. Les gaz, en effet, n'empêchent plus l'accès du puits. Les sauveteurs ont pu descendre et, au cours de la nuit, une trentaine de victimes ont été remontées. Les unes dans le réfectoire, les autres dans un bâtiment annexe, elles reposent alignées, ensevelies.

Des fourragères apportent des cercueils. Entre-temps, le service d'ordre a été renforcé.

Par train spécial sont arrivés en gare de Billy-Montigny 300 hommes du 3ème génie. Le général Lebon, commandant le 1er corps d'armée, les généraux Chomer et Jacquelot sont là. On fait appel au 33ème régiment d'infanterie : un bataillon est mandé d'urgence.

Une partie des militaires gardent les bâtiments publics, les autres sont répartis entre les trois fosses. Les 5ème et 8ème compagnies du 33ème d'Arras occupent la fosse 2.

150 gendarmes sont également venus renforcer leurs collègues sur les lieux. Une section de gendarmerie, sous les ordres du capitaine Lenys de Béthune, reste en permanence à Billy-Montigny, prête à toute éventualité.

La mairie, la poste, les locaux administratifs de la Direction des mines de Courrières, de nombreuses maisons particulières sont pavoisés de drapeaux en berne, cravatés de crêpe ... Billy-Montigny est en deuil.

Revenus d'Arras par train spécial, les ministres et leur suite arrivent vers 7 heures à la fosse 4 pour y rendre un dernier hommage aux victimes de la catastrophe.

Ils interrogent ingénieurs et porions, s'inquiétant des travaux de déblaiement et s'enquérant des causes de la catastrophe. Cerf, un ouvrier mineur, donne ses impressions.

Deux cadavres horriblement brûlés sont remontés ... Les ministres se dirigent vers le bâtiment où sont rassemblées les victimes. Ils se recueillent devant les corps. Gauthier soulève un coin de linceul, recule. Ses yeux s'emplissent de larmes ...

Les personnalités montent ensuite sur un wagon plate-forme tracté par une locomotive qui les conduit à la fosse 3 où elles ne font que passer, puis à la fosse 2 où elles s'inclinent également devant les victimes remontées au cours de la nuit.

De là, elles regagnent Lens qu'elles quittent vers 10 heures pour Paris.

Venant de Lens, de Douai, de Lille, des trains déversent en gare de Billy-Montigny, aux haltes de Méricourt et de Sallaumines un flot ininterrompu de personnes. De tous les coins du bassin minier, par rail, par route, on vient sur les lieux de la catastrophe.

Nombreux sont ceux qui, anxieusement, se dirigent vers la demeure de parents.

Pour beaucoup, ce sera la nouvelle déchirante : ceux qui étaient au fond ne sont pas remontés. Ou bien, ils ont été remontés : morts.

Pour d'autres, la rencontre se traduira par un soupir de soulagement : le frère, le beau-frère, l'oncle, le

cousin, le neveu n'étaient pas affectés au poste du matin. Une joie cependant mêlée d'une indicible tristesse ; la solidarité est de règle chez les mineurs : les peines sont partagées.

D'un peu partout sont également arrivés des mineurs venus offrir leurs services pour participer aux opérations de sauvetage.

Sous un ciel gris, la foule, d'une densité extrême, a envahi les communes meurtries. A chaque pas, on croise la douleur. On ne parle qu'à voix basse.

A la fosse 4, les travaux de déblaiement sont menés activement. Dans le puits 11, la cage descend bois et matériels en quantité importante.

L'éboulement des bowettes rend cependant la tâche très pénible, dangereuse. Il faut étayer avec précaution. Les hommes se relaient fréquemment. On avance prudemment. Quelques cadavres sont dégagés.

Vers 10 heures, arrive Basly. Il assiste à la remonte de deux corps, se rend à la salle des blessés où les médecins s'affairent à réanimer un sauveteur, Fleury Tabary d'Avion.

A 12 h 30, le nombre des cadavres remontés depuis la catastrophe s'élève à 33. La plupart sont méconnaissables corps noircis, dévorés par le feu, déchiquetés par l'explosion. Ils sont alignés dans une galerie attenant à la lampisterie. Des membres du personnel ont reconnu : Fernand BLAISE, Victor Joseph CLEMENT, Antoine DEFAYE, Elie LAURENT, Henri POLLART, Léandre SYLVESTRE. Parfois, il y a doute est-ce le corps d'AUBERT, d'LOUDART ou celui d'un certain SENECOT ? ...

A la fosse 2, plus de 30 victimes ont été remontées au cours de la nuit.

Près d'une porte, affichée, une liste de victimes

Alfred Chandelier, Henri Delmotte, Auguste Curat, Léon Delannoy, Cailleret, Louis Leblanc, Oscar Brische, Désiré Sénécaux, Gaston Delevacque, Louis Lemaire, Valin père, André Lucien, . Henri Vermuse, Watrelot, Oscar Bourlard, Caporal, Goudelez, Caullet, Louis Huchon, Eugène Deprez, Eugène Wiart, Hoyois Léon fils, Henri Laude, Léonard Guyot, Léonard Jules père, Auguste Gourlet, Georges Douchy, Vertefoix, Alfred Cadol, Emmanuel Lefebvre, Georges Lobry

La foule se presse derrière la grille. Des femmes insistent pour avoir droit d'accès au dépôt mortuaire. En vain.

A la fosse 10, dans une écurie, étendus sur un lit de paille, dix corps ensevelis. Dont ceux de Henri BERTIN, Gustave BOTTI, Constant CHAUAUDRA, Antoine DEBETHUNE, Jean-Baptiste DELBART, Charles DESCAMPS, Henri DROMBY, Fernand LIEGEOIS.

Entre-temps, Ricq, après une brève apparition à la fosse 3, s'était rendu à la fosse 10. Il veut descendre et en avoir le cœur net : qui sait s'il n'y a plus de mineurs vivants? Il veut tenter une nouvelle exploration du 3 par le 10, expédition jugée dangereuse. Il insiste tant et si bien qu'il obtient l'autorisation de descendre.

Il est alors 8 heures. En compagnie du chef-ponion Pélabon, et sous le contrôle de l'ingénieur des mines Leprince-Ringuet, le groupe reprend le chemin suivi la veille. Le beurtiat de 303 à 326 est démoli ! Dans la bowette Nord, à cause des éboulements, impossible d'aller au-delà de la veine Amé. Dans la bowette du Midi, des hommes écrasés, des chevaux morts. Tous les accrochages du 3 sont visités : aucun être vivant. Sur le chemin, à l'aller comme au retour, aucune trace de vie.

A 14 heures, c'est la remonte. De cette expédition, l'ingénieur en chef Léon conclut : inutile de tenter d'autres recherches.

Face au nombre des victimes, face à la misère qu'engendrera la catastrophe, des décisions s'imposent.

Sur convocation du préfet, les directeurs des mines et les maires des communes concernées sont réunis à la fosse 4, à 14 heures.

Les obsèques des victimes se dérouleront dans chaque commune mardi à 11 heures. Les victimes non identifiées seront groupées à Méricourt-Corons. Cependant, pour permettre un rassemblement général dans ce dernier lieu, il est possible que les cérémonies soient avancées d'une heure dans les autres localités.

Le problème des funérailles étant réglé, il est décidé de former un comité de secours dont le préfet est nommé Président.

Peu après, celui-ci s'apprête à quitter le carreau de fosse. Deux femmes s'avancent, secouées de sanglots. Sept fils et frères descendus samedi matin. Depuis, aucune nouvelle. Elles supplient : qu'on leur permette de rechercher ces fils, ces frères, parmi les cadavres non identifiés.

Doucement, à grand-peine, on les repousse.

Entre les morts et la foule, une barrière. Une barrière qui tantôt a été ouverte pour laisser passer des convois de cercueils fabriqués dans les ateliers des mines de Lens, Liévin et Dourges. Une barrière que l'on ouvre maintenant pour la sortie des fourgons funèbres. Une condition de passage à travers la foule : que l'on donne les noms!

Des scènes insoutenables.

Il y aurait encore une centaine de cadavres au fond. Mais ...

Georges Touzé, un sauveteur, vient de remonter. Il a tenté d'explorer le fond. Ce ne sont qu'éboulements sur éboulements. Des cadavres partout. Le chaos. En outre, plus on s'éloigne, moins l'air est respirable. S'avancer trop loin, c'est aller au-devant de la mort.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, le nombre des sauveteurs atteints d'un début d'asphyxie croit. A la fosse 4, comme au 2 et au 10.

A cause de l'atmosphère surchauffée, à cause des odeurs cadavériques, il faut aérer fortement. Mais les ventilateurs des puits 2 et 4 attirent en même temps vers ces puits les gaz qui ont envahi les chantiers du 3.

Que faire? Dans le bureau des plans de la Direction Générale à Billy-Montigny, sont convoqués pour 16 heures

les ingénieurs du corps d'Etat, ceux de la Compagnie des mines de Courrières et des Compagnies voisines, ainsi que les géomètres des fosses sinistrées.

Quelle est alors la situation?

Il résulte des constatations faites dans les chantiers du fond que tout espoir de retrouver des vivants doit être abandonné. Reste à remonter le maximum de cadavres dans les meilleurs délais, et sans compromettre

la vie des sauveteurs.

Delafond, après avoir écouté les avis donnés, prend la décision suivante : fermer l'orifice du puits 3 qui, de ce fait, deviendra un puits de sortie de l'air entrant par les puits 2 et 4, lesquels seront aménagés en conséquence. Ainsi, les sauveteurs pourront avancer plus profondément dans les galeries et y relever les cadavres.

Il est en outre convenu que si le ventilateur du 3, au besoin renforcé par un second ventilateur, ne peut assurer un aérage correct, les recherches par le 4, où la pénétration dans les galeries s'avèrent difficiles par suite de l'importance des éboulements, seraient abandonnées. L'air serait alors aspiré par les puits 3 et 4 tirant ensemble sur le puits 2.

Vers 21 h 30, les bruits les plus divers circulent, mettant les foules en effervescence. Au 10, une équipe entière de sauveteurs aurait été victime d'asphyxie. Au 4, les femmes auraient envahi le carreau de fosse après avoir forcé le barrage de gendarmes. . .

Les abords du 10 sont déserts. Pas de victimes parmi les sauveteurs ... Demain, par groupe de 20 à 25, les parents auront accès à la morgue pour tenter de reconnaître les victimes non identifiées ..

A 22 heures, devant le danger d'asphyxie couru par les sauveteurs, les opérations de sauvetage sont suspendues. Au 4, tout le personnel remonte ; les quelque 200 ouvriers venus les remplacer sont renvoyés chez eux. Au 2 également, tous les sauveteurs sont remontés.

Il pleut à torrents.

Aucun homme n'a été sauvé ce dimanche.

Quelle vision du fond conservent ceux qui sans relâche ont participé aux travaux de sauvetage? Celle d'une mine ravagée, démantelée. Des débris humains épars, des cadavres sans nombre ...

Les fosses 2, 3 et 4: une gigantesque nécropole.

CHAPITRE IV

PLUS DE SURVIVANTS ? ...

Et pourtant ...

Ce samedi 10 mars, à 6 heures, on travaillait dur dans les veines Ste-Barbe et Adélaïde de la fosse 3.

Soudain, un bruit sourd, prolongé. Tel le roulement du tonnerre. Un coup de mine dans les parages? ...

Emportant à la hâte leurs vêtements accrochés à un bois, Wattiez et Bauchet, qui se trouvent dans le treuil reliant les veines Joséphine (326) et Louise (280), remontent en courant à l'étage 280 où ils retrouvent Boursier, Henri Castel, le galibot Martin, Nény, le petit Anselme Pruvost, Tourbier et deux autres camarades.

Que s'est-il passé? Que faire? Gagner l'étage 231. Dans la bowette : des gaz ! ... Le chef de file donne l'alerte. Vite, ils reviennent sur leurs pas. A mi-chemin, les uns après les autres tombent, victimes d'un début d'asphyxie. Anselme gît sur le sol, la face contre terre ; près de lui, sur le côté droit de la figure, sa lampe restée allumée : la flamme lèche son visage.

Combien de temps dura cette inconscience générale ? Une heure ? Le bon air revenu, chacun reprend ses sens. Les lampes sont encore allumées, sauf une. Celle du pauvre Anselme. En bougeant, il avait étouffé la flamme. Il est grièvement brûlé à la face. Il souffre atrocement. Ses camarades tentent de le consoler.

Il est environ 9 h 30 quand le groupe reprend sa descente vers l'étage 280. Les gaz, encore les gaz, empêchent l'accès de la bowette ! Suivant le courant d'air qui passe dans les bowettes, les malheureux, éperdus, montent, descendent dans le treuil : prisonniers des gaz

Vers 10 heures cependant, à l'étage 231, l'air semble assaini. Le groupe gagne l'accrochage. C'est le salut !

Avant d'alerter les services du jour, chacun se restaure même le pauvre Anselme, malgré ses souffrances : l'heure du « briquet » est passée depuis longtemps, la faim tiraille les estomacs.

A la longue, ils s'étonnent. Personne à l'accrochage. Aucun bruit, pas même celui familier du glissement de la cage le long des guides.

Quelques coups frappés sur des tuyaux dans le puits y a-t-il âme qui vive ? D'un étage plus bas, on répond. Des camarades qui attendent également que la cage vienne les chercher. Sans doute, un accident dans le puits ; il n'y a qu'à prendre patience : ce n'est pas la première fois, et ce ne sera pas la dernière.

Prendre patience? Nény, un Auvergnat qui travaille depuis six mois à la fosse 3, ne partage pas ce point de vue. Il suggère de retourner au bas de la veine Joséphine, à l'étage 326. A peine engagés dans le plan incliné, les jambes flageolent, les genoux se dérobent. C'est la dégringolade sur une trentaine de mètres.

Morts? Non, évanouis ... Pendant combien de temps ? ... Wattiez, le premier, reprend ses sens. Il écarquille les yeux : c'est l'obscurité absolue. Que lui est-il arrivé? Il se sent seul, il appelle. Une réponse à travers des pleurs c'est Anselme. Sa figure le fait tellement souffrir ! Boursier se réveille à son tour. Puis le jeune Martin.

Wattiez appelle son camarade de travail, Bauchet. Pas de réponse.

Dans la chute générale les lampes se sont éteintes. Martin a des allumettes, il rallume quelques lampes. Près d'eux, Bauchet, Tourbier, Henri Castel et leurs deux autres camarades râlent ; leurs corps se convulsent. Ils meurent ... Ils sont morts ... Les yeux des survivants s'emplissent de larmes ...

La flamme des lampes vacille : l'huile vient à manquer. Bientôt, ce sera l'obscurité complète. Et le désespoir.

Wattiez roule une cigarette qu'il allume à la lampe de Martin. Il pense à son gosse de six mois, à sa femme jeune et jolie. Lui mort, le temps effacera la douleur. Elle se remariera. Mais son gosse, comment sera-t-il accueilli dans le nouveau ménage? ...

Un gémissement l'arrache soudain à ces sombres pensées. Tâtonnant, Wattiez avance, cherche : Nény est tombé dans un trou plein d'eau. Il le tire de sa fâcheuse position, et l'enguirlande. Tout ce qui est arrivé, c'est de sa faute ! Pourquoi avoir quitté l'accrochage? Nény se plaint : mal à la tête, épaule démise, jambe cassée? Il souffre, se lamente.

Wattiez reprend son calme, réfléchit, se ressaisit. Il faut explorer les environs. Boursier et Martin l'accompagnent tandis que le pauvre Anselme reste en compagnie de l'invalidé Nény.

Arrivés à la bowette 326, stupeur ! Tantôt, ils avaient pensé que leur remontée n'était pas possible dans l'immédiat du fait d'un simple incident. Ils voient : des bois de soutènement cassés, le toit effondré. Et des cadavres partout ! Ils comprennent le silence du puits : une catastrophe a ravagé la fosse !

Sont-ils seuls ? A tout hasard, Wattiez tape sur les tuyaux. Son appel est entendu. De la veine Adélaïde, à l'autre bout de la bowette, on répond ! Mais qui? Impossible de passer au travers des éboulis, impossible de savoir

Les trois hommes reviennent au pied du treuil où sont restés Nény et Pruvost.

- Retournons à l'étage 231, lance Wattiez. Nény rechigne, gémit

- Je suis ici, j'y reste ; jusqu'à ce qu'on vienne me délivrer. Je souffre trop pour faire le moindre effort.

Le jeune Martin, ébranlé par ce qu'il vient de voir, décide de rester avec Nény.

Avant de se séparer, ils mangent ce qui reste dans leur mallette. Au cours du repas, Wattiez essaie de convaincre Nény et Martin de les accompagner. En vain ...

Après bien des péripéties, Boursier, Wattiez et le petit Anselme arrivent à l'accrochage 231 qu'ils avaient quitté deux jours plus tôt. Ils ont faim, ils ont soif. Ils retrouvent la mallette abandonnée là par Nény. Ils se partagent un maigre repas. Epuisés, ils essaient de dormir. Le froid les saisit. Ils se lèvent, courent. C'est la fièvre, et peut-être la folie ...

Quel démon les avait poussés à écouter Nény, à quitter cet accrochage ? ...

Samedi soir, Simon dit Ricq avait visité l'étage 280. A l'étage 303, il avait découvert plusieurs camarades vivants, ceux qui sans doute avaient répondu au groupe WATTIEZ. Ricq avait alors lancé des appels dans le puits. Ah ! s'ils étaient restés à l'accrochage 231 ! C'étaient dix rescapés en plus ! L'idée de Nény a déjà été fatale à la moitié du groupe. Quant aux autres, sont-ils condamnés à mourir, enterrés vivants ? ...

Mais qui donc avait répondu à Wattiez à l'autre bout de la bowette de la veine Adélaïde ? ...

En ce matin du 10 mars, entre les étages 280 et 326, dans une taille du quartier «Adélaïde», Noiret et Lefebvre détachent à coup de pioche le charbon de la veine. Au bas de la taille, Danglot et son aide ouvrent une brèche. Le charbon abattu tombe sur des tôles placées à même le sol. Dubois et

Vanoudenhove, deux jeunes rouleurs de 17 ans, le chargent dans une berline.

Soudain une détonation, sourde, assez lointaine. Danglot et son aide s'interrogent du regard.

- C'est probablement un coup de terrain, dit Danglot.

Et chacun de reprendre son activité. La berline pleine, les rouleurs la poussent vers sa destination.

Dans la taille, Noiret a ressenti la secousse ; il en est tout étourdi. Lefebvre également.

- Il doit se passer quelque chose d'anormal, dit ce dernier en regardant son camarade.

Tous deux descendent la taille et, dans la voie, rencontrent les rouleurs que vient de rejoindre Couplet, un gars de 18 ans. Son cheval ne peut plus marcher. A cause des gaz ! Il faut partir, et vite.

Ils courent avertir leurs camarades. Danglot alerte dans la taille Cuvelier et Louis Castel qui à leur tour appellent le raccommodeur Pruvost et son galibot Delplanque, 13 ans, occupés un peu plus haut. Tous avaient bien entendu un bruit inhabituel. Mais cela est si courant au fond qu'ils n'y avaient guère prêté attention.

Que s'est-il passé? Que faire? Ils tiennent conseil, et décident de descendre par le beurtiat à l'étage 326. Là, des cadavres ! Et une fumée âcre, soufrée.

Anselme Pruvost est le plus ancien du groupe . Sur ses conseils, ils remontent à l'étage 280, Danglot en tête suivi de Cuvelier. A l'orifice de la cheminée qui donne accès à la bowette 280, les gaz forment un écran infranchissable ! Cuvelier tourne de l'œil. Ça lui frappe dans la tête. Ils rebroussement chemin, anxieux, incommodés. A 326, ils trouvent un cul-de-sac où l'air est respirable. Une chance ! ils peuvent s'y loger à onze !

L'un consulte sa montre ; il est 9 heures. Ils sont prisonniers. Momentanément, car, au « jour », sans aucun doute, on s'emploie à rétablir la ventilation de l'air au fond, et bien vite les voies seront débarrassées des gaz. La marche a creusé les estomacs. Ils s'installent, sortent de leur mallette le traditionnel « briquet ». Ils mangent et attendent.

Les heures passent. A 15 heures, toujours rien. L'inactivité pèse. Couplet qui avait prospecté les environs signale un éboulement, côté sud, facile à dégager. Sortant de leur abri, ils font quelques mètres. Pruvost juge l'éboulement trop important. Ils frappent sur les tuyaux à air comprimé. Des coups sans écho ? Et pourtant, à l'autre extrémité, des hommes comme eux n'ont-ils pas entendu ?

En route pour 280 ! A cet étage, toujours les gaz ! Ils se sauvent. Les gaz les poursuivent. Ils s'affalent, sans dire mot.

Qui renaît à la vie le premier? Dans les ténèbres, huit voix répondent à l'appel. Trois silences : Cuvelier, le petit Delplanque et l'aide de Danglot, tous trois victimes des gaz...

Le frère de Danglot et son oncle travaillent à l'étage 326. Danglot insiste pour y aller. Par le beurtiat. La descente s'effectue en file indienne, sans difficulté. Et pourtant, ils ne se retrouvent qu'à six au pied du beurtiat ! Danglot et Lefebvre seraient-ils morts?

Au loin, des pas pesants? Que se passe-t-il?

Avant de quitter les lieux, les deux retardataires avaient tenu à dire un dernier adieu à leurs trois compagnons.

L'aide de Danglot respirait encore ! Le tenant, l'un par la tête, l'autre par les pieds, ils descendaient le beurtiat ! Dans le noir le plus absolu.

Friction, bouche à bouche maintiennent leur camarade en vie. Pour combien de temps? Il faut faire vite, et d'abord voir clair. Au cours des pérégrinations les lampes se sont éteintes. De l'huile, il y en 'a bien encore. Mais personne n'a d'allumettes.

Le neveu de Pruvost tombé à la tête du beurtiat doit en avoir dans une des poches de son jupon. Pruvost et Noiret regagnent la voie jonchée de cadavres. Dans l'obscurité, à tâtons, ils les tournent, retournent, fouillant des lambeaux de vêtements. Est-ce une profanation? Leur vie, celle de leurs camarades sont en jeu. Ils trouvent enfin une boîte. Ce doit être une « régie française ».

Quelle chance ! Bientôt on y verra clair. Sur le frottoir, un glissement mou ... Deux, trois allumettes sont essayées ... Pas de craquement. Elles sont humides ! Déçus, ils rejoignent leurs camarades.

Sécher les allumettes? Mais comment? Dans les cheveux des uns et des autres. Au bout de trois ou quatre heures ... , une allumette craque. Enfin ! Une lampe est allumée.

Cette lumière tant attendue dévoile des visages fantomatiques. Les regards se croisent, silencieusement ... L'aide de Danglot est mort ...

Mais à quoi sert d'y voir clair s'il n'y a plus rien à manger, s'il n'y a plus rien à boire. A quand remonte le dernier repas? Ils pensaient lumière, et maintenant leur estomac crie famine. Trois camarades sont déjà morts. A qui le tour? ...

Pendant ce temps, au jour, on ferme le puits 3 par un plancher étanche ... On bouche également les orifices des puits 4 et 11 ... Des hommes errent dans la mine meurtrière ... Le renversement d'aérage leur sera-t-il fatal ? ...

CHAPITRE V

DE PARIS, D'ALLEMAGNE : ILS ARRIVENT AU SECOURS DES MINEURS ENSEVELIS

Lundi 12 mars, à 5 heures du matin, arrivent à la fosse 4

de Sallaumines des sapeurs-pompiers de Paris ... Ils sont huit

le sergent	GODEFROY	Mie 211, de la 9ème Compagnie
les caporaux	LEFEVRE	Mie 2702, de la 9ème Compagnie
	VOGEL	Mie 4151, de la 9ème Compagnie
	PROUX	Mie 3188, de la 11ème Compagnie
	LAPORTE	Mie 3453, de la 11ème Compagnie
	DENIEL	Mie 3739, de la 11ème Compagnie
les sapeurs	LE COUEDIC	Mie 4261, de la 9ème Compagnie
	DEFARGES	Mie 4265, de la 9ème Compagnie
	ANDRE	Mie 4699, de la 11ème Compagnie

Leur présence : pourquoi ?

Les gaz empêchent la descente dans les puits sinistrés et l'exploration des galeries : une situation très grave. Comment y remédier? En faisant appel au corps des sapeurs-pompiers de Paris disposant d'appareils indispensables à la poursuite des opérations de sauvetage. Et c'est ainsi que, le dimanche après-midi, Lavaurs avait fait appel au Colonel commandant ce corps d'élite pour l'envoi de ces appareils.

Celui-ci avait avisé le Préfet de police qui, après accord du Gouverneur militaire de Paris, décida l'envoi immédiat d'un détachement de huit hommes. Départ de la gare du Nord : 22 h 30 ...

Aussitôt le détachement arrivé à Sallaumines, le sergent Godefroy se met en rapport avec la Direction des Mines ... Des heures passent, sans qu'il soit fait appel aux services des sapeurs-pompiers ...

Affectés aux travaux de sauvetage à la fosse 2, ils y arrivent dans la journée. A quelle heure? ...

Dans l'après-midi de ce lundi, en gare de Billy-Montigny, arrive par ailleurs une autre équipe de secours : un groupe de sauveteurs allemands revêtus d'une longue tunique sombre, sanglés d'un large ceinturon, coiffés d'une casquette plate à petite visière, le pantalon disparaissant dans de larges bottes. Leur uniforme, leur démarche altière rappelle l'armée prussienne, la guerre de 1870: une défaite française ... Leur arrivée jette un froid. Et pourtant ...

Dimanche 11 mars. Meyer prend son petit déjeuner.

Qui est-il ? Le directeur de la mine « Shamrock » appartenant à la Société « Hibernia » de Herne, une Compagnie des mines de Westphalie. Un directeur? Mais aussi un chercheur, un technicien, un spécialiste de la construction d'appareils respiratoires destinés à secourir dans les conditions les plus périlleuses les travailleurs des mines en détresse.

Avec les appareils de sa conception, Meyer, soutenu par l'inspecteur principal des mines, Engel, secrétaire général de l'Association pour les intérêts miniers du district houiller de Dortmund, a constitué une équipe de secours qui travaille en collaboration étroite avec un corps de sapeurs-pompiers de la mine « Rheinelbe » à Gelsenkirchen commandé par le capitaine Koch. Ce «commando» de secours qui exige de chacun une endurance à toute épreuve, une connaissance approfondie de la mine et de ses dangers, un esprit de complète abnégation, avait déjà eu l'occasion de faire ses preuves, notamment en 1905 lors d'un important incendie dans la mine « Borussia » à Dortmund. De plus, lors d'essais, il avait été prouvé qu'avec ces appareils l'on pouvait rester environ deux heures dans des secteurs emplis de fumée et de gaz toxiques.

Il est environ 9 heures. Le téléphone sonne. Au bout du fil, Engel. Il appelle d'Essen.

Avez-vous entendu parler de la catastrophe de Courrières ? demande-t-il à Meyer.

Je l'apprends à l'instant par la presse.

Les fosses, des exploitations minières du Nord de la France sont-elles bien équipées en appareils de secours? s'enquiert Engel.

Non, et c'est ainsi dans toutes les exploitations françaises.

Le dialogue se poursuit, un dialogue d'une importance capitale, un dialogue aux conséquences historiques.

- Considérez-vous comme possible une aide éventuelle des équipes de secours de la Ruhr?

- L'idée ne m'en est pas venue.

- Peut-être pourriez-vous vous rendre à Courrières avec votre équipe de sauvetage. C'est une occasion de mettre à l'épreuve votre matériel.

- Pas question d'y aller ! A moins que les Français nous le demandent, et avec Insistance !

- J'ai l'intention, poursuit Engel, de contacter le Directeur de la Compagnie des Mines de Béthune, Mercier, que je connais personnellement, pour savoir si notre aide lui paraît souhaitable.

- D'accord, interrompt Meyer. Mais à une condition expresse : votre télégramme exprimera clairement que notre équipe de secours n'ira à Courrières que sur sollicitation directe des Français.

Et d'ajouter que, si l'on pouvait compter sur lui et ses hommes, il lui faudrait d'abord s'en référer à la direction de la Société « Hibernia », et avoir son accord pour l'envoi éventuel de l'équipe de sauvetage, créée et entretenue par ladite Société.

Sur ce, Meyer se rend à son bureau où il fait part de son entretien avec Engel. Le comité de l'Hibernia doute également que des ingénieurs français s'abaissent à solliciter une aide de l'Allemagne ; et l'on s'accorde pour juger préférable qu'Engel n'intervienne pas auprès de Mercier.

Meyer rappelle Engel par téléphone, en vain. Passant outre les règlements, celui-ci, mû par un sentiment humanitaire, est parti à la poste.

En cours de route, il rencontre l'adjoint de Lôwenstein, membre de l'Association à laquelle il appartient ; il invite ce dernier à rechercher dans les archives tous documents sur les mines de Courrières et à se mettre en rapport avec la Direction des chemins de fer d'Essen.

Peu après 11 heures, part le télégramme : souhaitait-on l'aide des équipes de secours allemandes? Dans l'affirmative, il conviendrait de s'adresser au directeur de la mine « Shamrock » à Herne, Meyer.

Pressentant en outre le caractère dramatique de la situation, il intervient également par personnes interposées auprès de la Direction des Mines de Courrières. A 13 h 30, en accord avec les collaborateurs de Lôwenstein, un troisième télégramme est envoyé : « Nous sommes volontiers à votre disposition si besoin en est avec appareils et troupes de sauvetage ».

20 h 30. Meyer reçoit la réponse de Mercier : « Mines Courrières très sensibles sentiments condoléances ; acceptent avec reconnaissance votre proposition d'envoyer équipage de sauvetage gare Billy-Montigny Pas-de-Calais - Mercier ».

La Société « Hibernia » charge aussitôt Meyer de prendre toutes dispositions nécessaires en vue de gagner les lieux de la catastrophe : réunion immédiate des membres de l'équipe de secours, acheminement jusqu'à la gare, chargement des appareils.

23 h 11. Meyer et l'équipe des sauveteurs de « Shamrock » quittent Herne. A Gelsenkirchen, le capitaine des sapeurs-pompiers, Koch, et ses hommes de « Rheinelbe » se joignent à eux. A Altenessen, montent dans le train Engel et diverses personnalités minières.

Changements de train. Par télégraphe, les gares sont informées du passage de l'équipe de sauvetage. Un personnel conséquent est prévu. Le matériel passe d'un train à l'autre dans les meilleures conditions, sans perte de temps.

Dans le wagon-lit mis' à leur disposition à partir de Cologne, les sauveteurs ne dorment pas. Ils étudient les plans des fosses de Courrières, achètent les derniers journaux dans les gares principales, situent le foyer d'incendie, les galeries dévastées par l'explosion

Lundi matin, 11 h 23: arrivée à Lille où les accueille Mercier.

Départ : 11 h 58.

Ces hommes qui, en début d'après-midi, descendent du train en gare de Billy-Montigny, qui sont-ils?

Georg Albrecht Meyer, directeur, mine de Shamrock. Adolf Sternberg, directeur, mine d'Alstaden

Julius Ruhe,	chef-porion, mine de Schlâgel et Eisen.
Wilhelm Diekmann,	chef de porions de quartier, mine de Shamrock.
Peter Hansmeler,	porion de quartier, mine de Shamrock.
Heinrich Middendorf,	porion de quartier, mine de Shamrock.
Heinrich Droste,	surveillant, mine de Shamrock.
Friedrich Funke,	chef de taille, mine de Shamrock.
August Hans,	chef de taille, mine de Shamrock.
Hermann Nünker,	chef de taille, mine de Shamrock.
Dietrich Osiek,	chef de taille, mine de Shamrock.
Friedrich Eickhoff,	haveur, mine de Shamrock.
Eduard Funke,	abatteur, mine de Shamrock.
Hermann Hülsberg,	abatteur, mine de Shamrock.
Georg Jâger,	rocheur, mine de Shamrock.
Johann Reinking,	rocheur, mine de Shamrock.
Friedrich Wulfmeier,	soudeur, mine de Shamrock.
Karl Krauskopf,	pompier, mine de Rheinelbe.
Karl Freund,	pompier, mine de Rheinelbe.
Willy Berghaus,	chef-pompier, mine de Rheinelbe.
Hugo Koch,	inspecteur du service incendie, mine de Rheinelbe.
Karl Montag,	pompier, mine de Rheinelbe.
Friedrich Hüls,	pompier, mine de Rheinelbe.
Engel,	inspecteur des mines, administration.

Frentzel, inspecteur adjoint, administration.

Vers 15 heures, l'équipe des « feuermann » arrive sur le carreau de la fosse 2.

Devant eux, des hommes épuisés, découragés, désespérés. Des hommes anéantis par le malheur qui s'est abattu sur la corporation minière.

L'aérage des puits sinistrés continue à donner des soucis aux ingénieurs. Dès le matin, il était en effet apparu que si l'air entraînait bien au puits 2, il n'en était pas de même au puits 4 par lequel l'air vicié continuait à sortir. Le ventilateur du puits 3 ne parvenait pas à aspirer l'air entrant par les puits 2 et 4.

Des sauveteurs ont été victimes de leur devoir ; il n'y a plus de survivants. Convient-il de risquer d'autres vies pour remonter des cadavres? L'air, au fond, est irrespirable et les éboulements nombreux. La mine ne serait plus qu'un brasier activé par le renversement de l'aérage. Toute descente est suspendue.

L'aérage ne s'est pas établi dans le sens espéré. Ultime tentative : fermer les puits 4 et 11. En cas d'échec, pour vaincre l'incendie, pour chasser les gaz, une mesure extrême : inonder les fosses. Une idée qui germe ...

Et voilà qu'arrive d'Allemagne, pays contre lequel la France a failli de nouveau entrer en conflit à propos d'une crise marocaine, un groupe de sauveteurs munis d'appareils spéciaux et entraînés, dit-on, aux besognes les plus rebutantes.

Descendre au fond de la mine dans les conditions actuelles? Pas question ! C'est trop dangereux, estiment les Français. Les responsables allemands insistent. Au cours d'essais n'ont-ils pas manœuvré dans une atmosphère de gaz et de chaleur intense? Ils sont sûrs de leurs appareils.

Les Allemands, après leur étude dans le train, ont bien une idée approximative des lieux de la catastrophe ; mais ils ont besoin des Français pour les accompagner, pour les guider dans le dédale des galeries souterraines ; des Français munis, bien sûr, de leurs appareils.

Meyer d'ailleurs ne cache pas ses intentions : son équipe est venue pour participer aux premières opérations de sauvetage, mais aussi pour familiariser les mineurs français avec les appareils allemands. Une fois cette formation assurée, tout au plus une semaine, son groupe rentrerait en Allemagne.

Chez les Français, les avis sont d'abord partagés. Mais, si l'on veut tenter une descente, il faut bien qu'ils sachent se servir du matériel allemand : idée à laquelle finalement on se rallie. Devant les personnes présentes, Meyer effectue une démonstration.

En ce qui concerne par ailleurs l'aérage, conformément à la décision prise le dimanche, on se résigne, vers 16 heures, à abandonner les recherches par le puits 4. Celui-ci, et le puits 11, seront fermés. L'air sera aspiré par les ventilateurs des puits 3 et 4 tirant ensemble sur le puits 2.

Tel n'est cependant pas le point de vue de Meyer les opérations de sauvetage pourraient être menées simultanément par les puits 2 et 4.

C'est Delafond qui décide : tous les efforts seront concentrés à la fosse 2 de Billy-Montigny où abondent les cadavres.

Léon ne dissimule pas ses craintes. Les gaz, le feu - dont on ignore l'importance - , le nouveau courant d'air créé ce sont des explosions en puissance. Les Allemands se seraient-ils dérangés inutilement? Leur matériel, leur confiance en ce matériel forcent la décision : on descendra à l'étage 340 ! Objectif : s'approcher le plus près possible du foyer d'incendie supposé la cause principale de l'explosion.

Il est environ 17 h 30. L'heure est grave. Les hommes qui vont descendre ont écrit leur nom sur une feuille de papier. Au cas où ils disparaîtraient : morts. Ils sont équipés d'un appareil respiratoire, ils sont prêts.

La cage s'emplit d'un premier contingent. Elle descend lentement ... lentement ... Dans la salle du moulinage, l'attente est longue ... longue, angoissante : c'est la tentative du désespoir, avec le matériel le plus perfectionné qui soit ... Des coups de sonnette, enfin ! La cage est bien arrivée à l'accrochage 340. Elle remonte. On peut descendre !

La cage plonge une deuxième, puis une troisième fois, emportant le reste des hommes, des planches aménagées en civières et une demi-douzaine de ballons d'oxygène.

A 340 mètres sous terre, en tenue de travail : les Ingénieurs Léon, Cuvelette, Petitjean, des porions et ouvriers français ; les Allemands Meyer, Engel, Koch, Hansmeler, Middendorf, Droste, Eickhoff ; auxquels s'est joint le Docteur Deswartes.

Après avoir trempé leurs gants dans un seau de sublimé, ces hommes quittent l'accrochage. L'air n'est pas vicié : on peut respirer librement sans le secours de l'appareil respiratoire. L'opération aérée aurait-elle réussi ?

Petitjean ouvre la marche. Le groupe traverse d'abord l'écurie où gisent quelques cadavres, puis s'enfonce sans trop de difficultés dans les profondeurs de la mine mortelle. Sur le chemin, de nombreux cadavres marqués par les signes d'asphyxie, la plupart en décomposition. Certains gisent sur le ventre, les bras en croix ; d'autres sont adossés à la paroi de la galerie. Des passages sont si empestés que d'aucuns marchent quelque peu « à reculons », respirant l'air frais venu du puits.

Ils avancent ainsi sur plusieurs centaines de mètres, sans rencontrer ni gaz, ni fumée. Et c'est le chaos : des pierres, des bois sans dessus dessous. Impossible d'aller plus loin : tout est bouleversé. C'est le retour à l'accrochage.

Dans Billy-Montigny, la nouvelle de la descente à la fosse 2 d'une équipe de sauveteurs allemands s'est répandue rapidement. Une foule anxieuse s'est de nouveau rassemblée aux abords du puits. Après une longue attente, des sauveteurs remontent : ils n'ont trouvé que des cadavres. Nulle trace de vie, nul indice permettant de croire en l'existence de survivants. La mine est devenue une immense nécropole vérité, ô combien cruelle ! pour ces familles qui, envers et contre tout, caressaient encore quelque espoir.

Un grand point est cependant acquis : cette reconnaissance des lieux a redonné un certain moral aux sauveteurs français. Bien que, par suite des éboulements, les explorations lointaines soient impossibles, la mine reste accessible. Elle ne sera pas noyée. De nombreux morts pourront être rendus à leurs familles.

CHAPITRE VI

LE PAYS MINIER EN DEUIL REND SES MORTS A LA TERRE

Depuis deux heures du matin, la neige tombe à gros flocons. A l'aube de ce mardi 13 mars, elle recouvre le sol d'un épais tapis blanc ; la nature enveloppe dans un immense linceul toutes les victimes restées au fond, les associant ainsi aux funérailles de celles qui, remontées au jour, ont été ensevelies dans de blancs draps immaculés.

Sur les quais des gares de Billy-Montigny et de Lens, aux haltes de Méricourt et de Sallaumines, des trains bondés déversent un flot de mineurs endimanchés, de femmes vêtues de noir, en chapeau ou la tête couverte d'un simple fichu, les yeux rougis de larmes. Dès les premières heures du jour, sur la route nationale Lens - Billy-Montigny - Hénin-Liétard, une foule de parents, d'amis, s'enfonçant dans la neige qui ne cesse de tomber, s'avance, grave, silencieuse, vers les lieux des obsèques.

Les magasins sont fermés, les maisons restent closes. Un peu partout, aux étages des édifices, des drapeaux crêpés de noir. Un silence de mort règne : le bassin minier a momentanément cessé de vivre.

A la fosse 3 de Méricourt se déroulera tantôt la cérémonie officielle. Un hangar, à usage de dépôt de charbon, a été transformé en chapelle.

Les cercueils, une vingtaine, sont amenés par train. Des mineurs, des « brancardiers de Lourdes » venus d'Arras les transportent jusqu'à cette chapelle où ils sont alignés devant un autel édifié à la hâte. Sur le trajet, des soldats, baïonnette au canon, rendent les honneurs.

Les cloches des églises, proches ou lointaines, sonnent le glas rendu plus lugubre par la neige, une neige qui semble vouloir recouvrir vivants et morts.

Des mineurs, en tenue de fosse, se tiennent devant les cercueils dont deux seulement portent un nom : Louis Alphonse, agent de maîtrise mort en portant secours à ses camarades, et Antoine Duez, mineur. Les autres : « Inconnu » . Des couronnes les recouvrent : rouges pour la plupart ; l'une ressort particulièrement, faite de pensées, de lys, de roses sur fond de velours violet : c'est la couronne offerte par le Président de la République.

Soudain, un cri : « Garde à vous ! ». Les soldats mettent l'arme à l'épaule, des tambours battent, des clairons sonnent « Aux champs ». Il est 10 h 40. Le train amenant les personnalités entre lentement sur le carreau de la fosse. Au milieu d'une double haie de soldats et de gendarmes, celles-ci s'avancent et se groupent devant l'autel entre les deux rangées de cercueils.

Parmi ces personnalités : Dubief, ministre de l'Intérieur ; le commandant Lasson, représentant le Président de la République ; Duréault, préfet du Pas-de-Calais ; des parlementaires dont les députés Delelis et l'abbé Lemire ; Dupont, président du Conseil d'Administration de la Compagnie des mines de Courrières ; Mathieu, Maurice, Piérard, administrateurs ; Thellier de Poncheville ; Lavours, directeur ; Félix Bollaert, administrateur des mines de Lens ; des directeurs de Compagnies minières voisines : Reumaux de Lens, Elby de Bruay, Mercier de Béthune, Robiaud de Dourges.

Dans l'allée extérieure, Lamendin, député-maire de Liévin et secrétaire général du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, le « Vieux Syndicat » ; Delesalle, directeur du « Réveil du Nord » ; Selle, député-maire de Denain ; Escoffier, conseiller municipal de Douai ; Gallet, maire de Noyelles-sous-Lens ; Virel Modeste, d'Harnes ; Guidez, de Dourges ; des délégations syndicales des mines et autres corporations, dont celle de la Batellerie avec son étendard bleu et rouge.

Les gorges se serrent, des sanglots éclatent. Une femme se jette sur un cercueil, l'étreint, l'embrasse

- Ch'est à mi, ch'est à mi. Ch'est le mien qui est là-d'din ... Ch'est à mi, ch'est à mi ...

Le préfet s'approche, tente de l'apaiser. En vain. Elle a perdu ses six enfants dans la catastrophe ... D'autres femmes l'imitent ... Délicatement, on les écarte. Des gendarmes se glissent, et, placés coude à coude, entourent les cercueils.

Dans une atmosphère d'émotion insoutenable commence alors la messe célébrée par l'abbé Vaneuverswyn, curé de Méricourt ; Mgr Williez, évêque d'Arras, assiste pontificalement à l'office religieux qui dure près de trois-quarts d'heure.

Avant l'absoute, l'évêque prononce une allocution de circonstance qu'il termine par la lecture d'un télégramme de Sa Sainteté le Pape Pie X : « *Nous prenons part à votre douleur et, pensant aux veuves et aux enfants, exprimons notre douloureuse sympathie, dont nous nous inspirons pour demander le repos éternel des victimes et le soulagement de leurs familles* ».

Puis, c'est l'absoute : l'évêque bénit et encense les cercueils.

Par suite du mauvais temps, les discours officiels sont prononcés sur place. Prennent successivement la parole

- Dubief, au nom du Gouvernement

Il déplore cette effroyable catastrophe « *telle que l'histoire des mines n'en connaît pas* », il dit combien le Président Fallières souffrit à l'annonce de cette tragédie. Il salue avec respect les hommes tombés au champ du travail et fait l'éloge des sauveteurs. Il prend, au nom du Gouvernement, l'engagement de faire obtenir aux familles des victimes les réparations auxquelles elles ont droit.

- Rose, au nom des députés du Pas-de-Calais

« La parole humaine est impuissante à retracer l'horrible catastrophe ... Des efforts surhumains, des actes de bravoure, d'héroïsme, de folle témérité ont été accomplis pour en atténuer les terribles conséquences ... On ne peut que s'incliner devant la fatalité, devant la douleur de tant de familles » Il faut les soulager dans un admirable élan de solidarité. Mais, hélas ! on ne pourra rien faire pour rendre les morts à leurs familles.

- Dupont, président du Conseil d'administration

Courrières était la Compagnie où la sécurité des ouvriers avait toujours été la mieux assurée. Le grand jury de l'exposition universelle de 1889, à Paris, l'avait proclamé après l'examen des statistiques. La réputation de Courrières était devenue telle que des délégations d'ingénieurs anglais, belges, allemands étaient venues « visiter ses galeries de mine pour reproduire son système de boisage et adopter ses engins de protection pour les mineurs » -. Qui pouvait croire à un accident ensevelissant des centaines d'ouvriers ? Pourtant il a fallu se résoudre à l'évidence ... « Le deuil désespéré de cette héroïque population de nos mineurs, si honnête, si laborieuse, si brave au travail et au danger, nous navre ; notre cour est broyé avec leurs cœurs et avec eux ce sont des larmes de sang que nous versons. Mais nous n'avons pas le droit de laisser défaillir notre courage. Il faut que nous restions debout pour conjurer et réparer dans la mesure du possible les douleurs sans nombre causées par le désastre qui les frappe ... ».

- Jonnart, au nom du Conseil général du Pas-de-Calais

« De pareilles calamités, par le retentissement douloureux qu'elles ont dans les consciences et dans les cœurs rapprochent les hommes et les confondent dans un même élan de compassion et de solidarité »

- Laveurs, directeur de la Compagnie

« Le deuil, la douleur, les larmes sont partout à chaque foyer » ; mais « dans une si terrible épreuve,

nous ne voulons pas seulement pleurer ici nos chers morts. Préoccupés exclusivement en ce moment de sauver ceux qui peuvent être sauvés, nous voulons surmonter notre chagrin, faire pour eux aujourd'hui tout ce que le devoir commande, et faire demain pour tout ce personnel, pour cette grande famille si cruellement atteinte, non pas seulement ce que la justice conseille, mais ce que le cœur inspire »

- Cambiart, inspecteur de l'Assistance publique

Dans une courte allocution, il honore la mémoire des 29 pupilles de l'Assistance publique de l'Oise victimes de la catastrophe.

- Selle, député socialiste, maire de Denain, au nom de sa ville et du Syndicat des mineurs du bassin d'Anzin, prend le dernier la parole.

Il est venu saluer ses compatriotes venus à Courrières pour y mourir après avoir été chassés de la Compagnie d'Anzin ; il stigmatise l'avidité pécuniaire « des grandes compagnies capitalistes ».

Le cortège se forme ensuite et gagne le cimetière de Méricourt-Corons. Les corps de Louis Alphonse et d'Antoine Duez sont inhumés dans des tombes particulières tandis que les cercueils des victimes non reconnues sont déposés au fond d'une tranchée longue de 18 m, large de 4,20 m et profonde de 2 m environ, une tranchée prévue très grande pour recevoir les restes humains de ceux qui ne porteront plus jamais de nom, une fosse commune, un « silo »

Lamendin s'avance et prononce un discours violent.

. Jamais pareille calamité ... De partout, des condoléances ... De partout, des secours . Mais cela ne suffit pas ... Il faut aussi que les responsabilités de cette effroyable catastrophe soient nettement établies ... Dès maintenant, on peut dire que la Compagnie minière, guidée je ne sais par quel appât malsain, a commis la plus grande faute, le plus grand crime

La foule applaudit.

Lamendin s'écrie : . N'applaudissez pas, camarades, sur la tombe de nos chers morts

Et de continuer en ces termes

La Compagnie savait que le feu brûlait au fond de la mine, et au lieu de faire remonter les ouvriers, elle obligeait les descentes. (Dans la foule, des rumeurs : A bas les capitalistes !).

Sans doute espérait-elle parer au danger qui menaçait, mais elle n'en reste pas moins coupable et responsable.

Et ces responsabilités et culpabilité de la Compagnie ne dégagent en rien celles de l'Etat, car l'Etat, déclarons-le hautement, en a aussi sa part, sa lourde part.

Ses ingénieurs du service de contrôle ont des relations trop étroites avec les ingénieurs et administrateurs des Compagnies, et il s'en suit que, souvent, trop souvent malheureusement, ce sont les avis des directeurs des Compagnies, les rapports des ingénieurs des Compagnies qui font les avis et les rapports des ingénieurs de l'Etat.

Quant aux rapports et aux avis des délégués à la sécurité des ouvriers mineurs, de ces travailleurs qui peuvent bien prétendre avoir quelques connaissances après avoir passé des années au fond de la mine, on n'en tient aucun compte, aussi bien chez les ingénieurs du Contrôle que dans les bureaux de Compagnies.

Oui, crions-le, devant ces tombes : il faut que tout cela change, il faut qu'il y ait des contrôles véritables, il faut que l'on tienne compte des avis des délégués mineurs, si l'on veut éviter le retour de semblables catastrophes. Mais il ne faut pas permettre au Capital de jouer la vie des travailleurs, dans un intérêt exécrationnel de cupidité et d'égoïsme social.

Oui, braves camarades, reposez en paix, car votre mort sera vengée.

De par la solidarité ouvrière, vos veuves et vos enfants, en pleurs, seront secourus ; de par la volonté des survivants, vos représentants au Parlement, vos anciens camarades de travail, sauront exiger que la réparation la plus large soit faite à ceux que vous aviez laissés au logis le matin de la catastrophe, et qui vous pleurent maintenant.

Camarades, pauvres victimes, adieu !

Emu, Lamendin pleure devant la fosse commune.

A peine a-t-il terminé que, d'un talus dominant le trou béant, Vincent Noël, dont le fils mort, n'a pas encore été remonté, s'élance dans un véritable réquisitoire contre les dirigeants de la Compagnie. Le préfet l'interrompt et déclare la cérémonie close.

La foule se retire, sanglotante

Il est alors 13 h 30. Le ministre et sa suite gagnent la gare de Billy-Montigny où se trouve garé le train spécial qui les a amenés de Paris.

A Billy-Montigny, il est environ 8 h 15 quand deux compagnies du 2^{ème} bataillon du .33^{ème} régiment d'infanterie arrivent sur le carreau de la fosse 2, suivies peu après de 50 dragons.

Un hangar attenant au bâtiment principal du puits, deux grandes bâches disposées sur les côtés, une troisième couverte de tentures noires faisant ressortir une croix blanche en toile de fond : telle est la chapelle mortuaire où sera célébrée la messe.

L'autel ? Des planches sur deux berlines ; des religieuses l'aménagent. Perpendiculaires à l'autel, sur deux rangs, des tréteaux.

Vers 10 heures arrivent les premières voitures portant les cercueils, les uns garnis d'une simple croix, d'autres de buis, de couronnes, cercueils que suivent parents et amis en pleurs, cercueils que l'on dépose sur les tréteaux. Une mère suivant le cercueil de son fils tombe, victime d'une syncope. Elle est transportée au local de consultation des nourrissons.

Tout près, dans le réfectoire, d'autres parents essaient de découvrir parmi les victimes remontées, difformes, carbonisées, méconnaissables, des êtres qui leur sont chers. Une épouse croit reconnaître son mari. D'autres parents s'interposent : à ses chaussettes, à sa chemise, ils ont reconnu l'un des leurs.

La neige tombe, tombe ... Les délégations des sociétés cherchent abri sous le hangar. La circulation devient impossible. Les gendarmes dégagent l'allée centrale, avec peine : des familles entières entourent les cercueils. Lentement, on les recouvre de draps noirs, au milieu de sanglots à peine étouffés.

L'harmonie des mines d'Ostricourt prend place près de la chapelle improvisée. Il est 11 h 15. Le prêtre de la paroisse, l'abbé Sauvage, donne d'abord lecture d'une lettre de l'évêque d'Arras. Puis le service religieux commence. L'harmonie exécute la marche funèbre de Chopin. La foule sanglote, pleure.

A la fin de la cérémonie, le commissaire spécial Bodière et le capitaine de la gendarmerie Pouydebat, prennent en main l'organisation du cortège. La neige a cessé de tomber.

Un peloton de gendarmes ouvre la marche, suivi de délégations syndicales - dont une de Montceau-les-Mines - et de plusieurs sociétés. Des militants de la section syndicale de Billy-Montigny portent une couronne d'immortelles rouges. Suit l'harmonie qui exécute des marches funèbres.

Le premier cercueil, porté par huit hommes et suivi des membres de la famille, sort du hangar. Les soldats ont l'arme à l'épaule. La foule s'écarte. Trente-huit cercueils, trente-huit familles éplorées forment le cœur de ce cortège que suivent des personnalités syndicales ou politiques dont Basly, député maire de Lens ; Tournay, maire de Billy-Montigny ; Laurent, son adjoint, et les conseillers municipaux.

Le long de la route, des gendarmes maintiennent l'ordre. Alors que le dernier cercueil sort du hangar, la tête du cortège arrive au cimetière. Sans discontinuer, la cloche de l'église sonne le glas.

Au cimetière, une fosse immense de 20 m de longueur. Sur le talus, les drapeaux rouges des sections syndicales sont inclinés vers les cercueils rangés deux par deux, l'un en face de l'autre.

A chaque convoi, des scènes déchirantes ; les familles sont éloignées pour faire place aux familles suivantes. Des femmes, des enfants pleurent, crient, supplient. De la foule massée autour de la fosse commune montent des lamentations ininterrompues. Le dernier convoi arrive à 13 h 45. La neige se remet à tomber.

Delafond prend le premier la parole. Il déplore l'épouvantable catastrophe, fait l'éloge des sauveteurs, exprime aux familles des défunts les condoléances du Gouvernement.

Après lui, Tournay prononce l'allocution suivante Citoyennes,

« Citoyens,

Au nom du Conseil Municipal de Billy-Montigny, j'adresse un suprême adieu à nos braves camarades qui viennent de succomber d'une façon si affreuse.

Notre malheureuse population si laborieuse, si honnête, est une des plus éprouvée.

Il n'est pas une famille qui n'ait un parent victime de la terrible catastrophe dont le monde entier s'est ému. Il n'est pas une maison de Billy-Montigny où les larmes n'ont pas coulé.

Le deuil est universel, mais il frappe surtout notre commune où la désolation est immense.

Je remercie le représentant du Gouvernement de la République qui est venu honorer nos pauvres morts de sa présence, prouvant ainsi que si les ouvriers tombent trop souvent victimes du devoir, ils ne sont pas abandonnés de la démocratie.

Je remercie le citoyen Basly, notre vaillant ami Basly, qui est venu dès la première heure de la catastrophe, prendre sa place à nos côtés et mêler ses larmes aux nôtres.

Je remercie tous ceux qui sont venus à Billy-Montigny saluer une dernière fois la dépouille mortelle de nos malheureux amis.

Et vous, citoyennes, prenez un peu de courage. Vous ne serez pas oubliées. Vos enfants ne seront pas oubliés ; le monde entier tressaille de votre effroyable malheur. Vous serez secourus.

Chers morts,

Hier compagnons de lutte, hier camarades de travail, je vous adresse au nom de la population de Billy-Montigny, au nom de vos amis, au nom de la grande famille ouvrière, un dernier adieu.

Adieu ! »

Le délégué mineur Hurbain lui succède

« Citoyennes,

Citoyens,

En ma qualité de délégué mineur, il est de mon devoir de venir adresser un suprême et dernier adieu à nos camarades, à nos frères que la mort vient de faucher si impitoyablement.

Mais avant de laisser fermer cette immense tombe, au nom de toutes ces victimes, au nom du monde du travail, je réclame « Justice »

Que le Gouvernement ordonne une enquête sérieuse sur les causes de ce terrible événement et qu'il punisse sans faiblesse et sans pitié les auteurs responsables.

Que le Gouvernement ordonne à tous ses agents de tenir compte des avertissements, des cris d'alarme des délégués mineurs et beaucoup d'accidents seront évités.

Aujourd'hui, citoyennes et citoyens, que le pays noir est en deuil, que l'irréparable malheur est accompli, le moment n'est plus aux lamentations.

Il faut que le mineur sorte de l'engourdissement où l'ont plongé son dur labeur et les bas salaires, il faut qu'il s'unisse, qu'il se rallie au Syndicat afin de réclamer un peu de bien-être et son droit à la vie.

Je termine en adressant à tous nos camarades, à toutes nos femmes si éprouvées, l'expression de notre douleur profonde.

Adieu, camarades, adieu ».

Ses propos sont ponctués d'applaudissements ...

Avec Philibert, délégué de Montceau-les-Mines entouré de Monote et Lévy de la Confédération du Travail, la tension monte. Il condamne l'exploitation capitaliste «refusant aux prolétaires non seulement le droit au bien-être mais aussi le droit à la vie »

Des cris hostiles s'élèvent à l'égard des dirigeants de la Compagnie de Courrières. Deux drapeaux rouges sont plantés dans la fosse.

Puis, à son tour, Basly prend la parole

« Citoyennes, Citoyens,

Devant cette tombe que la fatalité a creusée large et profonde pour recevoir ses nombreuses victimes, J'ai le cœur déchiré.

Je ne sais comment exprimer ma douleur, vous dire ce que J'ai souffert depuis la nouvelle de l'épouvantable catastrophe qui met en deuil l'humanité tout entière.

Encore les scènes épouvantables auxquelles nous avons assisté sont-elles les moins sombres du drame. Nos malheureux camarades, lorsqu'on les a remontés du gouffre affreux, avaient cessé de souffrir. Mais qui dira ce qui s'est passé sous ce sol que nous foulons et qui semble vouloir garder à jamais son tragique secret? Qui dira ce -qui s'est passé dans les veines exigües où les ouvriers ont été surpris en plein travail ? Qui dira ce qui s'est passé dans ces galeries où des hommes, piétinant des cadavres, auront sans doute survécu quelques heures pour finalement mourir de démence ou de faim ? La raison n'est pas faite pour d'aussi effroyables épreuves. Elle chancelle sous l'inouïe violence du malheur ; elle sombre comme celle des quelques malheureux dont le martyre a commencé au fond de la mine et se continuera peut-être de longs jours dans les asiles spéciaux où on a dû les enfermer.

Depuis vingt ans, je ne cesse de clamer à la bourgeoisie possédante que l'ouvrier mineur est un paria, que son existence est en perpétuel danger, qu'il use ses forces dans un labeur déprimant et pénible. Depuis vingt ans, à la tribune de la Chambre, je demande des lois de protection du travail, des garanties pour l'existence de ces hommes que la mort menace tous les jours.

Ce que nous avons obtenu, il a fallu l'arracher presque de force. On a osé dire que le mineur avait une condition privilégiée. Oui, il est privilégié ; il ne meurt pas comme tout le monde, entouré des siens, avec comme suprême consolation les baisers affectueux de l'épouse, de la mère, des enfants éplorés. Il meurt brûlé, calciné, écrasé, déchiqueté. Il meurt dans un trou, sous un bloc de rocher, sous les roues d'une berline ou sous l'un quelconque des formidables engins mécaniques que la science a mis au service du seul capital. Il disparaît, à jamais, méconnaissable, et ses restes vont parfois, comme aujourd'hui à Méricourt, dans une immense fosse anonyme avec ce qui reste des infortunés qui ont râlé avec lui, qui

sont morts de la même misérable mort.

Quelle épouvantable destinée ! Il y a quelques jours la nature semblait se réveiller dans notre région grise. Le sol mélancolique et triste se réchauffait aux rayons d'un soleil de printemps.

Ah ! disaient nos houilleurs. Et après le dur labeur accompli sous terre, ils fouillaient à nouveau, dans leur jardin, la terre à la surface non pour lui arracher son secret, mais pour l'embellir et donner au coron un aspect moins désolé.

Aujourd'hui, dans cette plaine de Lens, dont l'histoire parle pour rappeler des hauts faits qui coûtèrent également de nombreuses vies humaines, la nuit est descendue.

Nuit dans les cœurs ! Nuit dans la nature ! La désolation est immense ; les cercueils défilent sous la rafale. Sous terre et sur terre, les éléments se déchaînent en même temps.

A vous, femmes de mineurs, dont les mères pleurent sur d'autres cadavres, à vous enfants que la mine attire, que la mine guette, que la mine meurtrira et anéantira peut-être un jour, je veux quand même essayer de vous apporter un peu de consolation.

Le monde entier a frémi d'horreur en apprenant le malheur qui vous frappe. Vous ne serez pas abandonnés. Vous serez secourus, la misère n'achèvera pas ceux que la mort a oubliés. Si les hommes entraînés dans le tourbillon des passions humaines vous oublieraient, nous, vos élus, nous serions là pour leur rappeler qu'il n'y a pas eu de malheur plus grand que le vôtre, de souffrances plus terribles que les vôtres, d'avenir plus désespéré que le vôtre.

Il faut que justice vous soit rendue.

Mon cœur est si plein de douleur en ce moment qu'il n'y a plus de place pour l'indignation.

Mais je le jure sur cette tombe qui nous glace d'horreur, sur ces cercueils que des mains tremblantes viennent de retirer d'une fosse pour les descendre dans une autre et sur lesquels, tous, nous jetons des regards terrifiés, justice sera rendue aux morts, justice sera rendue aux vivants, justice sera rendue à l'humanité.

Et vous, galibots, herscheurs, mineurs, dormez votre dernier sommeil. Nous garderons éternellement dans nos cœurs le souvenir de votre triste fin.

Et si un jour, le prolétariat minier, affranchi de la pesante oppression capitaliste, libéré de son servage, connaît des jours enfin paisibles, tranquilles et heureux, il n'oubliera pas votre martyre.

Adieu mes camarades, Adieu ! Adieu !

Bar s'avance au bord de la fosse. La foule se déchaîne, l'invective. Des cris montent : « Vive la Révolution ! », « Vive la grève ! ». Bar se retire.

A Avion (mairie : Delcourt), à Fouquierès-lès-lens (mairie Crépel), à Hénin-Liétard (mairie : Pruvost), à Noyelles-sous-Lens (mairie : Gallet), à Rouvroy (mairie : Tamboise), à Sallaumines (mairie : Toulouse) : même cérémonial, mêmes scènes déchirantes, mêmes discours, à l'occasion des funérailles des victimes du 10 mars.

Mais, si le discours de Basly paraît être le moins violent de ceux prononcés par les représentants syndicaux, c'est à Billy-Montigny qu'a été donné le ton des journées qui vont suivre : la classe ouvrière crie « Vengeance »

De toutes ses forces, elle s'emploiera à ce que l'exploitant minier, représenté par un rapace - le Vautour - , batte de l'aile !

CHAPITRE VII

REMONTE DES CADAVRES A LA FOSSE 2

L'équipe de sauvetage allemande avait emporté neuf appareils respiratoires du type « Shamrock - et deux appareils « Dräger » dont s'étaient également munis les sapeurs-pompiers de Paris. D'autres appareils devaient être envoyés par la suite.

Cet appareil « Shamrock », utilisé spécialement pour les opérations de secours dans les mines, se compose d'un groupe de trois bouteilles d'acier entourées d'un sac protecteur contre les chocs et munies d'une valve de communication avec la canalisation d'oxygène. Le sac protecteur renferme dans sa partie inférieure un régénérateur contenant des morceaux de potasse qui fixent l'acide carbonique, lequel sac porte en outre une soupape de sûreté laissant échapper le gaz au-delà d'une certaine pression. La réaction « potasse - acide carbonique » réchauffe l'air, rendu plus respirable par le passage dans un tube métallique formant autour des bouteilles une sorte de cadre. La respiration s'effectue par l'intermédiaire d'un masque, ou couvre-nez, relié au sac respiratoire par un tube en caoutchouc. Autonomie de marche : 2 heures.

Cet appareil, utilisable par ailleurs pour réanimer des personnes évanouies, permet aux sauveteurs protégés de vêtements d'amiante de s'introduire dans des passages très étroits où il n'est possible d'avancer qu'en rampant. Ils opèrent de ce fait beaucoup plus facilement que leurs camarades équipés du modèle « Dräger », ceux-ci ayant la tête emprisonnée dans un casque.

Après l'exploration des lieux lors de leur première descente, les sauveteurs allemands se mettent au travail. Ils ramassent des cadavres, les chargent sur leurs épaules et, au pas de course, les portent à l'accrochage où, dans la nuit de lundi à mardi, ils en rassemblent une quarantaine.

Régulièrement, ils regagnent la surface pour puiser un peu d'air frais ; ils y sont accueillis avec une considération qui va grandissante.

Au cours de cette nuit, 25 cadavres sont remontés et conduits à la lampisterie après avoir été aspergés de chlore et de phénol. La plupart sont noirs, gonflés, méconnaissables. Seront néanmoins reconnus grâce en partie à leurs vêtements ou aux objets qu'ils portent

- GAMAND Félix (29 ans) de Fouquières ;

- CAILLERET Emile (20 ans), DEPREZ Joseph (18 ans) de Rouvroy ;

- CHEVALIER Raymond (40 ans), DUBOIS Henri (15 ans), OWEL Léon (15 ans) d'Héhin-Liétard ;

- BAJART André (55 ans), COUSIN Adolphe (37 ans), CURAT Henri (40 ans), DEGAND Alfred (38 ans), DOUCHY Iréné (25 ans), FRIQUE Jules (37 ans), LADANT Nicolas (35 ans), LAMY Jean-Baptiste (22 ans), LEGRAND Léon (23 ans), LHOMME Achille (20 ans), MARBAIX Victor (24 ans), PARMENTIER Frédéric (38 ans), SALOME Camille (28 ans), VANDERNOTTE Louis (35 ans) de Billy-Montigny.

Des scènes poignantes, déchirantes, accompagnent chaque fois la douloureuse épreuve de la reconnaissance des corps.

Une femme, avertie que son mari était parmi les morts, arrive, soutenue par un jeune garçon. A dix mètres de la salle, elle s'arrête. Statue vivante de la douleur. Les forces lui manquent ; elle n'ose, elle ne peut pas entrer. Elle repart, se traînant, sanglotant tout bas, au milieu des assistants en pleurs.

Vers 10 heures, alors que, dans le hangar tout proche se prépare la cérémonie religieuse, une femme arrive de Méricourt. Il reste cinq cadavres à reconnaître dont celui d'un adolescent. Elle cherche son enfant. C'est lui. Elle s'arrête, le regarde, se jette sur son corps en décomposition, l'embrasse éperdument. Avec peine, on la dégage de cette étreinte dangereuse.

La première équipe allemande est restée au fond tard dans la nuit, sous la direction personnelle de Meyer. Une autre équipe, dirigée par Frentzel, lui succède.

A la surprise générale des Allemands : suspension des travaux de 10 à 16 heures. Ordre de Delafond. La raison ? Permettre à tous d'assister aux obsèques des victimes remontées ...

15 h 30, sur le quai de la gare de Billy-Montigny Meyer et la majorité des sauveteurs allemands. Ils prennent le train de 15 h 40 pour Lille. Ils retournent en Allemagne ...

Que s'est-il passé?

Meyer représente l'Allemagne. Delafond, la France. Deux pays diplomatiquement en conflit, deux pays qui en « découdent » - à Algésiras.

Meyer est un technicien, un « praticien » de la mine, un spécialiste du sauvetage. Delafond, un inspecteur général des mines à Paris, chargé de diriger les opérations de sauvetage.

Ces opérations auraient pu être menées simultanément par les puits 2 et 4, avait estimé Meyer ; Delafond ignore la suggestion. Dans la nuit de lundi à mardi, Meyer et ses collaborateurs avaient donné diverses idées sur la conduite des opérations. Delafond les ignore. Qu'on arrête les travaux une demi-journée pour les obsèques, les Allemands ne le comprennent pas : c'est perdre un temps précieux. Il faut redoubler d'efforts, et enrayer, de suite et par tous les moyens, le feu ; le laisser s'étendre, c'est risquer d'annihiler toutes chances de sauvetage.

Delafond avait méconnu Meyer. Bien plus, il ébauchait, dit-on, ses plans en secret ; ne les confiant même pas, semble-t-il, aux ingénieurs français : parce qu'ils seraient acquis aux idées des Allemands ? Pour Meyer, il était apparu clairement que Delafond ne voulait pas collaborer avec lui : l'équipe allemande était-elle de ce fait encore utile aux Français ? L'attitude de Delafond avait exaspéré Meyer. Plier devant Delafond ? Cela, jamais ! Meyer choisit de partir, la tête haute ! Et surtout aussi, parce que tous étaient convaincus qu'il n'y avait plus de survivants dans la mine.

Meyer, Delafond : deux hommes face à des circonstances exceptionnelles réclamant des décisions rapides, inhabituelles, dans un contexte de politique internationale tendue ; deux personnalités ayant mis au-dessus de tout l'honneur national.

Meyer s'en va, laissant néanmoins huit hommes sur place à la disposition des Français ... La veille, l'accueil des Allemands avait été plutôt froid ; mais, en moins de 24 heures, ils avaient gagné l'estime, le respect de la population. Aussi, malgré les obsèques encore toutes proches, il y a foule à la gare, sur le

quai, et au passage à niveau.

Leur départ est empreint d'une certaine sympathie de la part des autorités, et de chaleur humaine de la part de la population. Il manque un sauveteur à l'appel ? Le chef de gare retarde le départ du train. Lorsque celui-ci s'ébranle, c'est au milieu de cris : « Vivent les sauveteurs allemands ! ».

Un pompier parisien lance à leur adresse :

- Malgré l'affaire marocaine, nous sommes de bons camarades !

La foule agite des mouchoirs, des chapeaux

La forte impression produite par l'arrivée des sauveteurs allemands a mis momentanément dans l'ombre le détachement de sapeurs-pompiers de Paris, que viendra rejoindre, le 14 mars, le Capitaine De Salles de Hys, envoyé par le Préfet de Police sur la demande de leur Colonel.

Ils sont employés conjointement avec les huit sauveteurs allemands à l'exploration des galeries, à l'enlèvement des cadavres.

En avant, un guide : ouvrier ou agent de maîtrise ; suivi de deux sauveteurs munis de leur appareil respiratoire, prêts à intervenir pour ramener immédiatement leur guide à l'air frais en cas d'indisposition.

L'institut Pasteur avait envoyé un important contingent de souris blanches. On les abandonne un peu partout dans les galeries et chantiers du fond. Où elles vivent, l'homme peut passer. Mortes, il y a danger : présence d'oxyde de carbone.

L'exploration est progressive. Dès le mercredi, des équipes ont pu cependant s'éloigner de plusieurs centaines de mètres du puits 2, frayant ainsi la voie en direction de la fosse 3. Au fur et à mesure qu'elles avancent, les éboulements sont plus nombreux, les cadavres plus pénibles à voir : la figure effroyablement déformée, des traînées de sang partant de la bouche, le regard terrible, la peau se détachant en lambeaux. Certains sont noircis, momifiés, absolument méconnaissables.

Les corps remontés continuent à être alignés dans l'ancien réfectoire transformé en morgue où les familles ont libre accès. Instinctivement, les visiteurs mettent à la face un mouchoir. Les corps sont dans un tel état que l'atmosphère de la fosse et des environs est imprégnée d'une odeur de chair putréfiée. Chaque voyageur, arrivant en gare de Billy-montigny, est aussitôt saisi à la gorge par cette odeur.

Quel courage, quel esprit d'abnégation ne faut-il pas aux sauveteurs!

« Vous ne pouvez vous faire une idée de ce qui se passe là-dessous. Il me semble que ce n'est pas plus terrible dans un enfer. On ramasse de tous côtés des jambes, des bras, des têtes, et, avec cela, une odeur épouvantable se dégage des galeries. Je crois bien que je sentirai le cadavre pendant toute ma vie ! » dira plus tard à un journaliste le mineur Thomas Arcel, venu d'Auchel participer aux opérations de sauvetage dès le premier jour de la catastrophe.

De leur côté, le maire, ses adjoints Laurent et Brillon, se succèdent en permanence à la fosse dans une salle adjacente à la lampisterie, salle aménagée en bureau.

Vers 16 heures, dans les mairies de Billy-Montigny, Méricourt et Sallaumines, arrive de la Préfecture d'Arras la dépêche suivante

«Très urgent - Du rapport du Docteur Lourties, chef du service médical, il résulte qu'il devient nécessaire de procéder immédiatement à l'inhumation des victimes de la catastrophe de Courrières ».

« Un délai maximum de une heure sera accordé aux familles pour la reconnaissance des victimes. Ce délai expiré, les corps seront transportés d'urgence à Méricourt. Les cadavres reconnus seront immédiatement inhumés».

A 18 heures, sortent du carreau de la fosse quatorze cercueils répartis sur deux véhicules. Les services religieux de mardi ont été célébrés pour tous les morts remontés ou non des fosses ; le convoi funèbre part directement au cimetière. Dans la nuit tombante se rassemblent rapidement un millier de personnes, parmi lesquelles le maire et son adjoint Laurent.

Au cimetière, des femmes s'opposent à l'inhumation dans la fosse commune où reposent déjà une quarantaine de victimes. La mise en terre dure plus d'une demi-heure ; elle s'achève dans une obscurité à peine trouée par la lueur de quelques lanternes fumeuses.

Du mercredi 13 au jeudi 15 à l'aube, une soixantaine de corps sont extraits de la fosse ; 43 seront reconnus

- FREMY Louis (24 ans) de Dourges ;

- LEPOT Emmanuel (32 ans) de Thélus ;

- DUBOIS Julien (18 ans), DURIEZ Pierre (17 ans) d'Hénin-Liétard ;

- DELBROUCQUE Jean-Baptiste (18 ans), DUBOIS Jean Joseph (43 ans), LEFIN Henri (43 ans), LEROY Lucien (25 ans), MANOUVRIEZ Elle (24 ans) de Méricourt ;

- CASIMIR Edouard (32 ans), DUPUIS Jules (37 ans), DUSSART Alexandre (38 ans), LAMAND Marcel (16 ans), LIEGEOIS Auguste (26 ans) de Montigny ;

- COGNET Philippe (16 ans), GAILLARD Jules (24 ans), GOUBE Victor (15 ans), GOURDIN Arthur (14 ans), GOURDIN Henri (49 ans), LEVEQUE Philippe (54 ans), PLE Charles (20 ans) de Fouquières ;

- BERNARD Léon (32 ans), BERTIN Alexandre (16 ans), BIREMBAUX Edmond (19 ans), BOUILLIEZ Henri (17 ans), CANIVEZ Jules (16 ans), CHARDON Henri (30 ans), CLIQUE Etienne (43 ans), COUELLE Charles (39 ans), DELCROIX Alfred (20 ans), DANGREMONT Eugène (14 ans), DRUELLE Louis (18 ans), GOURLET Adolphe (36 ans), GRIVET Joseph (36 ans), JOUVENET François (15 ans), LENGELIN Désiré (44 ans), LIBRE Emile (18 ans), LORIAUX Alfred (32 ans), MAHIEUX Alcide (28 ans), QUANTIN Victor (19 ans), QUESNOY Dominique (17 ans), STRADY Léon (26 ans), DONFUT Désiré (49 ans) de Billy-Montigny.

Un peu partout dans le carreau de la fosse, sur des piliers, des pancartes. En gros caractères, une inscription -Il y a grand danger à toucher les morts ».

Malgré l'effroyable odeur de chair pourrie qui se dégage, deux femmes, admirables de dévouement, font inlassablement la toilette des morts avant de les ensevelir. Avec une extrême simplicité, elles accomplissent une tâche - ô combien dangereuse ! - Leur nom ? Mme Tondeur, Mme Guilbert.

Les instructions du Préfet sont vite connues de la population. Aussi, ce jeudi matin, sous une pluie glaciale transformant en boue l'épaisse couche de neige, la foule est-elle nombreuse sur le carreau et aux abords de la fosse.

Des mineurs vont et viennent. Dans le hangar, où sont entassées des croix sans inscription, les uns déposent des cercueils sur des tréteaux, d'autres les portent sur des convois.

Part à Thélus le corps d'Emmanuel LEPOT. Un camion emporte trois cercueils à Fouquières. Douze autres, dont dix portent la mention « Inconnu » ; sont rangés dans un fourgon de chemin de fer ; destination : Méricourt-Corons.

Quant aux victimes de Billy-Montigny, leur départ pour le cimetière est prévu à 10 heures.

Jusqu'au dernier moment on procède à la reconnaissance des corps dans les cercueils. Quelqu'un vient de

reconnaître un adolescent. La mère, présente dans la foule, se précipite vers son enfant, une masse informe ; éclate en sanglots. Le cercueil est fermé, puis hissé sur un chariot où sont déjà empilés treize autres cercueils recouverts d'une bâche rouge.

Et c'est la levée des corps en présence du maire.

En tête du cortège, la fanfare municipale de Fouquières venue rendre un suprême hommage à l'un de ses membres, Jules Gaillard. Une foule considérable accompagne les victimes. Des femmes aux longs voiles, vêtues de noir, se comptent par centaines. Ce sont toutes les familles endeuillées qui, chaque fois, se rassemblent.

Dans la tranchée nouvelle, creusée auprès de la fosse commune, les cercueils sont descendus. Au milieu de sanglots, de cris de douleur. De cris de désespoir.

Au nom du conseil municipal, le maire, après avoir évoqué le souvenir des morts, leur adresse un dernier adieu. Delacour, du Syndicat « dissident », des mineurs du Pas-de-Calais ; puis Omer, de la « Jeunesse de Montigny-en-Gohelle » A crient vengeance ! De la foule s'élèvent des clameurs « Assassins ! », « Vive la grève ! », « Vive la Révolution ! ».

Dans la matinée de jeudi, le bruit court à Lens qu'on a retrouvé 125 vivants à la fosse 2... Alors qu'un nouveau drame se joue à environ 800 mètres du puits ...

Lors d'une tournée au fond, Petitjean et Domaison ont aperçu à quelque 30 mètres devant eux, au détour d'une galerie, des flammes. Un incendie s'est déclaré. Il est 8 h 30.

Alerte générale ! Remonte immédiate de tout le personnel au fond, y compris les sauveteurs.

Delafond, resté seul pour diriger les travaux - Léon étant tombé malade à la suite d'une descente trop prolongée - décide de barrer les bowettes par lesquelles arrive l'air susceptible d'aviver le feu.

Des berlines de briques, truelles et autres matériaux sont descendues. Une équipe de maçons, accompagnée des pompiers, édifie trois barrages dans la bowette 340 et un quatrième dans la bowette 306.

Dans l'après-midi, un communiqué : « On fait des barrages contre les feux et on va commencer à relever les cadavres de la veine Ste-Barbe. C'est à tort que l'on a mentionné l'espoir de retrouver des ouvriers vivants aux recettes de la fosse 3. Les alentours de ce puits ont été explorés samedi et dimanche (...) sans rien trouver »

Les mesures de protection prises, on décide de poursuivre les travaux de sauvetage à l'étage 306.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, quinze nouveaux cadavres sont remontés.

Chaque matin, depuis la catastrophe, le jeune Roland Laurent, âgé de 17 ans, fait la navette entre les fosses 2 et 10 avec le secret espoir de retrouver son père.

Ce vendredi matin, Roland va de l'une à l'autre des victimes remontées la nuit. Elles sont dans un état de décomposition très avancée. Enflées, méconnaissables. Il hésite, regarde les vêtements. Soudain, à une ceinture, une pincette en cuivre. Comme celle qu'il avait fabriquée pour son père dans l'atelier d'ajustage, annexe de la fosse, afin de lui permettre de remonter la mèche de sa lampe suivant les nécessités.

Son cœur bat. Il avait gravé le nom de son père sur cette pincette. Serait-ce lui? Oui ! Vite, il court à la maison avertir sa mère, son jeune frère, et les autres membres de sa famille pour l'enterrement. Il faut aussi prévenir sa sœur mariée qui se trouve très éloignée de Billy-Montigny.

Parmi les quinze cadavres remontés, onze sont reconnus

- WADOUX Eugène (26 ans) de Fouquières ;

- COILLOT Alphonse (30 ans), COPIN Oscar (50 ans), CORNET Jean-Baptiste (20 ans), DELVALLEE Emile (28 ans), DESHAYE'S Séverin (39 ans), LAURENT Emile (45 ans), LHEUREUX Lucien (17 ans), TELLE Jean-Baptiste (55 ans), TONNEAU Jean-Baptiste (20 ans), WARTELLE Arthur (14 ans) de Billy-Montigny.

Ceux qui n'ont pas été reconnus sont dirigés vers le cimetière de Méricourt-Corons. Pour les autres, enterrement à 10 heures.

Devant la plupart des cercueils rangés dans la fosse commune et recouverts d'une épaisse couche de chaux vive, le maire, Tournay, prononce l'allocution de circonstance, une allocution d'un caractère assez exceptionnel.

Citoyennes, Citoyens,

C'est le cœur rempli d'une indicible tristesse que je reviens encore aujourd'hui devant cette immense tombe qui à jamais va devenir célèbre par les nombreuses victimes qu'elle renferme.

Camarades victimes du travail, vous êtes morts pour la plupart en héros, périssant en voulant vous arracher mutuellement au danger qui venait vous surprendre au travail.

L'abominable catastrophe qui vous a ravis si brusquement et d'une façon si tragique nous avait jetés dans la consternation, mais à cette heure où le sang-froid nous est revenu, nous venons vous dire que nous saurons faire tout pour assurer l'existence à ceux qui vous étaient si chers, et pour qui vous travailliez si courageusement.

Femmes veuves, orphelins, que ces paroles puissent vous apporter une légère consolation, et vous, chers morts, reposez en paix. La terre qui doit à jamais vous recouvrir ne sera plus souillée, car le terrain qui contient vos dépouilles mortelles vous a été dans l'assemblée communale d'hier concédé à perpétuité.

Une dernière fois, frères du travail, adieu »

Le feu prenant de l'extension, la recherche des cadavres est de nouveau interrompue vendredi matin, tandis que des travaux de maçonnerie sont exécutés à l'étage 306.

Le Directeur de l'Institut Pasteur de Lille, le Docteur Calmette, sur invitation d'une commission d'ingénieurs, descend au cours de la journée dans la fosse : l'exploration des galeries est très dangereuse, le contact des cadavres risque d'infecter mortellement des sauveteurs blessés au sang, même légèrement. Dans ces conditions, n'est-il pas préférable de cesser tout maniement, tout transport de cadavres?

L'après-midi, tous les travailleurs sont remontés.

Samedi 17. Poursuite des travaux en vue d'enrayer les progrès de l'incendie.

La commission des médecins nommée par Clémenceau, commission dont fait partie le Docteur Calmette, arrive vers 11 h 30 à Lens qu'elle quitte aussitôt pour Billy-Montigny.

Après avoir rencontré les responsables du Vieux Syndicat et de la « Fédération Syndicale », Clémenceau arrive à son tour à Billy-Montigny vers 14 h 30 où il est reçu par le Directeur de la Compagnie, Lavaurs, et l'inspecteur principal des mines, Delafond. En cours de route, il s'était arrêté à la fosse 4 de Sallaumines où l'ingénieur Weiss lui a expliqué les conditions d'aérage dans les puits sinistrés.

A la fosse 2, le ministre se fait exposer la situation. Il souhaite saluer les sauveteurs allemands. Ils sont occupés sous terre. Il prie Delafond de leur présenter ses félicitations, ainsi qu'aux autres sauveteurs.

Clémenceau assiste ensuite à une partie de la séance tenue par les médecins réunis dans l'un des bureaux de la Direction. Puis, après une rapide visite des installations du jour, il remonte en automobile. La

voiture roule sur la route nationale en direction d'Hénin-Liétard où elle s'arrête à l'entrée de la ville : une courte visite à la fosse 6 du Tonkin

Qu'a décidé la commission médicale ?

Après la réunion, un communiqué est publié.

« MM. le professeur Chantemesse, inspecteur général des services sanitaires, et le docteur Jules Renault, inspecteur général adjoint, délégués par M. le Ministre de l'intérieur, après enquête sur place, estiment que les travaux entrepris en vue d'extraire les cadavres de la mine, ne laissant pas l'espoir de ramener des personnes vivantes et présentant de très grands dangers pour les sauveteurs, doivent être conduits suivant une méthode différente ».

Et ces délégués de préciser leur pensée. La ventilation, telle qu'elle est pratiquée, ne présente pas de danger. Bien au contraire, elle permet de lutter contre l'incendie d'une part, et de procéder au relèvement d'un petit nombre de galeries d'autre part.

Ainsi tous les recoins de la mine pourront être explorés assez rapidement, et les mineurs ensevelis ramenés au jour par la suite.

« Les familles des malheureuses victimes n'ont pas à se préoccuper de cette situation ; les corps seront tous remontés dans un délai assez court et les reconnaissances ne seront pas plus difficiles qu'aujourd'hui, attendu qu'elles n'ont déjà lieu qu'au moyen d'objets trouvés sur les victimes, tels que : montres, vêtements, chaussures »

Dans la population atterrée, un bruit court : la recherche, la remonte des victimes sont reportées à deux, et même trois mois. Passé ce délai, la décomposition des corps serait telle que l'enlèvement des « restes » ne présenterait plus de danger...

La recherche, la remonte des cadavres sont suspendues ? La mine les rendra-t-elle ? Ceux qui ne sont pas reconnus seront enterrés dans le « silo » de Méricourt-Corons. Combien sont-ils ?

Sur les quatre faces du monument commémoratif sont inscrits 272 noms dont ceux de 20 victimes de Billy-Montigny

CURAT Alexandre (38 ans)

MACAREZ Etienne (36 ans)

DONFUT Arthur (20 ans)

MAHIEUX Ernest (28 ans)

DOUCHY Emile (34 ans)

MAHIEUX Louis (23 ans)

DURIEUX Nicolas (33 ans)

PERLOT Ildephonse (15 ans)

FRANÇOIS François (32 ans)

RUOL Florimond (19 ans)

GAILLARD Emile (32 ans)

TONNEAU J.-Baptiste (43 ans)

HARDELIN J.-Baptiste (17 ans)

TONNEAU Fortuné (39 ans)

HARDELIN Joseph (15 ans)

VERTEFOIX Achille (23 ans)

LAURE Théodore (17 ans)

VIMEUX Gustave (17 ans)

LENGLIN Emile (25 ans)

WIART Auguste (17 ans)

Quant aux victimes ci-après, certaines sont sans doute décédées des suites de leurs blessures ou d'un début d'asphyxie, soit à leur domicile - tel SARVILLE Louis - soit à l'hôpital ? Les autres ? Des victimes

remontées le jour de la catastrophe? Ou tardivement, mais reconnues grâce à des détails vestimentaires, à des objets qu'elles portaient. Qui sait ?

AUDEGOND François (20 ans)

HUCHON Louis (40 ans)

BOTTI Gustave (39 ans)

JENART Augustin (25 ans)

BOUCHEZ Alcide (15 ans)

LEMAIRE André (36 ans)

BROUILLARD Fernand (14 ans)

MANOUVRIER Ernest (26 ans)

DELASSUS Victor (15 ans)

PELLETIER Joseph (15 ans)

DOMISSE Adolphe (24 ans)

REMY Charles (32 ans)

DUBOIS Emile (21 ans)

SARVILLE Louis (20 ans)

DUPAS Constant (27 ans)

TONNEAU Henri (15 ans)

FAUQUETTE Rémy (23 ans)

VERMUSE Désiré (16 ans)

GIVERS Florimond (41 ans)

VICAIGNE Louis (24 ans)

HAMEAU Eugène (24 ans)

VIMEUX Oscar (14 ans) HOYOIS Oscar (21 ans)

Ajoutées aux victimes citées par ailleurs, elles représentent le tribut payé à la mine par Billy-Montigny lors de la catastrophe de Courrières

114 MORTS

CHAPITRE VIII

MORTS EN SURVIE ...

César DANGLLOT est mort. Le lendemain des funérailles officielles, le commandant Lasson et le préfet ont présenté à son épouse les condoléances du Gouvernement.

« LE GRAND ECHO » du 21 mars publie la liste des victimes de Méricourt ; parmi elles

- à Méricourt-Corons

.....

20 Léon Boursier, 20 ans, célibataire.

30 Louis Castel, 23 ans, célibataire. 67 Albert Dubois, 18 ans, célibataire.

175 Henri Nény, 38 ans, marié, 4 enfants.

177 Charles Pruvost, 45 ans, marié, 3 enfants. 178 Anselme Pruvost, 15 ans, célibataire.

224 Henri Wattiez, 27 ans, marié, un enfant.

- a Méricourt Village

.....

9 Romain Noiret, 33 ans, marié, 3 enfants.

32 Victor Martin, 14 ans, célibataire.

123 Elie Lefebvre, 38 ans, marié.

A Loison, chez les Couplet, on pleure la disparition de Léon ; à Billy-Montigny, tout espoir de revoir vivant le jeune Vanoudenhove est perdu.

Treize morts au champ d'honneur du travail.

Ils ont échappé à la catastrophe, ils ont vécu quelques jours avec « le briquet » de camarades morts. Ils se sont retrouvés sans vivres. La faim, la soif, le froid, la fièvre. La mort ? ...

Pour le père Pruvost, la situation est certes inquiétante ; mais non désespérante. Ni pour César Danglot, lutteur et boxeur, hercule au cœur d'or. Ni pour Noiret, l'homme de la campagne, travailleur, tenace. Ni pour Lefebvre qui met un point d'honneur à ne pas se laisser surpasser par son ami intime Noiret.

Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir! Les aînés ont le moral. Les jeunes sont tranquilisés.

Se laisser mourir de faim, de soif ? Pas question ! Il n'y a plus de vivres? Mais alors : que manger, que boire ? ...

L'un enlève l'écorce d'un bois et la mange. Voilà pour la faim I ... Il urine dans un bidon et en boit le contenu. Voilà pour la soif ! ...

Plusieurs l'imitent. Pour la nourriture seulement. Car, pour boisson, ils préfèrent le liquide que recueille une rigole longeant la paroi de la voie. Une eau mélangée d'urine, de poussière de charbon, avec parfois des excréments. Le tout, un liquide pâteux que l'on filtre à l'aide de l'étoffe d'un jupon.

Un quart d'heure plus tard, des rires, des chants. Un vent de folie s'empare de ceux qui ont absorbé l'infâme breuvage. Un breuvage avec un arrière-goût de sang humain.

Progressivement, le calme revient. Combien de temps a duré cet accès de démente? L'alerte a été rude ! A tout prix, il faut trouver une eau moins contaminée. Noiret, Lefebvre partent au hasard, cherchent. Soudain, sur la paroi d'un rocher, la vision d'une source. Ils gouttent le liquide qui s'écoule. De l'eau !

Sauvés, ils le sont momentanément. Car ils sont toujours prisonniers de la mine dont ils veulent sortir. Comment ? En ouvrant un passage à travers les éboulis de la bowette. Cela peut demander beaucoup de temps ; il faut donc ménager l'huile : une seule lampe sera allumée pour ceux qui travaillent. Les autres resteront dans le noir.

Avec les mains, ils déblayent bois et pierres, aménagent un boyau suffisamment grand pour permettre le passage d'un homme. Parfois, l'obstacle est un cadavre qu'il faut repousser dans les éboulis. Un travail épuisant, repoussant.

De nombreuses pauses sont nécessaires. Les corps sombrent dans une sorte de léthargie. Les esprits divaguent ...

Danglot se réveille. Il fait noir. Il appelle sa femme. - Adélaïde ! allume donc la lampe. Pas de réponse.

- Adélaïde ! j'ai soif, vite à boire du café. Adélaïde n'arrive pas.

La colère monte à la tête de Danglot. Il est prêt à tout casser. Adélaïde va en entendre pour ses « quatre sous ».

En se levant, il rencontre une main, la tire, mord un bras à pleines dents. Le bras d'un de ses compagnons Noiret ? Pruvost ? ...

Les uns les autres calment Danglot. Le pauvre se croyait dans son lit! Il sort d'un cauchemar pour continuer à en vivre un autre : enterré vivant.

A travers l'éboulement, ils avancent lentement, se frayent un passage d'une soixantaine de mètres : l'obstacle est franchi ! Illusion d'un moment, car plus loin devant eux un autre éboulement. Une courte joie suivie d'une amère déception.

Impossible de chercher le salut par l'étage 326. Ils reviennent dans leur abri, découragés et d'autant plus abattus que la faim les tenaille.

Dans la voie, un cheval va et vient ... Celui de Couplet. Ils le connaissent tous. Son nom : « Ecuyer ». Lui aussi est sorti indemne de la catastrophe. Il tient compagnie aux hommes.

Avec une fréquence redoublée, les regards se posent sur « Ecuyer ». Le tuer? Il ne peut en être question. C'est un camarade de travail I Et puis, il est la propriété de la Compagnie. S'ils le tuent, on leur en réclamera le prix ; ce serait alors la misère pour la famille.

Les estomacs font mal. Tuer « Ecuyer » - ? Non. Mais, le cheval. Ce serait bon à manger du cheval. L'abattre devient une obsession. Ah ! s'ils étaient sûrs d'être sauvés dans peu de temps. Mais quand seront-ils sauvés ?

J'ai faim, terriblement faim. Couplet, c'est toi qui connais le mieux « Ecuyer ». C'est toi qui l'exécuteras.

Quelques sifflements, des claquements de langues : des appels à peine perceptibles. Avec le secret espoir de ne pas être entendus. Prendre « Ecuyer » en traître, c'est pour tous un déchirement. Le voilà qui arrive. Dans le silence du tombeau, il a perçu les appels. Joyeux, il accourt, écoute sans comprendre ces voix humaines qui lui sont familières, attend de recevoir sur la croupe les tapes amicales de ses compagnons.

Mais aujourd'hui, rien. D'une main tremblante, Couplet tient une lampe dont la flamme vacille ; de l'autre, il palpe le front du cheval, repère l'endroit où il portera le coup meurtrier. Les autres se retirent dans l'abri. Couplet s'arme d'un pic, ramène les bras en arrière. Et vlan ! en pleine tête.

« Ecuyer » pousse un hennissement terrible, se cabre, rue, secoue la tête pour se débarrasser du pic planté dans la boîte crânienne quelque peu entrouverte, fonce dans la galerie.

Malheureux, troublé, affaibli, Couplet a raté son coup.

La bête, furieuse, revient au galop, surgit tel un monstre, repart. Que cette masse se jette sur les hommes, et c'en est fini d'eux. Vite, ils amoncellent bois et berlines dans la galerie. L'animal fonce sur le barrage, s'abat dans un bruit fracassant de ferraille.

Angoissés, les hommes écoutent. La bête s'est empêtrée dans les berlines qui résonnent de coups de sabots. Sa respiration d'abord haletante devient évanescence : la bête agonise ... Des soubresauts, puis le silence ... « Ecuyer » est mort.

Dans l'ancre de la mine, c'est la ruée sur le cadavre. Avec des instruments de fortune, chacun essaye de découper un morceau de viande. Le sang dégouline de partout sur la cuirasse. Danglot et Noiret réagissent : ils demandent à leurs camarades de regagner leur place dans l'abri. Puis, à l'aide de couteaux, ils dépècent la cuisse.

De la viande sanguinolente à satiété. Un festin de roi. Ce n'est pas aujourd'hui qu'ils mourront de faim.

Quel jour est-on ? Le 20 mars ? Le 22 ?

Les hommes continuent à chercher une issue ... Dans le lointain, un bruit. Des pas, dirait-on. Derrière une porte qui donne accès à la voie Adélaïde, un appel. Illusion ? Hallucination ? La porte s'ouvre. Dans les ténèbres, un homme s'avance. Un sauveteur ?

- Qui va là, crie Noiret ?

- Nény.

- M ... j s'exclame le père Pruvost désappointé. Espoir, déception : les nerfs de Couplet craquent.

- Je ne reverrai plus ma mère, je ne reverrai plus ma mère, répète-t-il en pleurs.

Pressé de questions, Nény raconte avec emphase son accident, son odyssee souterraine. Il exaspère.

- Ta g ... ! lui lance Lefebvre qui ne peut se contenir.

Nény en reste coi. On manque d'huile ? Il explique qu'il doit en rester un bidon dans une taille du côté de la voie Joséphine.

Pruvost en tête, le groupe s'y rend et trouve ... Martin accroupi, en pleurs, un morceau de pain moisi à la

main. Près de lui, trois malles. A la vue de ses camarades, il explose de joie. Une joie bien vite tempérée : il entend Nény au loin.

Celui-ci s'approche de Martin, le gifle, s'acharne sur lui. Nény serait-il devenu fou? Les autres interviennent. Danglot calme les esprits.

Pourquoi cette correction incompréhensible ? Sans doute pour faire comprendre à Martin de se taire. Le pauvre enfant, paralysé par la vue des cadavres, n'avait pas voulu partir avec ses trois compagnons. Il avait été l'esclave, le souffre douleur de Nény qui le contraignit à rechercher les malles des morts. C'est ce qu'apprendront ses camarades au fil des jours.

Martin est retrouvé. Etait-ce le but du déplacement ?

Non. Où se niche donc le bidon d'huile ? Nény indique une taille, s'excuse de ne pouvoir s'y engager à cause de ses blessures. Noiret, Pruvost y pénètrent et en sortent presque aussi vite : les gaz !

Les blessures de Nény : un faux-fuyant? Depuis qu'il est à Joséphine, Martin et lui-même n'ont-ils pas exploré les environs? D'aucuns se méfient : quelles idées Nény a-t-il derrière la tête? Il ne reste plus au groupe qu'à retourner dans l'excavation salutaire : le quartier général en quelque sorte.

Que deviennent pendant ce temps Boursier, Wattiez et Anselme Pruvost ?

Ils sont toujours à l'accrochage 280. Wattiez avait eu la chance de trouver aux abords du puits une réserve d'eau potable qui leur permit d'étancher la soif provoquée peu après leur arrivée par un accès de fièvre.

Pour vaincre la faim, ils se nourrissaient d'écorces de bois de chêne ; sauf Boursier qui, ne pouvant supporter cette nourriture, déshiquetait et avalait les toiles de malles vidées.

Des jours durant, cent fois peut-être, ils ont essayé en vain de quitter l'étage 280 par les deux beurtiats qui y conduisent. L'air vicié empêchait toute tentative d'évasion ...

Ils se sentent faibles, ils sont las. Comme sujets de conversation : la famille, la faim. Wattiez revoit les « plats » qui lui étaient servis alors qu'il effectuait son service militaire à Avesnes, ces restes de gamelles jetés dans un bac qu'un éleveur de cochons enlevait chaque soir. Quelle chance ont-ils ces cochons de manger à leur faim ! L'eau lui en vient à la bouche...

Sortiront-ils vivants de ce trou où ils se blottissent? Le petit Anselme donne des inquiétudes : sa brûlure au visage le fait de plus en plus souffrir, il n'arrive plus à s'endormir.

Couplet réclame sans cesse sa mère. De la part de Nény, que Danglot est obligé d'accompagner aux lieux d'aisances, ce ne sont que jérémiades. Le cadavre du cheval empuante l'atmosphère. Plus d'huile, plus d'allumettes : c'est le noir absolu.

La situation devient intolérable. Tous sont d'accord pour quitter les lieux. Nény suggère de gagner l'étage 231 ; après y avoir envoyé trois éclaireurs. Il ne peut être question de se séparer.

Du cheval, il reste le flanc, l'encolure, le poitrail. Les malles sont remplies au maximum d'une viande dégoulinante de sang. A tout hasard, on emporte des pics et autres outils.

Et c'est le départ pour une première étape, l'étage 280.

De nouveau, les hommes remontent le beurtiat. Les voici dans la voie 280. L'atmosphère est lourde, déprimante. Personne ne veut prendre la tête de la colonne par crainte des gaz. On s'arrête. Faut-il se résigner à mourir là? Mourir pour mourir, autant foncer. Danglot raisonne ses camarades. Pruvost hésite. Il a toujours donné l'exemple du courage ; aujourd'hui, il ne peut défaillir.

Danglot part en tête. Derrière lui : Lefebvre et tous les autres. Ils avancent à l'aveuglette ; trébuchent sur

des rails, des corps, des bois. Et atteignent la bowette 280 !

L'air est plus frais. Chance inespérée ! Ils y trouvent un peu d'eau potable dont ils s'abreuvent. Quel délice ! Par rapport à cette urine dont ils ont fait leur boisson habituelle.

L'espoir renaît. La marche se poursuit dans les ténèbres. Danglot et Martin connaissent le secteur. Ils servent de guide. Par un treuil, ils gagnent l'étage 231. On y respire bien. La fatigue se fait sentir. Une pause est nécessaire. Chacun goûte une joie intérieure : celle de revoir bientôt les siens.

Leur sauvetage ne dépend que d'eux. Ils en sont conscients. Une reconnaissance des lieux s'impose. Castel et Noiret s'enfoncent prudemment dans la bowette. Revenus, ils expriment des craintes : l'air semble vicié. Pour en sortir, il faut à tout prix gagner l'accrochage 280. Danglot et Lefebvre décident d'aller plus en avant ... L'air est respirable !

A quelle distance sont-ils de l'accrochage ? Danglot frappe de son pic un tuyau. Pas de réponse. Il appelle ses camarades.

Où aller? Danglot et Pruvost décident que le mieux est finalement de descendre par un beurtiat à l'étage 303. Ce qui est fait. De là, le groupe gagne l'accrochage où règne une odeur fétide de cadavres contre lesquels ils butent. Là non plus, pas de réponse aux appels lancés par tuyaux. L'endroit semble ravagé ; c'est l'ancre de la mort. Une nouvelle et cruelle déception.

Pruvost connaît bien la voie «Caporal» à 303. Le salut est-il par là ? Il prend la tête du groupe.

La voie est encombrée ! L'idée d'être prisonnier n'est plus supportable. Il faut aller de l'avant. Peut-être, d'ailleurs, n'y a-t-il éboulement que sur quelques mètres. A coup de pics, ils ouvrent un tunnel dans lequel ils s'engouffrent rampant, marchant à genoux, Danglot traînant Nény. C'est ensuite un tronçon de voie praticable ; et de nouveau, des éboulis. De temps en temps, une pause : pour voir si tout le monde suit. Plus de mille mètres d'un cheminement épuisant, d'une lenteur désespérante. Pour aboutir où ? Au pied d'un beurtiat qui conduira à la fosse 2 de Billy-Montigny ! Ils sont sauvés !

Joie de se dégourdir les jambes, joie d'être au bout d'un calvaire. Les morceaux de cheval emportés dégagent une odeur insupportable. En manger? Pourquoi? Puisque bientôt ils seront « au jour ». Certains, cependant, en prennent pour apaiser une faim tyrannique. Les restes néanmoins ne sont pas jetés ; ils sont déposés au pied d'un étau. Sait-on jamais.

Après une pause, Noiret et Lefebvre s'avancent vers l'ouverture du beurtiat. Ils tâtonnent. Des échelles sont cassées ! Comment grimper ? Des cercles de fer protègent les parois du beurtiat contre les poussées de terrain. Prenant mille précautions, s'aidant des mains et des pieds, ils montent lentement, lentement ... Le moindre faux pas, c'est la chute mortelle. Combien de temps dure cette ascension? Une éternité. Après un dernier rétablissement, ils se retrouvent enfin à l'étage supérieur. La voie est ouverte. Les autres grimpent à leur tour, Danglot soutenant Nény. Tous se retrouvent ainsi, sans incident, dans la voie qui doit les conduire à la fosse 2. Quelle tête vont faire les Billysiens en les voyant arriver ! ...

Soudain, Lefebvre heurte un cadavre. Il se penche, passe la main sur le visage, appelle

- Noiret, nous ne sommes pas au beurtiat du Maca ! Voici le corps du camarade Arthur Lecomte. Nous sommes toujours sur la fosse de Méricourt où il travaillait !

Non. Ce n'est pas possible. Noiret s'approche, se penche à son tour sur le cadavre. Pas de doute, c'est Lecomte. Il était le seul de la fosse à porter une barbe aussi fournie ...

Ils vont à droite, à gauche, butent contre des outils. Si, au moins, ils avaient un peu de lumière, ils sauraient de quelle fosse proviennent ces outils ; ils sauraient où ils se trouvent ... Ils cherchent, cherchent. En vain. Ils sont désorientés, perdus, prostrés.

Qui réagit le premier? Perdus, il faut revenir au point de départ. C'est la décision qui apparaît finalement la plus sage. Mais, auparavant, une collation. Au menu : bois, urine. Et puis un peu de repos : ils en ont

grand besoin ...

Couplet a conservé la longe d'Ecuyer. Elle servira pour la descente dans le beurtiat, une descente qui s'effectue sans encombre.

L'air est bon, mais la faim dévore les « rescapés ». Ne pas l'apaiser, c'est aller vers une mort lente. Cette viande déposée au pied d'un étau, trois hommes vont la chercher. Et tous se restaurent de charogne ...

De leur échec, ils ne se remettent pas ; ils sont en proie aux cauchemars les plus terribles. Le jour, ils ne le reverront plus. D'ailleurs, pour les familles, ne sont-ils pas déjà morts ? ...

L'air est frais. Il fait froid. Il faut partir. Nény ne bouge pas. Il a « fait son signe », il attend la mort. Qu'il reste ! Danglot prend la tête, s'engage dans cette voie qu'ils ont eu tant de mal à dégager et qui devait - ô ironie ! - les conduire à leur salut.

- Va voir si tout le monde nous suit, dit soudain Danglot à Dubois.

Tout le monde suit, même Nény ... Plus de mille mètres à nouveau parcourus dans des conditions inimaginables. Ce n'est plus l'homme qui avance, c'est l'instinct de conservation qui le fait avancer. Marche ou crève ! Voie « Caporal », accrochage 303. L'écurie. Le cadavre d'un cheval en décomposition. Danglot taille dans cette pourriture un morceau pour chacun. Qu'ils sont loin les bons biftecks d'Ecuyer !

A l'aveuglette, ils essaient de faire l'inventaire des lieux. Le jeune Vanhoudenhove découvre un coffre à avoine. Chacun en reçoit une poignée qu'il mâchonne religieusement. Ah ! ce goût ! Quel régal ! ...

Tiens ! un seau. A l'accrochage, il tombe un peu d'eau. On va la recueillir. D'instinct, Couplet? Castel? Danglot? frappent sur les tuyaux, lancent des appels dans le puits. Des voix répondent ! Les cœurs battent : la délivrance est proche.

Dans une joie délirante, ils attendent patiemment qu'on vienne les chercher, l'oreille aux aguets, les yeux fixés vers le puits où doivent apparaître les sauveteurs.

Des heures passent. Aucun bruit. De nouveau, ils appellent dans le puits. De nouveau, le puits résonne d'appels venant d'un étage supérieur.

Des sauveteurs? Ou des rescapés comme eux, réfugiés à l'accrochage 231 ? Ils veulent en avoir le cœur net. Du beurtiat 303, ils passent à la bowette 280 et, de là, ils gagnent l'accrochage, épuisés. 'Dans l'obscurité, Boursier lance

- Qui est là ? - C'est nous.

- Qui nous ? Dites vos noms. Deux exclamations soudaines - Papa 1

- Min garchon !

Au son de leur voix, le père Pruvost et Anselme se rapprochent, les mains se rencontrent. Ils tombent à genoux, s'étreignent, se couvrent de baisers. Au milieu de sanglots, de larmes de joie.

Un père et son fils, perdus dans les entrailles de la terre, se sont retrouvés après douze, quinze jours d'errement. L'émotion gagne les témoins invisibles de ces retrouvailles. Tous pleurent. Et songent à ces êtres chers, qui, là- haut, vivent dans le chagrin. Ces êtres chers au milieu desquels ils s'imaginent apparaître ...

Papa 1 ... Min garchon ! ...

CHAPITRE IX

MALHEUR, MISERE ET- SOLIDARITE ...

« DEVANT CETTE EFFROYABLE CATASTROPHE DISPARAISSENT LES FRONTIERES POLITIQUES ET NATURELLES QUI SEPARANT LES PEUPLES. TOUTES LES MAINS DOIVENT SE JOINDRE DANS UNE OEUVRE DE FRATERNITE CORDIALE. DANS DES CAS PAREILS, IL N'Y A QU'UNE POLITIQUE, CELLE DU CŒUR. FAUT DONC QUE TOUS, HOMMES, FEMMES, A QUELQUE CONDITION QU'ILS APPARTIENNENT, SE GROUPENT LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE POUR VENIR EN AIDE AUX PARENTS DES VICTIMES ' .

Extrait du journal allemand « BERLINER TAGEBLATT

De partout affluent des témoignages de sympathie ... Télégrammes adressés aux maires des communes endeuillées

« Profondément ému par l'effroyable catastrophe qui met en deuil le pays minier et toute la région du Nord, le Maire de Lille, au nom du conseil municipal -et de la population lilloise, adresse à MM. les maires des communes de Billy-Montigny, Méricourt et Sallaumines, l'expression de ses douloureuses condoléances ».

Le maire : DELESALLE

« En présence de la terrible catastrophe qui plonge dans le deuil les communes de Billy-Montigny, Sallaumines et Méricourt, la municipalité de Douai, au nom de ses concitoyens et de la population minière de Dorignies, envoie à ses collègues l'expression de ses plus vives condoléances »

Le maire : BERTIN

« Douloureusement accablée par la catastrophe épouvantable, Béthune adresse à vos populations l'expression de sa tristesse et de sa sympathie profonde ».

Le maire : LEGILLON

Trois télégrammes choisis parmi tant d'autres.

« Au nom du conseil municipal de Billy-Montigny, au nom des nombreuses familles ouvrières en deuil» et en son nom personnel, le maire, TOURNAY, remerciera tous ceux, toutes celles qui adresseront des témoignages de sympathie villes ou groupements, personnalités ou simples particuliers.

Télégrammes adressés au député-maire de Lens, Basly, de la part

des électeurs de Belleville (DEJEANTE) .. .

des travailleurs de l'arrondissement de Sceaux (COUTAUT) ...

des amis de Montceau-les-Mines (député BOUVERI) ...

de la Bourse du Travail de Nantes ...

des mineurs anglais du Pays de Galles (Northumberland) réunis en Congrès ...

Messages de sympathie par la voie diplomatique

le lord-maire de Londres, le président du Conseil du comité de Londres à l'ambassadeur de France ...

le gouvernement de sa Majesté britannique par l'intermédiaire de son ambassadeur à Paris : « Veuillez exprimer au gouvernement français la profonde affliction du gouvernement anglais en face du terrible désastre de Courrières et sa sympathie pour les survivants »

.le président de la Chambre espagnole au gouvernement français ...

l'ambassadeur d'Italie a transmis au président du Conseil les condoléances du gouvernement ...

les ministres de Belgique, de Serbie, du Brésil ont également fait une démarche au nom de leur gouvernement ...

Condoléances au Président de la République, à la France

télégrammes du roi de Belgique, Léopold II ; du roi d'Espagne Alphonse XIII ; du roi de Suède et de Norvège, Oscar II, et de la reine ; de l'empereur de Russie, Nicolas II et de l'impératrice ; du roi d'Italie Victor Emmanuel III ; du président des Etats-Unis, Théodore Roosevelt ...

l'empereur Guillaume II a chargé le prince de Radolin, ambassadeur à Paris, d'exprimer au président Fallières ses condoléances personnelles et celles du gouvernement allemand ...

le prince de Bulgarie a fait exprimer ses condoléances par Zolotovitch ...

le roi de Grande-Bretagne, Edouard VII, fils de la reine Victoria, a télégraphié de Biarritz ...

Compatir à la douleur des familles, c'est bien. Cela suffit-il? Non. Il faut agir pour que la misère ne pénètre pas dans les foyers où s'est abattu le malheur.

La quasi-totalité des journaux ouvrent leurs colonnes à des souscriptions. Des collectes sont organisées dans les bureaux, les ateliers, les écoles, les établissements privés et publics. De tous côtés sont mis en place des comités de secours : quêtes, spectacles au profit des familles des victimes.

Dans toutes les régions de France, des plus pauvres aux plus riches, se développe un immense courant de solidarité qui très vite dépasse les frontières : aux petits sous des humbles s'ajoutent les grosses pièces des gens aisés et les billets de banque des fortunés.

Albert Colas, coiffeur, rue de la Gare, est le premier citoyen de Billy-Montigny à ouvrir une souscription. Il recueille 63,25 F qu'il s'empresse de remettre au Maire ...

Le baron Henri de Rothschild, membre du Conseil d'Administration des Chemins de fer du Nord, arrive à Lens le lundi 12 mars. Il se rend immédiatement à Billy-Montigny pour visiter les lieux de la catastrophe. Au nom de sa famille, il remet une somme de 20 000 F ...

Le lendemain de la catastrophe, Basly adresse une lettre à tous les maires de la région, les invitant à réunir d'urgence le conseil municipal de leur commune à l'effet de voter un secours destiné à parer aux premiers besoins des veuves et des orphelins.

A chacun des conseillers municipaux de Lens, Basly écrit

« En présence de l'effroyable catastrophe qui vient de jeter le deuil dans notre bassin minier, je crois devoir convoquer d'urgence le conseil municipal de Lens, à une réunion extraordinaire, qui aura lieu ce soir, dimanche, à la mairie.

Nous devons venir en aide aux familles des malheureuses victimes et adresser un appel à la population.

Je compte sur vous, ce soir.

Meilleures amitiés »

E. BASLY

Le conseil municipal de Lens vote un crédit de 2 000 F, celui de Lille 10 000 F. Le premier conseil municipal à se réunir serait-il celui de Denain ? Dimanche à 9 heures. Crédit voté 2000 F.

Le lendemain des obsèques, à 8 h 30, le téléphone sonne à la mairie de Billy-Montigny : le préfet et le commandant Lasson arriveront en gare à 9 h 25, accompagnés du commissaire spécial de Lens, Rodière et du chef de cabinet du préfet, Roth.

Accueillis par le Maire et le Directeur de la Compagnie, ils gagnent la fosse 2. Là, ils s'inclinent devant les victimes remontées la nuit.

Puis, c'est une lente et longue marche dans les coronas ... Sur la plupart des portes des maisons, du buis noué d'un ruban noir ... Dans la rue, des allées et venues ... Surtout quand court le bruit que des corps ont été remontés de la mine, chacun espérant retrouver l'être cher, disparu.

Les personnalités vont de porte en porte. Ou presque. Apporter aux familles éplorées un peu de consolation, des secours immédiats et l'assurance que le Gouvernement ne les abandonnera pas.

Au sein des foyers meurtris, rue Ste-Barbe ... ~

Mme Louis LEBLANC reste veuve avec 5 enfants - François JOUVENET est mort : il aurait eu 16 ans le 21 septembre - Mme Victor MARBAIX est là avec ses 3 enfants ; son mari venait d'avoir 24 ans - Mme Gustave BOTTI : 5 enfants et un sixième sur le point de naître - Mme HARDELIN pleure ses enfants : Jean-Baptiste et Joseph, âgés respectivement de 17 et 15 ans ...

Coron Sainte-Barbe ...

Louis LEMAIRE, 15 ans et 3 mois, ne reviendra plus. « Min garchon ! min garchon ! Allez-vous me l'rindre ? » : sa mère sombre dans une crise de nerfs - L'état de Mme François FRANÇOIS est alarmant ; son second enfant est sur le point de naître - Mme Léon BERNARD : veuve - Jean-Baptiste

LAMY, célibataire, mort à 22 ans - Mme Charles COUELLE, 2 enfants, sanglote ; le préfet tente de la rassurer sur son avenir - Eugène DANGREMONT allait avoir 14 ans le 9 juin Il faisait partie d'une famille de 5 enfants - Etienne MACAREZ ne verra plus les cinq enfants qu'il adorait. Son épouse tient le dernier né dans ses bras. Jamais son mari n'aurait manqué un poste, jamais il ne sortait, sa famille avant tout : « Qu'allons nous devenir? Nous ne sommes pas d'ici. Nous n'avons pas de parents. Rien, rien, rien » ...

C'est de nouveau la rue Ste-Barbe ...

Emile GAILLARD, 30 ans, était porion à la fosse 3. Sa mère pleure ... Un enfant plein d'avenir ... Si au moins elle pouvait le revoir. .. Avoir élevé des enfants si grands, et les perdre ainsi.. . - Veuve, Mme Alfred LORIAUX ; veuves aussi Mme Adolphe GOURLET et Mme Henri DELMOTTE : toutes trois avec un ou plusieurs enfants à charge - Désiré LENGELIN a été remonté ce matin ; sa femme, mère de 2 enfants, revient ; elle l'a reconnu, elle n'en peut plus - Mme DOUCHY, en pleurs, accueille la délégation. Le préfet l'embrasse. Il serre la main de son mari, prostré, dont les cheveux, soudain, sont devenus tout gris : leurs fils Iréné et Georges, 26 et 15 ans, sont morts, au fond, côte à côte ...

Corons de la Perche ...

Mme GUIOT a perdu son mari Jules (53 ans) et son fils Léonard mort le lendemain de ses 21 ans ; leurs corps ont été retrouvés enlacés : un vide immense dans ce foyer où il reste 2, 3 enfants? - Jean-Baptiste TONNEAU (43 ans) et son fils aîné Jean-Baptiste (20 ans) ne sont plus; Mme TONNEAU embrasse, serre contre elle un enfant d'une quinzaine d'années : il était au fond au moment de la catastrophe ; on lui cria de se sauver, il est remonté par la fosse 10, « rescapé » Mme Henri CHARDON, un enfant - Mme Auguste CURAT, 2 enfants - Mme LHEUREUX parle de son fils Lucien qui allait avoir 17 ans : « Il était la joie de la maison. Toujours il se conduisait bien. En classe, il était toujours premier. Et la mine me l'a pris ». Et il s'en est fallu de peu qu'elle ne perde un second fils: vers 7 heures, il devait descendre avec un vérificateur - LEFEBVRE pleure son fils Emmanuel qui aurait eu 20 ans le 23 mars ...

Une pause chez Louis Wendevoir, 42 ans, remonté sans connaissance par la fosse 10. Lors du « sauve-qui-peut » général, il a voulu sauver un galibot ; il est tombé, asphyxié. Le bras encore à moitié paralysé, il souffre de douleurs dans les reins. Il n'a pas entendu l'explosion. Il est sauf ...

CANIVEZ a failli lui aussi être victime de la catastrophe ; les parents pleurent Jules, 16 ans, l'aîné de leurs 5 enfants - Jules FRIQUE, mort à 37 ans - Le père GUISON a participé aux premières opérations de sauvetage sans savoir que son fils, Aimé Constant, 17 ans, était parmi les victimes. Remonté asphyxié, il est mort brusquement le lundi. Une consolation pour les parents, ils l'avaient auprès d'eux - Georges LOBRY, 18 ans, appartenait à une famille de 8 enfants - Mort aussi à 18 ans : Louis DRUELLE ...

La visite des familles continue, continue ... Interminable ... Au milieu des pleurs et des gémissements ... Ici, le préfet tente de reconforter Mme Jean-Baptiste TELLE dont l'un des 3 enfants est infirme ... Là, on pleure un jeune enfant de 15 ans, Alcide BOUCHEZ ... Plus loin, une veuve a perdu son fils, son soutien, Alphonse COILLOT ... A côté, c'est une maman âgée qui a également perdu son soutien, son fils Rémy FAUQUETTE ... Adolphe DOMISSE est mort, célibataire ; mais sa perte est durement ressentie par la famille de son beau-frère ... La douleur du père et des sœurs d'Augustin JENART arrache des larmes ... Que vont devenir les 5 enfants en bas âge de Florimond GIVERS ? ... Les familles CORNEZ et CHANDELIER ont eu chacune un enfant rescapé ; mais aussi un enfant mort : Jean-Baptiste CORNEZ (20 ans) et Alfred CHANDELIER (14 ans) ... Autre cruelle épreuve pour le père CHANDELIER : au moment de la visite du préfet, un autre de ses enfants, Raymond, 3 ans, meurt. Le pauvre père est écrasé par la douleur ...

Dans ces maisons où entrent les personnalités, ils ne reviendront plus

Emile LIBRE, 18 ans ; Achille LHOMME, 20 ans, soutien de sa mère veuve ; Léon STRADY, 26 ans; André BAJARD, 55 ans, père de famille ; Joseph PELLETIER, 15 ans, orphelin élevé par Henri Sannei ; Séverin DESHAYES, 39 ans, père de cinq enfants ; Constant CHAVALAUDRA, 45 ans; César DANGLOT, 29 ans, père de 2 enfants ; Alfred DELCROIX 20 ans, l'aîné d'une famille de 11 enfants ; Augustin GOURLET, 35 ans, père de 2 enfants ; Désiré DONFUT (49 ans), et son fils Arthur (20 ans) ; Achille VERTEFOIX, 23 ans, dont la mère est veuve ; Fernand BROUILLARD, 14 ans ; André LEMAIRE, 36 ans, marié ; Alexandre CURAT, 38 ans, père de 3 enfants ; Charles DESCAMPS, 35 ans, cabaretier, victime de son dévouement ; Alfred DEGAND, 38 ans; Oscar COPIN, 51 ans ...

Parmi les dernières familles visitées, un survivant : Jean-Baptiste DELATTRE, 33 ans, père de 4 enfants. Remonté samedi à 15 heures, réanimé après 16 heures de friction, il est alité avec une fluxion de poitrine. Ses jours sont en danger. Il mourra ...

Dans chaque maison, des paroles de réconfort du préfet, un billet de 50 F remis par le Directeur Laveurs, un secours complémentaire donné aux familles en détresse par le délégué du Président de la République, le commandant Lasson.

Cette visite aux familles éprouvées : un pénible voyage à travers la misère, sous l'empire d'une émotion intense, les yeux voilés de larmes, les gorges nouées. Des scènes douloureuses. Un voyage indescriptible ...

L'après-midi, même démarche lugubre dans les corons de Méricourt, où il ne reste plus qu'une cinquantaine d'hommes.. .

Réunis à Paris pour les travaux de la commission préparatoire à l'assemblée des évêques, les cardinaux archevêques de Paris, de Lyon, de Bordeaux, de Rennes ; les archevêques de Besançon, d'Albi ; les évêques de Luçon, de Soissons décident de s'inscrire chacun pour la somme de 100 F à la souscription publique qui sera ouverte à la suite de la catastrophe.

Le 15 mars 1906, « LE GRAND ECHO du Nord et du Pas-de-Calais » publie la première liste de souscription du comité de secours constitué à Arras sous la présidence du préfet

M. le Président de la République	5000,00 F
M. le ministre des Travaux publics	1000,00 F
M. le général Lebon	500,00 F
Le Syndicat de la Presse parisienne	5000,00 F
M. le préfet du Pas-de-Calais	500,00 F
M. Jonnart	1000,00 F
L'Echo du Nord	1 000,00 F
La famille Charles Seydoux	20 000,00 F
Compagnie anonyme des Salines de Ste-Valdrée ..	500,00 F
Société des Sauveteurs du Nord, à Lille	100,00 F
Ecole publique de garçons de Combles (Somme) ..	31,00 F
Comité républicain radical de Brou (Eure-et-Loir) ..	60,00 F
Société de Secours mutuels de Dargnies (Somme)	25,00 F
Comité républicain radical du canton de Senlis ..	158,70 F
Union des Femmes de France de Boulogne-sur-Mer	200,00 F
M. et Mme G. Caussade, à Paris	20,00 F
Maison Carède, à Paris	45,00 F
Association des Anciens élèves de l'Ecole de garçons, 11, rue de Lesseps, Paris	40,00 F
Mme Francatel, receveuse des postes à Fressenneville (Somme)	5,50 F
Les Amis Philanthropes de Versailles	50,00 F
Ecole supérieure et professionnelle	

de jeunes filles à Amiens	100,00 F
Le personnel de l'usine Martel, Guérin et Cie, à Abbeville	200,00 F
L'Association des Anciens élèves de l'école de garçons de Roost-Warendin (Nord)	20,00 F
Syndicat des Crémiers de Paris et de la banlieue ..	50,00 F
M. le maire de La Bassée	100,00 F
Anonyme	10,00 F
La Chambre des Notaires de l'arrondissement de Béthune	200,00 F
Les Républicains de Thiais (Seine)	9,90 F

Dans une liste suivante, le franc de deux garçons de bureau de Paris voisinera les 1 000 F de l'ancien Président de la République Périer, les 6 000 F de la Chambre de Commerce Américaine de Paris, les 100 000 F des frères Rothschild ...

Les édiles municipaux de Billy-Montigny se réunissent pour la première fois après la catastrophe le jeudi 15 mars à 19 heures. Avec un retard excusable. L'administration communale est en effet constamment sur la brèche.

Sont présents

Tournay Pierre, Maire ;

Laurent Alfred, Brillon Louis, adjoints ;

Ballet Octave, Bertrand Joseph, Brillon François, Broutin Charles, Brunelle Charles, Choque Benoît, Corbin Ernest, Froideval Alfred, Havet Léon, Hurbain Alfred, Lebrun Alfred, Lourtioz François, Moreau René. Mulot Jules, Pinte Louis, Renault Octave, Tréhou Jules.

Est absent François Wartelle.

Quant à Derivaux et Ternaux, le Conseil, au cours de sa réunion du 7 février 1906, avait été d'avis de les déclarer démissionnaires pour absences sans excuse.

Le maire rappelle brièvement le malheur qui s'est abattu sur la population minière. Puis, pendant plus d'une heure, c'est la lecture des lettres et télégrammes de condoléances reçus «de tous les points de la France».

Le maire avait quitté la fosse 2 pour venir présider la séance ; il y est rappelé de toute urgence. Le premier adjoint, Laurent, préside alors l'Assemblée.

Celui-ci informe ses collègues qu'un certain André Desfossés, 33, rue Marboeuf à Paris, a adressé une somme de 100 F destinée à la veuve d'un mineur la plus chargée d'enfants. Après délibération, le Conseil décide de partager cette somme entre les quatre plus malheureuses familles les veuves BOTTI Gustave,

MACAREZ Etienne, VERTEFOIX Henri ainsi que CHANDELIER Alfred recevront chacun 25 F.

Le Président propose ensuite que la fosse commune où sont enterrées les victimes de la catastrophe soit une concession à perpétuité. A l'unanimité, « par reconnaissance et pour glorifier les vaillantes victimes du devoir », le Conseil approuve cette proposition.

En signe de deuil, toutes les fêtes et réjouissances prévues au cours de l'année sont supprimées.

Sur une autre proposition de son Président, le Conseil vote pour les familles de victimes un secours de 1 000 F se décomposant comme suit : 200 F (pris sur les frais de réceptions diverses à la Mairie), 500 F (somme inscrite au budget pour les fêtes publiques), 300 F (prélèvement sur les fonds libres en caisse).

Avant de clore la séance, une commission chargée d'organiser les quêtes dans diverses villes est constituée. Elle comprend : les conseillers Ballet, Bertrand, Choque, Havet, Moreau et Mulot.

Dans la presse paraît le communiqué suivant

« La Compagnie des Mines de Courrières se soumettra sans procès, à toutes les conséquences de la loi de 1898 sur les accidents du travail. Toutes les veuves et tous les orphelins et tous les blessés recevront les indemnités et les pensions auxquelles ils ont droit. Y eut-il vingt millions d'indemnités à payer, les actionnaires se déclarent responsables, non seulement jusqu'à concurrence du capital social, mais encore au-delà. Les sinistrés toucheront leurs indemnités et leurs pensions, sans que la Compagnie se préoccupe d'aucune façon s'ils ont reçu leur part des souscriptions. Les secours immédiats, les indemnités et les pensions seront versés intégralement, si élevé que soit le chiffre de ces souscriptions »

Le montant des pensions que la Compagnie s'engage à verser ne sera pas diminué des subsides reçus. C'est normal. Mais que prévoient la loi et les règlements?

La veuve a droit comme pension au 1/5 du salaire de son mari quand la responsabilité du patron est dérogée. Ce 1/5 peut être élevé au 1/4, au 1/3 et même à la moitié lorsqu'il y a faute lourde de l'employeur. Dans le cas présent, y a-t-il eu faute lourde ? ...

Une mère a été abandonnée par son mari, avec quatre enfants en bas âge. Elle les élevait grâce au salaire d'un mineur qu'elle ne pouvait épouser, étant déjà mariée. Il est mort dans la catastrophe. La loi ne lui accorde rien ... Une veuve, sans enfant, touchera au moins 1/5 du salaire de son mari ...

Une veuve avait 7 enfants dont l'aîné, seul, était en âge de travailler ; il gagnait 2,50 F par jour. Il a été tué. La mère ne touchera que 10 % du salaire de son fils, soit 0,25 F par jour pour six enfants ... Sa voisine, mère de quatre enfants, a perdu son mari dont le salaire moyen journalier était de 5 F. Elle touchera 20 % pour elle, 40 % pour ses enfants, soit 3 F par jour ...

Coron de la Souchez à Billy-Montigny. Une mère pleure son fils de 17 ans. Autour d'elle, six enfants de 3 mois à 18 ans. Le père? Alité, les deux jambes brisées ... C'est la misère.

Qui peut tendre à apporter une certaine justice dans la répartition des fonds recueillis? Le Comité officiel? Son mode de répartition apparaît ne pouvoir être que mathématique : tant pour une veuve, tant pour un enfant ... Une répartition juste en apparence, mais qui, en fait, aboutit à des inégalités de traitement.

Qui peut les corriger et tendre à une répartition plus équitable des fonds? Qui peut parer au plus pressé? Ceux qui vivent en contact permanent avec les familles ouvrières, ceux qui les connaissent .

Dès le lendemain de la catastrophe, « LE REVEIL DU NORD », journal du « Vieux Syndicat », a appelé tous les travailleurs sans distinction à donner en faveur des familles des victimes de la catastrophe : « Camarades, à vos poches ! » Les familles ont besoin de secours immédiats. 10 000 F ne présentent qu'UN SOU par personne frappée. C'est tout de suite qu'il faut donner, donner ! C'est tout de suite qu'il faut répartir les sommes reçues, et remédier à l'injustice des lois.

L'Administration de ce quotidien et celle de « L'EGALITE DE ROUBAIX-TOURCOING » décident de confier à un Comité spécial - indépendant du Comité officiel - la distribution des sommes recueillies par elles, et « L'HUMANITE ».

Composition de ce Comité spécial: tous les ouvriers délégués mineurs de la Compagnie de Courrières, tous les maires des communes intéressées, deux délégués du Syndicat des Mineurs, des représentants du « REVEIL DU NORD » et de la fédération socialiste du Pas-de-Calais. Présidents d'honneur : les citoyens Basly, Lamendin et Selle, députés socialistes des régions minières. Première réunion : dimanche 18 mars à 10 heures « AU GRAND SALON », à Billy-Montigny. Montant des sommes recueillies à cette date : 18 501,80 F.

Décisions prises

1 - donner aux veuves un secours d'urgence tenant compte du nombre d'enfants et des ressources possibles des familles ;

2 - pas de secours immédiat aux familles ayant perdu un enfant, sauf situation exceptionnelle (familles ayant un grand nombre d'enfants non occupés ou un parent malade) ;

3 - limiter en un premier temps à 10 000 F environ le montant global des secours à répartir ;

4 - profiter de cette première répartition pour examiner la situation réelle des familles ;

5 - fixation des sommes à allouer aux familles concernées, au vu des embryons de dossiers constitués ; en ce qui concerne Billy-Montigny, l'adjoit au maire Laurent, l'instituteur David Marcelle et le garde particulier Audrain avaient terminé leur enquête samedi soir ;

6 - distribution le jour même d'une somme de 6 070 F répartie entre les familles de Billy-Montigny, Fouquières, Méricourt, Noyelles et Rouvroy : 391 familles représentant 673 victimes ; les familles des autres communes devant être visitées les jours suivants.

Quant au Comité de secours officiel, il a pris une certaine ampleur. Constitué à la fosse 4 le lendemain de la catastrophe, il était composé de personnalités locales, et présidé par le préfet Duréault.

C'est maintenant un Comité Général ayant à sa tête l'ancien président de la République, Loubet. Parmi les membres de ce Comité : des notabilités du Conseil d'Etat, de la Cour de Cassation et de la Cour des Comptes, les gouverneurs de la Banque de France et du Crédit Foncier, trois représentants de la presse. Avec trois secrétaires : un maître des requêtes et un auditeur de première classe au Conseil d'Etat, un inspecteur des Finances.

Lundi 19 mars, à Arras, le bureau du Comité de Secours officiel, chargé d'examiner les renseignements fournis par les sous-comités communaux, se réunit à 16 h 30. Le nombre des victimes de la catastrophe atteindrait 1 041. En caisse à cette date : 843 221,13 F, non compris les 500 000 F votés par le Parlement.

Le montant du premier secours est déterminé suivant des bases fixées par le Comité général:

- 100 F par veuve, plus 25 F par enfant non occupé, plus 50 F par ascendant non occupé;

- 100 F par père ou mère, ou à défaut par grand-père ou grand-mère ;

- 100 F par frère et sœur;

- 100 F par groupe d'orphelins de père et mère non occupés, en plus des 25 F attribués à chaque orphelin.

Première distribution de secours par les percepteurs en présence des membres de la sous-commission, du

maire, d'un représentant des ouvriers et d'un délégué de la Compagnie de Courrières : le vendredi 23 mars à 10 heures dans les mairies de Fouquières, Méricourt, Noyelles et Sallaumines ; le samedi 24 mars à 10 heures à la mairie de Billy-Montigny ; dès le 23 mars, chez les percepteurs de leur circonscription pour les familles des victimes habitant les autres communes.

Quêtes, collectes, services, manifestations de solidarité se présentent sous les formes les plus diverses.

Jeudi 15 mars, à Paris, au Châtelet : « Concerts Colonne ». Après l'exécution de la « Rapsodie norvégienne » de Lalo, Colonne s'adresse au public : la musique est une grande consolatrice de toutes les afflictions humaines, elle ne peut rester insensible devant l'épouvantable catastrophe de Courrières. Il annonce : l'étoile du concert, Mme Schumann-Heink, et toutes les femmes artistes de l'orchestre, vont passer dans les rangs des spectateurs. Produit de la collecte 2 376 F.

Il est question que la musique de la Garde Républicaine donne un concert au profit des familles des victimes le dimanche 1er avril au Cirque municipal de Douai : manifestation organisée par le président de la société des fêtes de bienfaisance, Lemaire, aidé du vice-président Desfontaines.

En accord avec le Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais, « LE REVEIL DU NORD » installe un bureau de renseignements gratuits pour les familles des victimes à Billy-Montigny, « AU GRAND SALON ». Première série de consultations : mardi 20 mars. Les consultants : Me Escoffier, avocat à la Cour d'appel de Douai ; Me Balavoine, avocat au tribunal civil de Lille ; un collaborateur du journal, Maurice Monier.

L'affluence est telle qu'il s'avère nécessaire d'installer de suite trois bureaux. Une fiche pour chaque cas ; des dossiers au nom de chaque famille : veuves, orphelins, ascendants, blessés, asphyxiés ... A l'aide des fiches de salaires et des renseignements recueillis, les consultants indiquent à chaque famille les formalités à accomplir, établissent le montant minimum de pension ou d'indemnité susceptible de leur être versé dans le cas où la responsabilité de l'employeur ne serait pas reconnue ; ce dont on doute.

Bilan de la journée : 114 cas examinés. Prochaine consultation : 23 mars.

Oscar Copin effectue son service militaire à Saint-Mihiel dans le 12^{ème} régiment de chasseurs à cheval. Son frère, son beau-frère sont morts dans la catastrophe. Il a pu revenir en permission pour assister aux obsèques. Sur une démarche de son père, l'adjoint au maire, Laurent, demande par lettre au Capitaine Deménonville la réintégration dans ses foyers comme soutien de famille du cavalier Copin libérable en septembre, le père s'engageant à partager entre la sueur et la belle-sœur la moitié du salaire gagné par son fils.

Oscar Copin bénéficiera d'une libération anticipée.

Dimanche 18 mars, des mineurs en tenue de travail vont quêter un peu partout. Dans la matinée de samedi, le maire de Billy-Montigny leur distribue des troncs scellés ; il leur remet également une carte d'identité spéciale, ainsi qu'un document portant le cachet de la mairie. Pour éviter toutes manœuvres frauduleuses de « quêteurs » mal intentionnés.

Les mineurs Lenglet Oscar et Dupont Augustin sont chargés de quêter à Amiens dont le maire, Fiquet, est député de la Somme. Son autorisation est nécessaire. Où le trouver ? Il doit se rendre au cirque municipal où le président des mutualistes de France, Mabileau, va donner une conférence. Grâce à l'obligeance des services de police, les mineurs y sont conduits. Présentés au maire dès son arrivée, ils obtiennent satisfaction. Après la conférence, aidés de jeunes gens, ils recueillent 236,35 F ; puis, malgré le mauvais temps, ils frappent à la porte des maisons bourgeoises, vont de café en café très tard dans la nuit. Total des dons reçus : 490 F.

Sous la conduite de Claes, un groupe de mineurs dont Bacquet, Bouillez, Denoyelles, Redeau, est chargé

d'une collecte chez nos amis belges à Mons, et dans les communes avoisinantes. Partout, les autorités leur réservent un accueil chaleureux ; des responsables de mouvements se mettent à leur disposition. Bien qu'une souscription soit en cours dans la région au profit de familles sinistrées à la suite d'inondations, la délégation recueille une somme de 942,78 F.

A Roubaix, cavalcade et défilé de chars : c'est la traditionnelle fête de la mi-carême, placée cette année sous le signe de la solidarité.

Dans le cortège, le char de Léon Meurin, escorté de mineurs qu'accompagnent les conseillers municipaux Bertrand et Mulot ... Un peu plus loin, trois voitures et un char de la coopérative « La Paix » précédés de mineurs accompagnés d'un autre conseiller municipal, Havet ...

Sur le trajet, un groupe de la « Cécilia » roubaisienne chante la « Solidarité »

*Silence ! Ecoutez, le sol gronde
On croit entendre le canon,
C'est le tueur de pauvre monde
Le grisou, fauchant sans pardon
Ecoutez ces cris d'épouvante
Echos des appels et des pleurs,
La Mine, à la gueule béante
Ecrase ou brûle les mineurs !*

Dans le refrain, l'auteur Adolphe Delannoy, de la Muse de Nadaud, avait ajouté

*Pitié pour ces pauvres familles
Victimes du monstre indompté ;
Pour les orphelins en guenilles
Faites la charité
Donnez pour ces pauvres familles
Au cri de : «Solidarité
Donnez tous
Vos gros sous
Aux enfants en guenilles*

Bilan des quêtes - Char de Léon Meurin : 280,80 F ; groupe de la coopérative : 544,20 F.

Ce 18 mars également ...

En Italie, à Rome, les associations démocratiques défilent dans les rues principales et se rendent au cimetière où un orateur rend hommage aux victimes de la catastrophe.

En Espagne, à Barcelone, précédées de la musique municipale, de nombreuses sociétés parcourent les quartiers de la ville et collectent des fonds dont le produit est remis au consul de France.

En France, à l'étranger, la politique du cœur prend un essor fulgurant !

CHAPITRE X

CATASTROPHE, POLITIQUE ET GREVE BASLY, CLEMENCEAU !

La France a depuis peu un nouveau Président de la République : Armand Fallières a succédé à Emile Loubet le 18 janvier 1906.

Le Conseil municipal de Billy-Montigny, réuni en séance ordinaire le 7 février 1906, adresse à Fallières « ses plus sincères félicitations, l'assurance de son plus humble respect et de ses sentiments républicains »

Les relations franco-allemandes sont tendues.

Le Maroc, gouverné par un Sultan, était en proie à des désordres qui gênaient l'Espagne et la France, sa voisine immédiate en Algérie, où les dissidents marocains trouvaient asile. Dès lors, la France cherche à s'établir au Maroc. Progressivement, elle s'y fait reconnaître des droits particuliers par l'Italie d'abord en 1900 (échange de droits sur la Tripolitaine), par l'Angleterre ensuite en 1904 (échange de droits en Egypte) et par l'Espagne la même année (échange de droits sur le Maroc septentrional). La France va même plus loin : elle propose au Sultan un programme de réformes, et son assistance pour les réaliser.

Si le Maroc est un objet de convoitises pour l'Angleterre, il l'est également pour l'Allemagne qui ne voit pas d'un bon oeil l'action entreprise par la France, ni l'Entente cordiale franco-anglaise née en 1904. L'Allemagne conseille au Sultan de résister à la France ; Guillaume II le rencontre à Tanger où il prononce un discours retentissant. Le principe de l'indépendance marocaine doit être réglé par une conférence internationale, estime l'Allemagne. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, est partisan de la résistance. Une guerre en perspective? D'aucuns le pensent ... Delcassé doit démissionner. Nous sommes en juin 1905.

Pour régler le statut du Maroc, le ministère Rouvier accepte finalement en juillet l'idée d'une conférence internationale. Algésiras, port au sud de l'Espagne et sur le détroit de Gibraltar, accueille en janvier 1906 l'Allemagne, l'Angleterre, les Etats-Unis, la France, l'Italie, la Russie. La Conférence d'Algésiras traîne en longueur: confiance et inquiétude alternent. Quels semblent être les buts de l'Allemagne? S'introduire au Maroc, briser l'Entente Cordiale, isoler la France. Réussira-t-elle ? ...

Dans le Nord de la France, une catastrophe minière sans précédent ... D'Allemagne accourt la meilleure équipe de secours de la Ruhr ... Destination : Billy-Montigny ... Au départ, selon certains, un geste calculé de Guillaume II ...

En fait, un acte gratuit qui lie travailleurs allemands et français « Et maintenant, que les gouvernants et capitalistes essaient de jeter les uns contre les autres les mineurs du Pas-de-Calais et les mineurs de Westphalie ? Qu'ils essaient de rompre le pacte de fraternité et de douleur qui les unit? Ces hommes veulent donner leur vie les uns pour les autres ; ils sont prêts à se sacrifier les uns pour les autres. Ils refusent de se tuer les uns les autres. Sur le deuil de ces mineurs de France, sur l'horreur de la catastrophe, a plané la sublime espérance de l'universelle solidarité. Qui serait assez criminel pour abattre ce grand rêve ? » écrit Jaurès dans « L'Humanité » du 14 mars 1906.

Au moment de la catastrophe, la France traverse une crise ministérielle. Le cabinet Bouvier avait été chargé, entre autres, d'une mission délicate : réaliser la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La procédure des inventaires donnait lieu à de violents conflits ; des églises barricadées étaient forcées. Lors de l'inventaire d'une église de Flandres, une bagarre éclata ; un manifestant fut tué. Il s'en suivit une interpellation à la Chambre, et Rouvier fut battu par 267 voix contre 234.

Les « ministres » Du bief et Gauthier étaient venus le dimanche sur les lieux de la catastrophe ; des « représentants » du Gouvernement devaient assister aux obsèques officielles c'était purement «

symbolique ».

C'est donc sans Gouvernement que les députés se sont réunis, pour la première fois après la catastrophe, le lundi 12 mars après-midi. Dans son allocution, le Président Doumer évoque cette terrible catastrophe des mines de Courrières qui « a touché au cœur le pays tout entier » ; puis, après avoir associé l'Etat au malheur des familles, voulant par là faire de « l'immense deuil privé un deuil national », il salue les malheureuses victimes « héros dont le dur labeur est l'élément essentiel, la base même de la civilisation moderne » ; il termine en adressant à leurs familles et à leurs camarades l'expression de la douloureuse sympathie des membres de la Chambre.

Après le vote d'une motion de solidarité, faisant suite à l'allocution du Président, Basly dépose une proposition tendant à ouvrir au ministère de l'Intérieur un crédit de 500 000 F pour venir en aide aux familles. La procédure est irrégulière. Doumer estime cependant que cette proposition peut être mise aux voix, vu les circonstances. Le rapporteur général de la commission du budget, Baudin, parlant au nom des membres de ladite commission, s'associe à la proposition de Basly et demande à la Chambre de voter le crédit. A l'unanimité des 534 votants, la proposition est adoptée.

Le 13 mars 1906, au soir, la 5^{ème} République est dotée d'un nouveau ministère

- Président du Conseil et Justice .. Jean-Marie SARRIEN
- A l'intérieur Georges CLEMENCEAU
- Aux Affaires étrangères Léon BOURGEOIS
- A la Guerre Etienne
- A la Marine Gaston THOMSON
- A l'instruction publique, aux Beaux
- Arts et aux Cultes Aristide BRIAND
- Au Commerce et à l'industrie .. Gaston DOUMERGUE
- Aux Travaux publics Louis BARTHOU
- A l'Agriculture RUAU
- Aux Finances Raymond POINCARE
- Aux Colonies Georges LEYGUES

Sous-secrétaires d'Etat

- A l'intérieur Albert SARRAUT
- Aux Beaux-Arts Dujardin-Beaumetz
- Aux Postes et Télégraphes Bérard

Le ministère Sarrien ? Un chef débonnaire à la tête d'une pléiade de personnalités, le parti radical au pouvoir.

.Mercredi 14 mars. La Commission des mines de la Chambre, qui avait déjà effectué une visite à

Courrières au début de la législature, se réunit. Son président? Dron. Il est nécessaire, indique-t-il notamment au cours de la réunion, de rechercher les causes de la catastrophe afin d'établir les responsabilités - « Y a-t-il eu imprudence ou fatalité ? » - et d'éviter le retour d'un tel malheur.

- Trouve-t-on dans les exploitations minières tous les engins de préservation et de sauvetage qui permettent d'atténuer les effets de ces violentes commotions ?

L'équipement et l'organisation de l'équipe de sauveteurs allemands lui font regretter que les mines n'aient pas à leur disposition ces « appareils même d'un usage exceptionnel qu'on emploie dans les accidents provoqués par le feu ou l'eau à la surface de la terre ». Il importe de donner aux travailleurs du sous-sol l'impression confiante que rien n'est négligé pour leur sécurité par la collaboration moins marchandée des délégués mineurs.

La Commission décide de procéder à une enquête sur place dès que l'état des travaux de déblaiement le permettra.

L'après-midi, à 14 heures, ouverture de séance à la Chambre des Députés. Le Président Doumer donne lecture d'un télégramme de condoléances de la Chambre italienne, et d'une autre adresse venant du Luxembourg.

Sarrien lit ensuite le texte de la déclaration ministérielle relative à la politique que le nouveau Gouvernement entend suivre. Il dit notamment

« La douloureuse catastrophe de Courrières, dont nous avons le devoir de rechercher impartialement les causes et la responsabilité, doit attirer notre vigilante attention .Sur les conditions du travail et sur les remèdes à employer pour empêcher le retour de si effroyables calamités ».

Après une interpellation de Flandin sur la politique générale du Cabinet, Basly monte à la tribune : moins pour interpellier le Gouvernement, que pour lui poser quelques questions.

Il avait songé à déposer sur le bureau de la Chambre une proposition tendant à la nomination d'une commission d'enquête. La Commission des mines s'est réunie le matin ; l'enquête parlementaire se fera par l'intermédiaire de cette Commission.

« Quoi qu'il -en soit, à l'heure actuelle, nous avons besoin de savoir si le Gouvernement est décidé à introduire une action judiciaire (...). Les causes de l'accident, les responsabilités apparaissent déjà (. .). On n'ignorait pas le danger...».

Basly donne lecture de la déclaration d'un ingénieur reproduite dans le journal le « Temps », journal de tendance ni radicale ni socialiste : « Un peu avant l'explosion, l'ingénieur Barrault, qui venait de remplacer son chef, l'ingénieur principal M. Petitjean, dans la mine, avait congédié 125 ouvriers qui devaient travailler à proximité des travaux de barrage estimant sans doute qu'il y avait danger »

« Si le fait est exact, poursuit Basly, j'estime, avec ma compétence professionnelle et mes connaissances en matière de mines, qu'on n'aurait pas dû travailler dans la mine de Courrières où l'incendie s'était déclaré.

S'il y a des coupables, le Gouvernement doit déclarer qu'ils ne resteront pas impunis et que des poursuites judiciaires seront engagées !

Il annonce ensuite qu'une grève a éclaté le matin aux mines de Dourges et d'Ostricourt ; grève qui se généralisera si le Gouvernement n'y prend garde. Il demande de ne pas envoyer de troupes dans le bassin minier et dit son entière confiance en son ami Clémenceau, rappelant le rapport de ce dernier sur la grève d'Anzin, en 1884, rapport dans lequel il avait reproduit le langage de Gambetta : « Chaque fois que la troupe intervient dans les grèves, elle prend parti pour les patrons contre les travailleurs »'.

Clémenceau l'interrompt

« Elle intervient préventivement pour les patrons contre les travailleurs. C'est l'expression même de Gambetta ».

Basly poursuit : le charbon se vend à des prix exorbitants, les dividendes augmentent considérablement ; quant aux salaires, ils restent au même taux. Parlant de la Compagnie de Courrières, il précise :

« Celle-ci a distribué de 1898 à 1904, sur un bénéfice de 74 millions, 41 millions de dividendes ; elle a mis 14 200 000 F en réserve et a employé 18 millions en travaux. Ses actions, émises à 300 F, sont montées, à l'heure actuelle, à 110 000 F ».

Les mineurs avaient d'ailleurs décidé de soulever le problème des salaires lors d'un congrès prévu à Lens pour le 8 avril. Par suite de la catastrophe, les événements se sont précipités. Les mineurs demandent en outre le respect de la loi fixant à huit heures la journée de travail dans les mines, loi votée récemment, promulguée et méconnue par les Compagnies.

« Très bien ! » s'écrie Jaurès, marquant par là son approbation sur cette partie de l'exposé de Basly.

Barthou demande des faits? Eh bien ! soit. Les Compagnies ont apposé des affiches « ordonnant » aux ouvriers de faire de longues journées, affiches dont les préfets reçoivent copie : un contrôle facile pour le Gouvernement. Basly ajoute

« Il y a deux ans, la sous-commission des mines réunit à la mairie de Lens tous les directeurs de mines ; M. Dron, président de la commission, leur dit : « On nous affirme que l'on fait de longues coupes dans les concessions du Pas-de-Calais » . Un directeur de mines répondit que l'on ne faisait jamais de longues coupes chez lui ; le lendemain, nous allâmes dans cette mine, et la sous-commission put se procurer une affiche émanant de la Compagnie qui invitait les ouvriers à prolonger leur journée ».

Basly conclut

« J'estime qu'à l'heure actuelle il est du devoir du Gouvernement de faire tout ce qui dépendra de lui pour éviter la grève qui causerait la misère chez les ouvriers et aurait un cruel retentissement dans la marche des affaires du pays, car, en ce moment, il n'y a pas un hectolitre de charbon sur les carreaux des mines ».

Le président du Conseil monte à la tribune et déclare

« La Chambre comprendra facilement que je sois mal préparé à répondre sur les faits dont vient de l'entretenir M. Basly à cette tribune. Nous vous avons fait connaître dans la déclaration qui a été lue tout à l'heure notre intention aussi nette que ferme de rechercher les causes et les responsabilités de l'effroyable accident survenu à Courrières. S'il y a des coupables, ils seront poursuivis et M. le ministre des Travaux publics vient d'indiquer de son banc, dans une interruption, son intention d'appliquer la loi, toute la loi aux citoyens, quelle que soit leur situation sociale ».

APPEL A L'ORDRE

Travailleurs de la mine, qui avez décidé d'obtenir par la grève l'amélioration de votre sort, attention !

Pour la première fois, le ministre de l'intérieur, qui est chargé d'assurer l'ordre dans le pays, est hostile à l'intervention de l'armée dans les grèves ; pour la première fois, en présence du formidable mouvement qui assurait hier le chômage volontaire de 25000 travailleurs, le ministre n'a mobilisé contre votre propagande ni la cavalerie, ni l'infanterie.

A vous de répondre à ce spectacle inattendu en gardant le calme qui est la force de ceux qui ont pour eux la raison et le droit.

Ne tolérez ni désordres, ni violences.

Ceux qui, contre les personnes ou contre les biens, commettraient des attentats, rendus faciles par l'absence de la troupe, travailleraient contre vous et contre vos intérêts ; car ils obligeraient M. Clémenceau à user de tous les moyens pour assurer l'ordre dont il a la charge.

Et ce serait alors le prolétariat lui-même qui aurait la responsabilité de l'intervention militaire.

Faites la police vous-mêmes ; assurez l'ordre vous mêmes ; donnez à la France ce spectacle nouveau d'un peuple ouvrier, fort de son droit, faisant triompher dans le calme et dans l'ordre ses légitimes revendications.

« LE REVEIL DU NORD » du 17 mars 1906

Dans la nuit de mardi à mercredi, des groupes de mineurs s'étaient formés à proximité des fosses des mines de Dourges et d'Ostricourt. Ils décidèrent : LA GREVE !

De mauvaises conditions de travail, les discours violents prononcés aux obsèques, la catastrophe, avaient déclenché la colère des travailleurs du sous-sol et la grève, surprenant les responsables syndicaux.

Aux abords des puits, quelques meneurs - On n'dévalle pas, aujourd'hui. La plupart des mineurs rentrent chez eux.

Grève également aux puits 6 et 7 de Fouquierès-lès-lens.

Jeudi : 12 h 30. Les délégués mineurs des bassins du Pas-de-Calais, du Nord et d'Anzin sont réunis à la mairie de Lens.

Basly est retenu à Paris : entrevue avec Clémenceau. En son absence, les délégués examinent la situation : la grève s'est étendue aux concessions de Lens, Liévin, Carvin.

Basly rentre par le train de 17 h 30. Les résultats de l'entrevue avec le ministre de l'intérieur? Le comité des administrateurs des Compagnies du Nord et du Pas-de-Calais sera convoqué, vendredi matin, à Douai ; les directeurs des Compagnies du Pas-de-Calais seront convoqués le même jour à Arras, à 17 heures. Auparavant, le préfet recevra les délégués des ouvriers, à 16 heures.

Devant l'urgence de la situation, les délégués bâtissent rapidement le programme des revendications à présenter aux Compagnies, et résumé ci-après

1 - Fixation d'un salaire de base identique pour toutes les Compagnies : 4,80 F par jour.

2 - Majoration de 15 % de ce salaire de base et fusion de la prime actuelle de 30 % avec ledit salaire.

3 - Répartition plus loyale et plus équitable du travail et des salaires. Plus de pression morale à l'embauchage, au travail et quant au lieu de résidence dans les corons ; liberté de conscience, respect des convictions religieuses, politiques et syndicales.

4 - Moyen de contrôle des salaires.

5 - Mesures à prendre pour empêcher les petits salaires et assurer le salaire minimum équitable correspondant à une journée de travail de durée normale.

6 - Fixation du salaire de base des galibots : 1,65 F, somme à laquelle il convient d'ajouter une augmentation de 15 % ; tous les six mois, augmentation de 0,35 F de ce salaire de base.

7 - Maintien du droit d'habitation dans les corons des pensionnés et veuves d'ouvriers tués.

8 - Application de l'augmentation de salaire (prévue aux articles 1 et 2) à toutes les catégories d'ouvriers du fond et du jour.

Surprise. La réunion prévue vendredi à Arras est décommandée : les directeurs des Compagnies ont fait connaître qu'ils ne pouvaient prendre de décisions fermes sans être mandatés par leurs Conseils d'administration.

Le préfet du Pas-de-Calais informe Basly que la réunion des délégués ouvriers et des représentants des Compagnies aurait lieu dimanche à 10 heures, au ministère des Travaux publics.

Devant cette situation, les délégués de toutes les sections des syndicats du Nord, d'Anzin et du Pas-de-Calais sont appelés à se réunir à la mairie de Lens samedi à 15 heures. Ordre du jour: arrêter le programme définitif des revendications.

Vendredi à 21 heures, les adhérents et sympathisants de la « Fédération syndicale des mineurs du Pas-de-Calais »= sont réunis au nombre de 1 200 environ à « La Maison du Peuple » à Lens.

Le secrétaire, Falempin, ouvre la séance par la lecture d'une lettre adressée au Président-fondateur du «Vieux Syndicat » des mineurs, Basly, l'invitant à assister à la réunion.

Il n'est pas dans la salle. Ni aucun représentant du « Vieux Syndicat ». Le devoir des grévistes est de s'unir. L'attitude des dirigeants du « Vieux Syndicat » est critiquée.

Broutchoux annonce que les mineurs de Liévin ont repoussé le programme des revendications élaboré par le syndicat « Basly ». Il les critique, puis présente celles de la Fédération dont la principale : 8 heures de travail, 8 francs de salaire !

Il met en garde les travailleurs contre les manœuvres des hommes politiques. Clémenceau a promis de ne pas envoyer de soldats ? Nous verrons s'il tient parole. Quant à Briand, le père de la grève générale devenu ministre, ses sympathies ne vont-elles pas désormais aux « bourgeois » ?

Clémenceau veut se rendre compte de l'ampleur du mouvement de grève et des revendications ouvrières.

Parti de Paris par le train de 8 h 20, et après un court arrêt à Arras, où il déjeune, Clémenceau arrive en automobile à Lens vers midi. Il est accompagné du préfet ; d'un ingénieur des mines à Paris, Weiss ; de son frère, Albert Clémenceau ; et de deux journalistes parisiens dont Georges de Labryère.

Basly reçoit le ministre de l'Intérieur dans son cabinet. Après quelques minutes d'entretien, il fait appeler Evrard et Beugnet, secrétaire et trésorier du « Vieux Syndicat ». Ensemble, ils examinent le programme des revendications formulées jeudi, programme qui sera soumis à l'approbation des délégués du bassin minier convoqués pour ce samedi à 15 heures.

Clémenceau fait part de son intention d'envoyer des troupes pour protéger les fosses d'agitateurs susceptibles de se livrer à des actes regrettables.

Evrard et Beugnet protestent. Le ministre préfère prendre ses précautions ; l'arrivée des troupes passera inaperçue ; elles seront cantonnées sur les carreaux des fosses, avec interdiction d'en sortir. Alors, d'accord !

Non loin de la mairie, rue de Paris, à la « Maison du Peuple », se prépare une réunion de grévistes. Parmi eux des éléments turbulents. Clémenceau veut leur faire prendre conscience qu'ils ont tout à gagner à rester calmes ; Il veut s'entretenir avec Broutchoux, l'âme de la « Fédération syndicale des mineurs du Pas-de-Calais », affiliée à la Confédération Générale du Travail.

Peu avant 13 heures, il descend le perron de la mairie de Lens. Guidé par le commissaire spécial Rodière, il s'avance à pied, d'un pas tranquille, au milieu de la foule, le chapeau melon un peu incliné. L'entrée de la « Maison du Peuple » ? Un estaminet dont la porte est surmontée d'une lanterne portant en grosses lettres « BAL ».

Le « Tigre » ... entre dans l'arène : il traverse la salle de débit, pénètre dans une petite pièce. Deux tables, quelques chaises. Clémenceau se découvre, s'assied. Broutchoux n'est pas là; il est parti à Tourcoing. Son collaborateur, Monatte, membre de la Confédération Générale du Travail, prie Clémenceau de patienter. On cherche à la hâte les membres du Comité de grève. Quelques personnes arrivent, on en attend encore d'autres. Clémenceau n'a pas de temps à perdre.

- Commençons

La conversation tourne autour du droit de grève et de la présence éventuelle de troupes. Plouvier, adjoint au maire de Liévin, intervient

- S'il n'y a pas de soldats, il n'y aura pas de désordres.

Les fosses sont le gagne-pain des ouvriers, il faut les protéger, il faut qu'elles soient gardées ; et le nombre de gendarmes est insuffisant, estime Clémenceau.

- Je vais faire venir des soldats, déclare-t-il.

Il a tenu à prévenir le Comité de grève ; et dit comment cela se passera.

- Vous ne verrez pas de baïonnettes, précise-t-il. Sommes-nous d'accord ?

- Oui.

Deuxième point : le Gouvernement n'a pas à intervenir dans le conflit, mais il a le devoir, le moment venu « d'aider aux tentatives de conciliation ».

Troisième point : une grève ne dure pas éternellement ; si des ouvriers veulent reprendre le travail, « nous ferons respecter la liberté du travail avec la même énergie que nous apporterons à faire respecter le droit de grève. Ce sont des droits égaux ».

Un assistant veut entretenir Clémenceau de l'existence des deux syndicats de mineurs. Il l'interrompt

- Ça ne me regarde pas ; les ouvriers sont libres de faire autant de syndicats qu'ils veulent, de se grouper comme ils l'entendent. C'est encore et toujours la liberté. Apprenez à faire vos affaires vous-mêmes, apprenez aussi à respecter l'opinion des autres. La liberté c'est que chacun puisse penser comme il veut, respecte la pensée d'autrui et soit capable de tolérer qu'il y ait des opinions qui ne soient pas les siennes, et de les discuter pacifiquement.

Gustave Laurent entame le procès de la Compagnie de Courrières. Clémenceau se lève : cela ne le regarde pas non plus. L'entrevue est terminée.

Monatte demande à Clémenceau s'il veut assister à la réunion. Celui-ci accepte d'adresser quelques mots aux grévistes, c'est tout ce qu'il peut faire. Clémenceau pénètre dans la salle de réunion le bal - où s'entassent des ouvriers.

Deux mille environ? La foule l'accueille au cri de: «Vive la grève ! ».

Imperturbable, Clémenceau se dirige vers l'estrade des musiciens où le bureau a pris place. Le ministre monte l'escalier, s'arrête. Applaudissements. Accoudé à la rampe, face à la foule, le « Tigre »

« Citoyens, je ne suis pas venu prendre part à votre réunion. Il ne m'appartient pas de discuter vos revendications. Je viens vous dire seulement que le Gouvernement de la République entend faire respecter la légalité par tous. La loi est la loi ; sous un gouvernement démocratique, tout le monde doit s'incliner devant elle et lui obéir. Les ministres et le président de la République sont soumis aux lois comme les simples citoyens ».

« Je vous dis donc : exercez librement tous les droits que la loi vous confère y compris le droit de grève ; je veillerai à ce que personne ne trouble ce libre exercice. Mais si vous avez des droits égaux, vous avez aussi des devoirs égaux. »

« Si vous avez la liberté de la grève, il y a aussi la liberté du travail, aussi respectable, aussi précieuse. »

« Je me suis fait votre avocat au conseil des ministres ai demandé qu'on vous traite en hommes libres. On n'enverra pas de troupes contre vous, mais il faut que l'ordre soit respecté, la liberté du travail assurée. S'il y est porté atteinte, alors nous interviendrons ».

« Respectez la liberté des autres. Essayez de les persuader par la raison ; ne les contraignez pas par la violence. Ne faites pas appel à la force ».

« Si vous agissez ainsi, vous donnerez au monde un grand exemple ».

« Nous vous faisons confiance ; que votre conduite soit digne de cette confiance. Conduisez-vous en Français, en républicains, en démocrates. Vous apporterez ainsi votre part à l'édifice social que nous ne verrons pas, mais que nous rêvons tous ; et vous préparerez pour vos enfants une Patrie meilleure, plus juste, plus grande, plus attentivement penchée sur le bien-être des citoyens ; vous continuerez à hâter le triomphe de la liberté et de la justice sociale ».

Une magistrale leçon de civisme !

Il est 13 h 30. Clémenceau regagne la mairie de Lens, monte en automobile et se dirige vers Billy-Montigny, d'où il gagnera la fosse 6 du Tonkin pour ensuite traverser un coron avant de retourner à Arras, et de là à Paris.

Pendant ce temps, à la « Maison du Peuple », Plouvier commente les revendications de la « Fédération syndicale des mineurs du Pas-de-Calais », les fait approuver par l'assemblée en même temps qu'il fait repousser celles du « Vieux Syndicat ».

Rapprocher les deux syndicats afin d'aboutir à des revendications communes ? Delzante, d'Aniche, secrétaire du Syndicat des verriers, venu se mettre à la disposition des mineurs sur l'ordre de la Confédération Générale du Travail, s'y évertuera.

Plouvier rend compte de l'entretien du Comité de grève avec Clémenceau. Il invite les mineurs au calme.

Simon, dit Ricq - qui, la veille au soir, avait été reçu par Barthou - braque l'assistance : il ne faut pas trop se fier aux paroles du ministre ; il faut exiger des écrits !

Avant de se séparer, les grévistes sont appelés à manifester le lendemain à Billy-Montigny : au cimetière, et devant les maisons des ingénieurs.

Entre-temps, à la mairie de Lens, sont réunis en Congrès, depuis 15 heures, les délégués de toutes les sections du syndicat « Basly ».

Celui-ci fait le point de la situation. Un programme de revendications avait été formulé à la hâte en vue de la réunion

à Arras avec les directeurs des Compagnies, réunion qui n'a pu se tenir. Des observations ont été

formulées depuis. Au Congrès d'arrêter le programme définitif des revendications à présenter le lendemain à Paris.

Après une longue discussion portant notamment sur l'augmentation des salaires, Basly donne lecture d'une proposition présentée par la section syndicale de Lens et caractérisée par une évolution des salaires par tranches d'âge pour les galibots (de 1,75 F à 4,95 F par jour) et les abatteurs de 18 à 19 ans (de 5,60 F à 8 F) d'une part, par catégories professionnelles (remblayeurs, conducteurs, moulineurs : 4,95 F ; raccommodeurs : 6 F ; rocheurs et coupeurs de murs : 8 F) d'autre part. Par 122 voix contre 29, et 15 abstentions, cette proposition est rejetée.

Le Congrès adopte par 104 voix contre 53 la proposition présentée par la section de Dourges-Hénin, et arrête ainsi qu'il suit le texte définitif des revendications :

- 1) Salaires - La proposition établie par le syndicat, c'est-à-dire 6,25 F minimum, plus 15 % d'augmentation, comme l'a démontré le citoyen Sorriaux à la conférence, ce qui amènerait un salaire minimum de 7,18 F.
- 2) Descente des ouvriers à six heures du matin dans toutes les Compagnies et remonte à deux heures de l'après-midi.
- 3) Pensions de deux francs par jour après 25 ans de services et 50 ans d'âge.
- 4) Il ne sera plus fait allusion, ni pour l'embauchage, ni pour la résidence dans les corons, à la liberté de conscience, aux questions syndicales et politiques. Il ne sera plus fait aucune de ces allusions au travail.
- 5) Les galibots débiteront à 1,65 F plus l'augmentation de 15 % demandée. Ils seront augmentés de 0,35 F tous les six mois.
- 6) Les veuves d'ouvriers tués et tous les pensionnés seront toujours maintenus dans les corons.
- 7°) Un salaire minimum fixé selon les principes qui ont servi à la détermination du salaire minimum de 7,18 F sera appliqué à toutes les catégories d'ouvriers du fond et du jour.

Le salaire de base ne pourra être inférieur à 7,18 F par jour ; la journée de huit heures est introduite à l'article 2 le « contrôle des salaires » a disparu.

Le Congrès désigne ensuite 27 délégués appelés à participer à la réunion de Paris ;

- Basly, Lamendin, Beugnet, Cadot, Carlier, Cordier, Degréaux, Dutrannoy, Evrard, Guibert, Lekief, Lemal, Maës, Moinier, Poiret, Pruvost, Roussel, Sorriaux, Tassin pour le Pas-de-Calais.

- Bexant, Lefèvre, Pelliens, Podevin pour le bassin d'Anzin.

- Gahide, Goniaux, Portois pour le bassin du Nord.

La réunion terminée, Basly prend aussitôt le train pour Paris.

Pendant tout le Congrès, sur la Grand-Place face à la mairie, une foule immense. Des cris : « Vive la grève ! » « Huit heures ! Huit francs ! ». Mais aucun incident.

Quant aux ouvriers des fosses sinistrées astreints au chômage, au cours d'une réunion tenue le vendredi à Sallaumines, ils ont réclamé le paiement d'une indemnité.

A l'entrée des fosses concernées, un avis a été par la suite affiché

« Les ouvriers des fosses numéros 2, 3, 4, 11, 5, 12, 6, 14, 10, et 13, recevront tous indistinctement le 23

de ce mois, une indemnité de demi-salaire, telle qu'elle est calculée pour le cas de blessure par la loi de 1898: la journée du 10 mars sera payée entière ; les journées des 11, 12, 13, 14, et 15 mars seront calculées au demi-salaire ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour le calcul du salaire, la journée du mineur à l'abattage sera calculée sur la base de 4,80 F par jour, bien que cette base soit supérieure à la moyenne du salaire de base à la Compagnie de Courrières, calculée conformément à la convention d'Arras. Ce salaire de base sera majoré naturellement de la prime de 30 %.

Les ouvriers autres que les ouvriers à l'abattage auront leur salaire calculé d'après leur salaire moyen, s'ils travaillent à la tâche et d'après le salaire de la journée au cas de travail fixe.

Il sera pris le plus tôt possible des mesures pour assurer du travail aux ouvriers de ces fosses, L'INDEMNITE DU DEMI-SALAIRE CI-DESSUS DEVANT LEUR ETRE CONTINUEE JUSQU'AU JOUR OU UNE OFFRE DE TRAVAIL AURA PU LEUR ETRE FAITE.

Il est bien entendu que ceux des ouvriers de ces fosses qui seraient malades ou blessés continueront à recevoir les indemnités normales, tant qu'ils chômeront par suite de maladie ou de blessure.

Les ouvriers du jour qui auraient travaillé recevront de même leur salaire normal au lieu et place de l'indemnité de demi-salaire.

Il n'est rien changé en ce qui concerne les journées des ouvriers employés au sauvetage qui continueront à être payés à raison d'une journée et demie de salaire par poste de six heures.

Brun, le commissaire de police de Liévin, par lettre en date du 14 mars 1906, avait écrit au préfet pour lui faire part de l'effervescence régnant à la fosse 3 de la Compagnie de Liévin. Les mineurs « voulaient se mettre en grève, et profiter de l'occasion unique de la catastrophe de Courrières pour arrêter le travail ».

Laurvarier, délégué du Syndicat demeurant rue Thiers, et Dégréaux, délégué mineur, avaient bien réussi à persuader les ouvriers d'attendre les résultats du Congrès d'avril. Mais la grève ayant éclaté à Hénin-Liétard, il fallait s'attendre à une grève prochaine dans toute la concession, « car il est établi que les mineurs du No 3 de Liévin mettent un point d'honneur à dire que tout mouvement gréviste part de chez eux », avait précisé Brun.

Samedi 17 mars, le bassin minier compte quelque 30 000 grévistes. Aux mines de Béthune et de Nœux, un tiers seulement des ouvriers sont descendus. Travaillent encore les ouvriers des concessions à l'ouest du bassin.

On tend vers la grève générale. Une grève cependant différente des mouvements de 1893 et de 1902: les mineurs font preuve d'une certaine sagesse, d'un grand calme à peine perturbé par quelques « broutchoutistes »

Une grève marquée aussi par l'attitude de Clémenceau qui, d'opposant, était devenu membre du Gouvernement.

... OFF ... ARRAS DE PARIS 4085 52 15 9/40 M - MINISTRE INTERIEUR A PREFETS ARRAS LILLE – VEUILLEZ REUNIR D'URGENCE LES DIRECTEURS OU REPRESENTANTS DES COMPAGNIES HOUILLERES DE VOTRE DEPARTEMENT ET LES INVITER ... A EXAMINER LES REVENDICATIONS DES OUVRIERS MINEURS ... JE DESIRE QUE VOUS ... PRESIDIEZ CETTE REUNION ET QUE VOUS INSISTIEZ VIVEMENT POUR OBTENIR UNE SOLUTION FAVORABLE A L'APAISEMENT DU CONFLIT - CLEMENCEAU.

Ce télégramme adressé le 15 mars 1906 aux préfets d'Arras et de Lille n'a pas eu, dans l'immédiat, la suite escomptée. Qu'importe ! Clémenceau profite du laps de temps qui précède la réunion à Paris.

Il estime maintenant de son devoir de faire garder les fosses par la troupe. Il aurait pu donner ses ordres

de Paris ; il a préféré les apporter lui-même au préfet, et prévenir en même temps les grévistes.

Sans escorte, au mépris de tous les protocoles, il est allé droit aux mineurs.

Pour la première fois, un ministre s'est mis en rapport avec un Comité de grève ; pour la première fois, un ministre s'est adressé en public à des grévistes. Il leur a dit avec netteté le fond de sa pensée : sauvegarde de l'outil de travail par la force armée, reconnaissance du droit de grève, respect de la liberté de travail. Le tout dans le calme. Il fait confiance au bon sens des travailleurs.

La venue de Clémenceau à Lens : un événement d'une portée incalculable dans l'histoire du mouvement ouvrier !

CHAPITRE XI

MANIFESTATION A BILLY-MONTIGNY, CONFERENCE A PARIS

Le 18 mars, rappelle « L'ACTION SYNDICALE », c'est l'anniversaire de la Commune. « Le jour où toutes les villes socialistes et révolutionnaires protestent contre les massacres des ouvriers parisiens par la réaction versaillaise, il est du devoir des mineurs de protester contre le massacre des mineurs courriérois ». Tous à Billy-Montigny !

En prévision de la manifestation, un important service d'ordre est mis en place. Le maire demande le retrait des gendarmes. Il obtient gain de cause. Quelques-uns resteront, symboliquement.

Deux cortèges se forment vers 11 heures. L'un sur la route nationale : manifestants venus surtout de Lens, précédés de deux drapeaux rouges dont l'un est porté par la citoyenne Mairesse, les cheveux ornés d'un ruban rouge. L'autre, au-delà du passage à niveau, sur la route de Rouvroy ; en tête, un drapeau rouge.

Deux mille personnes environ se dirigent ainsi vers le cimetière de Billy-Montigny où elles se rassemblent aux abords de la fosse commune.

La foule est calme. Sur le monticule de terre qui borde la fosse prennent place les orateurs.

Quillent, de la Confédération Générale du Travail, après avoir salué les victimes, invite le prolétariat à s'organiser. Des enquêtes officielles, il ressort toujours que chacun a fait son devoir. C'est aux ouvriers qu'il appartient d'assurer la sécurité ! Leur salut ? Le syndicat.

« Syndiquez-vous » répètent Dalzant, puis Chalmandrier, délégué de Montceau-les-Mines, qui rappelle des engagements pris lors de catastrophes à Montceau, engagements non tenus.

« Les morts engloutis dans ce silo crient vengeance » clame d'un ton violent Evrard-Bernard, délégué mineur à Hénin-Liétard. Les mineurs ne doivent plus être « un bétail docile » que l'on « conduit à la boucherie ».

Broutchoux, quant à lui, proteste contre « les mensonges de la presse capitaliste ». S'il y a eu catastrophe, c'est parce qu'il y a eu surproduction. La faute en incombe non seulement à la Compagnie de Courrières, mais à la société capitaliste tout entière. Aux salaires s'ajoutent des primes ? Une « fumisterie » qui permet de bien payer « les rouffions et les poires cuites ». Pour les exploitants, la production charbonnière est tout, les vies humaines ne sont rien. « Si pour chaque ouvrier tué, on tuait un patron,

ceux-ci - qui tiennent à la vie pour les jouissances qu'ils y trouvent - feraient plus attention à la sécurité des travailleurs ».

Après avoir égratigné au passage la religion, Broutchoux réclame pour les mineurs plus de considération, une meilleure répartition des produits de la mine. De la mort des victimes doit sortir une amélioration du sort des travailleurs. Comme les orateurs précédents, il conclut : « Unissez-vous, syndiquez vous. Quand vous serez unis, vous serez invincibles. Vous ne verrez plus un ministre venir vous expliquer pourquoi on envoie des troupes, car on n'en enverra plus. Des mineurs dépend le sort de toutes les industries. Fédérés dans le monde entier, ils constitueront une puissance absolument irrésistible qui dictera ses volontés à tous ».

La manifestation de Billy-Montigny, une manifestation qui s'est terminée sans incident.

A Lens, Clémenceau n'avait pu rencontrer Broutchoux, parti à Tourcoing. Plus précisément à l'imprimerie Gallet, rue de Tourcoing à Roubaix où est imprimé « L'ACTION SYNDICALE », organe hebdomadaire de la « Fédération Syndicale des ouvriers mineurs et similaires du Pas-de-Calais », affiliée à la Confédération Générale du Travail. Un journal de format modeste par rapport aux quotidiens. Rédaction et administration 29, rue de Lille, à Lens. C'est là que toute correspondance doit être adressée au nom de Benoît Broutchoux, secrétaire de la rédaction. Correspondant à Billy-Montigny : Louis Guilain.

Broutchoux était parti chercher les exemplaires du 18 mars. En titre, sur toute la largeur de la feuille :

LES ASSASSINS DE LA COMPAGNIE DE COURRIERES.
IL Y AURAIT PLUS DE 1 500 VICTIMES!

L'INDIGNATION ET LA REVOLTE DES « NOIRS ».
VERS LA GREVE GENERALE : 30 000 GREVISTES.

IL NOUS FAUT 8 HEURES ET 8 FRANCS.

En raison de la situation, le journal paraîtra le jeudi et le dimanche. Et plus souvent si cela s'avère nécessaire.

Concernant les secours aux victimes, les broutchoutistes ne veulent pas de l'or des enrichis, fruit de l'exploitation des travailleurs. « Achetez des bijoux à vos dames et à vos maîtresses, roulez en voiture, amusez-vous, donnez du luxe à vos rejetons pendant que les orphelins de nos victimes sont en guenilles ». Mais, « prenez garde que votre maladie du métal maudit ne soit pas la cause de votre perte ».

Pour les secours, deux comités sont formés. Le premier, celui des officiels dont fait partie « le député de l'alliance des classes, le roublard Basly » : les bourgeois qui rendent une partie de ce qu'ils ont pris aux travailleurs. Le second comité, c'est celui des ouvriers. Qu'ils envoient leur obole au comité du syndicat, au trésorier Léon Lobel, 128, rue de Lille à Lens.

Les sauveteurs allemands sont à l'honneur. Le journal publie la lettre qui leur a été adressée le 15 mars, au nom de la Fédération Syndicale, par le secrétaire Georges Falempin. Une lettre qui est plus qu'un merci aux « camarades allemands : « Entre nous ce sera toujours à la vie et à la mort » et « Soyez assurés que nous ne prendrons jamais les armes contre vous-. Fraternité des peuples et condamnation des guerres à la base desquelles on trouve « l'appétit capitaliste ».

Sont également reproduits

- le discours prononcé par André Philibert, de Montceau, sur la tombe des victimes à Billy-Montigny : des condoléances certes. Mais aussi une condamnation de la société : « Au lieu de produire pour les besoins de la consommation, on produit pour faire des bénéfices ». Et surtout un appel à la réaction « Nous ne devons plus être de la chair à travail », « Préparons-nous pour la Révolution sociale ! » ;

-Le rapport sur la catastrophe du délégué mineur, Simon Pierre, dit Ricq, qui a quitté le Vieux Syndicat plutôt préoccupé, à son avis, des « intérêts électoraux de Basly que des intérêts économiques des mineurs », pour adhérer à la Fédération Syndicale estimée « apolitique ».

A en croire les journaux patronaux, le bilan de la catastrophe serait de 1 095 morts. « L'ACTION SYNDICALE » conteste ce chiffre. Il y aurait au moins 1 500 victimes auxquelles il faut ajouter 1 100 veuves et 6 000 orphelins.

Le comité de grève s'est réuni. Les revendications du Vieux Syndicat? Des améliorations sans importance. Que demande la Fédération Syndicale?

1) Journée de 8 heures : de la descente à la remonte.

2) Suppression du travail à la tâche.

3) Salaire horaire par catégories : à 13 ans, 40 centimes ; à 14 ans, 50 centimes ; à 15 ans, 60 centimes ; à 16 ans, 70 centimes ; à 17 ans, 80 centimes ; à 18 ans, 90 centimes : à partir de 19 ans et au-dessus : 1 F.

4) Réintégration de tous les congédiés dans leurs Compagnies respectives.

5) Retraite de 2 F par jour après 25 ans de travail, sans condition d'âge.

6) Droit au logement pour les veuves et pensionnés ; maintien des avantages du personnel en activité : charbon, médecin, etc. sans retenues.

7) Liberté de conscience absolue.

8° Médecins nommés par les ouvriers.

9) Droit pour les délégués mineurs d'arrêter le travail, lorsqu'ils le jugeront nécessaire pour la sécurité des ouvriers.

Dans le rapide qui les conduit à Paris, les 25 délégués désignés au Congrès de Lens sont inquiets. L'entrevue de Clémenceau avec les broutchoutistes n'implique-t-elle pas une sorte de reconnaissance de la « Fédération syndicale des mineurs du Pas-de-Calais » ? Celle-ci n'est-elle pas en puissance de traiter directement avec les Compagnies?

La délégation ouvrière arrive à 11 heures au ministère des Travaux publics. La délégation patronale est déjà réunie dans la cour d'honneur Clémenceau et Duréault se promènent.

C'est l'heure de la conférence. Dans une salle de réunion, Barthou accueille les délégations dont les intérêts sont solidaires. « Le Gouvernement qui vous a rapprochés et réunis attend avec confiance les résultats de vos délibérations ». Puis il s'en va, laissant les parties en présence.

Reumaux se plaint qu'il n'y ait pas eu, comme par le passé, des pourparlers préalables à la grève. Basly rétorque le mouvement a été spontané. Avant de passer aux délibérations, Casimir-Périer observe que la délégation patronale ne comprend que 11 membres. Parmi les 25 délégués, 11 sont donc choisis pour participer aux délibérations, les autres restant dans la salle comme observateurs.

A 12 h 30, fin de la première séance. Résultats ? La délégation patronale rejette l'examen de la proposition concernant le salaire minimum ; quant à l'augmentation des salaires, Reumaux et Casimir-Périer semblent animés de dispositions conciliantes. Seul point acquis : plus de travail à forfait à Liévin.

L'après-midi, poursuite des débats. Les délégués présentent les revendications formulées par les mineurs au Congrès de Lens. Ils les défendent avec une telle compétence et une telle loyauté qu'au nom de toute la délégation patronale Reumaux et Casimir-Périer tiennent à assurer la délégation ouvrière que, seul, le

Vieux Syndicat sera reconnu comme interlocuteur dans le conflit en cours.

Les délégués ouvriers avaient apporté leurs revendications ; et les représentants patronaux des propositions, des directives

- 1) Relèvement de la prime de 30 à 40 % sur la base de 4,80 F.
- 2) Maintien du système des primes, la fusion de la prime avec le salaire étant repoussée ainsi que le salaire minimum.
- 3) Augmentation du salaire des galibots dans des proportions à discuter.
- 4) Prorogation de 5 ans d'avantages sur retraites établis par une décision de 1902.
- 5) Proposition d'un moyen de contrôle des salaires, mais qui ne serait pas le carnet de paie établi en double exemplaire.
- 6) Aucun engagement concernant le maintien des veuves et des pensionnés dans les corons.

Finalement, la délégation patronale concède quelques menus avantages liés à une reprise immédiate du travail. La délégation ouvrière prend acte de ces avantages qu'elle soumettra à ses commettants. La base décidera.

Mardi matin arrive à Lens le directeur du journal « L'ouvrier mineur allemand », Wyssmann, venu faire une enquête sur la catastrophe et voir comment répartir équitablement les fonds recueillis en Allemagne. Il apporte un premier secours de 5 000 marks (environ 6 000 F) pour les familles des victimes.

Vers midi, à la Maison du Peuple, conférence. Broutchoux appelle les deux organisations syndicales à fusionner et invite les grévistes à se rendre en masse à 14 heures devant la mairie pour réclamer l'entrée des délégués de la Fédération au Congrès. La citoyenne Sorgues attaque le Vieux Syndicat, et surtout Basly.

14 h 30. Les broutchoutistes ne sont pas admis à participer au Congrès. Dehors, c'est le vacarme.

Basly, après avoir déclaré la séance ouverte, passe la parole à Wyssmann. Thomas de « L'HUMANITE » traduit.

Qu'a constaté Wyssmann ? Les profits des Compagnies vont croissant, et les salaires diminuant. Un conseil : constituer une organisation solide et calme. Une organisation solide grâce à des cotisations fortes : le mineur français verse au Syndicat 0,16 F par semaine ; le mineur allemand, 0,60 F. « Avec de telles cotisations, nous pouvons instituer des caisses de solidarité pour le cas de grève ou de chômage ». Un militant est-il chassé de la mine ? Le syndicat assure sa vie. « C'est pour cela que nous sommes forts, que nous pouvons aller, avec fierté, trouver nos patrons et discuter avec eux ». Une organisation calme. L'an dernier, 200 000 mineurs en grève dans la Ruhr : les mineurs se rendaient aux réunions, calmes ; ils y discutaient avec calme ; ils rentraient chez eux, calmes. « Pas d'énergumènes comme ceux que j'entends d'ici ... Nous estimons, nous, que des désordres, comme ceux dont je suis ici le témoin attristé, déshonorent une organisation ouvrière ».

Basly donne ensuite la parole à Bouveri, député de Saône-et-Loire. Le groupe parlementaire socialiste, favorable à la fusion des syndicats, l'avait désigné comme médiateur. Le matin, il a rencontré des représentants du syndicat Broutchoux ; ceux-ci désiraient la fusion. Maintenant ils « conduisent le boucan » ; et, en réunion, ils ont outragé les membres du Congrès. Si la fusion s'avère impossible, Bouveri partira.

Basly le remercie et passe à l'ordre du jour du Congrès. Après avoir traité du problème de la fusion, il rappelle la visite de Clémenceau et insiste : -Si la grève se déroule avec calme, il vous laissera faire ; si

vous vous laissez aller à des violences, vous reverrez les soldats dans nos rues et sur les chemins». Il résume ensuite les travaux de la conférence de Paris. Chacun sait à quoi s'en tenir, et d'ajouter « Je ne vous dis pas, voilà ce que vous devez accepter ; je vous dis : délibérez, pesez, et puis prononcez-vous en toute indépendance».

Plusieurs orateurs se succèdent. Les uns les autres font appel à l'union des travailleurs, décrivent l'état d'esprit qui règne dans leur secteur, discutent certains points du programme des revendications.

Cadot donne lecture d'un manifeste condamnant l'attitude des dirigeants de la « Fédération Syndicale ». Qui sont-ils ? « L'un est professeur sans emploi ; l'autre est verrier ; un autre est journaliste anarchiste ; le quatrième est anarchiste aussi et voleur par-dessus le marché ». D'où viennent-ils ? Quels sont leurs moyens d'existence ? « Aucun n'est du bassin houiller ; tous viennent de Paris ou d'ailleurs, sans être appelés par personne, avec de l'argent qui vient de quelqu'un pour semer la division ouvrière ». Ce manifeste est voté par 171 voix contre 4 ; abstentions : 2.

Des résolutions sont mises aux voix. Une proposition tendant à demander un salaire de 8 F pour 8 h de travail est repoussée. Le programme des revendications arrêté au précédent Congrès - dont la journée à 7,18 F - est maintenu. Les Compagnies seront immédiatement informées de cette décision.

Quant à la fusion, les délégués du Vieux Syndicat se déclarent prêts à s'unir avec la « Fédération Syndicale », à la condition que ses adhérents se débarrassent de leurs éléments troubles, étrangers à la corporation minière, « les Vautours de l'anarchie ».

Pendant ce temps que font les broutchoutistes ? Ils manifestent leur mécontentement d'avoir été exclus des négociations. Des gendarmes à cheval empêchent l'accès de la place de la mairie. Ils forcent le barrage. Une bagarre éclate. Trois arrestations dont celle de Broutchoux. Quelques minutes avant la fin du Congrès, ils sont extraits du « violon municipal » et conduits à la prison de Béthune.

Le Vieux Syndicat a repoussé les propositions des Compagnies. La « Fédération Syndicale » repousse également ces propositions, ainsi que celles - jugées trop timides - du Vieux Syndicat. Broutchoux est en prison. Qu'advient-il ?

CHAPITRE XII

INCENDIE A LA FOSSE 2 !

Un incendie s'était déclaré le jeudi 15 mars dans un treuil donnant sur la voie Joséphine, à 800 mètres environ du puits 2. Coûte que coûte il fallait maîtriser le feu si l'on voulait poursuivre le déblaiement des voies et la remonte des cadavres.

Et, pour parer au plus pressé, l'inspecteur Delafond, dans un premier temps, avait fait barrer les bowettes des étages 340 et 306 avec l'espoir que, faute d'air, le feu aurait été étouffé.

Par suite des dangers que présente cet incendie, il est question de transférer de Billy-Montigny à la fosse 4 de Sallaumines le quartier général des opérations de sauvetage. Le système d'aération serait alors renversé ; des sapeurs pompiers descendraient en éclaireurs dans la mine par le puits 11.

Mais n'y avait-il pas lieu de craindre que là aussi les sauveteurs ne soient exposés aux mêmes dangers qu'à la fosse 2: émanations cadavériques, gaz provenant de l'incendie dans la veine Cécile proche du puits 3 ?

Les vendredi 16 et samedi 17 mars, Delafond consulte des spécialistes. On hésite, on tergiverse.

Ce 17 mars, la commission médicale est réunie à Billy-Montigny où, dans l'après-midi, arrive Clémenceau. Chacun donne son avis. Une décision est prise.

Le dimanche 18 mars paraît le communiqué suivant

« Les conditions d'aérage des quartiers des fosses 4 et 11 étant demeurées médiocres et ne paraissant offrir qu'une sécurité insuffisante, on renonce au projet de reprise momentanée de la fosse no 11 et on attend qu'on puisse rentrer dans les travaux du puits no 2. »

« L'incendie, qui avait arrêté les travaux de sauvetage, paraissant être en grande partie étouffé par l'action des barrages, on compte pouvoir bientôt effectuer la rentrée des sauveteurs dans la mine. »

« On prépare l'installation d'une conduite d'eau souterraine et on attaquera, au moyen de projection d'eau, le feu qui se rallumera probablement lorsqu'on arrivera à proximité de l'air pur . »

Lundi 19 mars. Décision : attaque du feu à partir de l'étage 340 de la fosse 2. Les barrages sont percés et munis de solides portes en fer, à l'exception bien entendu du barrage dressé à l'étage 306.

On recrute des mineurs robustes, on les entraîne à la lutte contre le feu. Ils seconderont les pompiers de Gelsenkirchen et ceux de Paris. En travers de la galerie seront tendues des toiles mouillées : abri derrière lequel se tiendront les sauveteurs dans l'attente de relayer leurs camarades sur la ligne du feu.

Vers 16 heures, Delafond, Bar, Petitjean et l'ingénieur en chef des mines d'Ostricourt, spécialiste des incendies dans les mines, descendent par le puits 2, inspectent les travaux, font ouvrir les portes aménagées dans les barrages.

Après être remontés au jour et s'être assurés qu'il n'y avait plus personne au fond, un violent courant d'air est établi. Le but? Chasser les gaz provenant de la combustion du charbon, une opération extrêmement dangereuse, car elle risquait de produire une nouvelle explosion. Il n'en fut rien, heureusement.

Vers 19 heures, ingénieurs et sauveteurs redescendent. Delafond est confiant. On amènera de l'eau au

fond ; des boiseurs remettront en état les galeries et bowettes relevant de l'accrochage 340 ; on descendra des cercueils : la mise en bière des victimes s'effectuera au fur et à mesure de leur découverte.

Mardi 20 mars. Delafond est à Paris. Léon, rétabli, a repris son service.

Au cours de la nuit, 300 mètres de canalisation d'eau ont été posés ; les travaux de boisage effectués permettent de s'approcher jusqu'à 8 mètres du feu ; une ligne téléphonique est installée. Bientôt, on sera en mesure d'attaquer le foyer d'incendie.

Les sauveteurs allemands sont invités entre-temps à une réception organisée en leur honneur à Paris par l'Université populaire du Faubourg Saint-Antoine, réception à l'issue de laquelle est prévue la présentation du -Vieil Heidelberg ..

Ils désirent rester à côté de leurs camarades français pour combattre le feu. La réception est reportée.

Sauveteurs allemands et français travaillent la main dans la main et dans un tel esprit de camaraderie qu'entre eux c'est devenu « à toi, à moi ».

Mercredi 21 mars, 4 heures : c'est l'attaque du feu.

Deux heures plus tard, les sauveteurs ont déjà gagné 4 mètres ! L'espoir règne : on espère circonscire rapidement l'incendie.

Peu à peu, cependant, des difficultés surgissent : le toit reste rougeoyant, la pression d'eau est insuffisante pour combattre le brasier. L'eau arrive en effet au fond après une chute verticale de 340 mètres dans le puits, chute qu'il faut amortir à l'aide de bâches de réception installées à divers étages pour éviter les dégradations que ne manquerait pas d'occasionner la pression d'eau résultant d'une chute libre. Un certain pessimisme commence à régner : qui peut préjuger en outre de l'ampleur du sinistre?

Avec acharnement cependant, les techniciens s'emploient à remédier à la situation ; leurs efforts sont couronnés de succès ! Bien mieux, ils installent une seconde canalisation d'eau qui permettra non seulement de combattre le feu, mais aussi de «rafraîchir» quelque peu l'atmosphère étouffante qui règne aux abords de la zone embrasée.

Entre-temps, au cours de la journée, arrive d'Allemagne le docteur Bruns, Directeur de l'Institut d'Hygiène et de Bactériologie à Gelsenkirchen. De quelle mission est-il chargé ? ...

La recherche et le ramassage des morts incombent aux mineurs français qui opèrent sous le contrôle du Professeur Calmette. Avant de les retirer des décombres, ils déversent des seaux de lait de chaux sur les cadavres putréfiés des hommes et des chevaux. Les restes humains sont immédiatement mis dans les cercueils. C'en est fini de la reconnaissance des corps par les parents.

Quant aux sauveteurs allemands, ils sont exclusivement occupés à lutter contre l'incendie. Mais, pour gagner leur champ d'action, il leur faut franchir des zones infestées de mouches, moustiques s'attaquant aux cadavres, et dont ils avaient signalé la présence. Ces sauveteurs représentant l'élite du corps des sapeurs-pompiers de la mine, on craignit, pour eux, en Allemagne, la peste, le typhus. D'où l'arrivée du docteur Bruns venu spécialement prendre les mesures de prévention nécessaires contre tout danger d'épidémie.

Sur le plan sanitaire, le professeur Calmette est le seul maître. La mission de Bruns ne peut donc que se limiter à instruire les mineurs allemands de la meilleure façon de se protéger du danger représenté par les corps putréfiés, s'ils sont amenés à en manipuler. Les instructions sont nettes, précises et fermes.

Les corps doivent être ramassés avec des gants de caoutchouc et déposés dans des draps imprégnés de sublimé. Après la remonte, chacun doit se nettoyer les mains avec des produits antiseptiques. Les moindres blessures, les moindres piqûres doivent être signalées, immédiatement nettoyées et recouvertes d'un emplâtre. Dès l'apparition de violentes douleurs - signes d'empoisonnement - un médecin doit être mandé d'urgence.

Dans le cadre de la mission qui lui avait été confiée, Bruns, par précaution, avait emporté du sublimé, du phénol, de la formaline ; et même des produits chimiques destinés à atténuer l'odeur pestilentielle émanant des cadavres. Sa présence à Billy-Montigny était un apaisement pour la Société Hibernia. Grâce à lui, aucun sauveteur allemand ne fut malade. Et indirectement les Français profitèrent de ses leçons.

A la suite de son passage à la fosse 2, le docteur Bruns aurait présenté un rapport resté confidentiel.

Dans la soirée de mercredi, Delafond arrive de Paris pour se rendre compte de l'avancement des travaux. Les moyens mis en œuvre doivent permettre de venir à bout de l'incendie. En cas d'échec, les barrages seraient définitivement fermés ; une ouverture serait pratiquée au-dessus du foyer d'incendie, ouverture dans laquelle serait injectée l'eau additionnée d'argile ; le feu serait ainsi étouffé par colmatage.

La lutte contre l'incendie se poursuit donc aussi activement que possible.

En ce matin du jeudi 22 mars, le bilan est le suivant 12 mètres de galerie ont été conquis sur le feu depuis le début des opérations ; il reste 6 à 7 mètres de brasier à éteindre avant d'arriver au sommet du montage, soit 10 à 12 heures d'efforts. Là, on tentera de déterminer l'importance du feu dans les défilages. De nouveau, règne l'espoir de maîtriser l'incendie assez rapidement.

Le communiqué publié dans la soirée laisse cependant planer un doute. Le matin, on pensait arriver au sommet du montage après 12 heures d'efforts au maximum ; or les sauveteurs sont loin d'y être !

« Nous poursuivons énergiquement la lutte contre le feu. Nous sommes parvenus à 72 mètres du pied du montage où s'est déclaré l'incendie, et devons encore conquérir six mètres pour parvenir au sommet ».

« Les parties conquises sont, aussitôt que possible, solidement boisées »

Un communiqué laconique qui laisse entrevoir les difficultés rencontrées par les sauveteurs.

Voir un incendie dans une mine, c'est l'occasion de vivre un moment exceptionnel. Et, pour les journalistes qui vont et viennent entre Lens et Billy-Montigny, c'est l'article de presse hors ligne.

Il est interdit à toute personne étrangère à la mine de descendre? Qu'importe ! Dans des circonstances exceptionnelles, n'est-il pas facile de se mettre de connivence avec quelqu'un? C'est ainsi que certains descendent incognito.

Qui peut en effet deviner un journaliste derrière des habits de mineur?

D'autres, plus sages, essaient de trouver un responsable des opérations susceptible de les prendre en charge.

Ce vendredi 23 mars après-midi, Léon Gobert du « GRAND ECHO » et Armand Villette, rédacteur au journal « LE GAULOIS », attendent dans le bureau de permanence des ingénieurs. Il est 14 h 30. Weiss, ingénieur des mines à Paris, adjoint provisoirement à Léon par décision du ministre des Travaux publics en date du 21 mars, s'apprête à faire une tournée d'inspection avec Anglès d'Auriac également ingénieur du corps des mines.

Ceux-ci acceptent la compagnie des journalistes. Mais chacun à ses risques et périls.

Travestis en mineurs, joignons-nous à eux. Lampisterie, moulinage, « mise en cage ». La descente vertigineuse dans une position plus ou moins confortable. Le temps de découvrir à la lueur des lampes que les parois du puits ruissellent d'eau, le temps de ressentir que cette eau tombe en gouttelettes sur nos vêtements et nous sommes à l'étage 340. La cage s'arrête.

Direction : bowette sud. Une porte d'aérage en empêche l'accès. Un mineur la tire avec peine ; l'air s'engouffre et nous frappe violemment le visage.

En route ! La bowette, d'abord large, se rétrécit, ravagée en partie par l'explosion ; les fers de

soutènement sont tordus, des berlines sont démolies, écrasées.

Nous quittons la bowette et empruntons un chemin ouvert dans une voie éboulée. Courbés, nous marchons à la queue leu leu. Des étais sont déjà cassés ; il faudra les remplacer ... Soudain une odeur insoutenable de chair putréfiée : dans les éboulis, un cadavre, celui sans doute d'un conducteur de berlines ... Plus loin, un autre cadavre, celui d'un cheval qu'on n'a pu déplacer ; la voie avait dû être déviée sur la droite et le cadavre recouvert de pierres, de sacs de désinfectant ... Un peu plus loin, un énorme caillou s'est détaché du toit, la voie est quasi bouchée : à plat ventre, la lampe portée à bout de bras en avant, nous rampons pendant quelques mètres ... Et soudain, à nos pieds, le montage dans lequel l'incendie s'est déclaré. Avec, tout au fond, des points lumineux mouvants.

Le cœur battant, nous avançons avec peine, l'échine courbée, au milieu d'une chaleur intense, dans un boyau d'un mètre de large sur 40 cm de haut. Au-dessus de nos têtes, de gros cailloux prêts à tomber malgré un boisage neuf, renforcé. Le moindre coup de terrain et c'est fini ! Weiss en tête, Anglès d'Auriac par derrière, impossible de rebrousser chemin. Le sol est encore chaud et, sous les chaussures, craquelle du coke ...

Nous sommes maintenant à une douzaine de mètres du feu, les yeux piquants, le souffle coupé, avec d'autres hommes le torse nu, le visage et le tronc engluantés d'une bouillie noire : allemands, parisiens, mineurs se confondent sous un même masque.

Sur le front, une lueur claire. Face à face : le charbon incandescent et un pompier, la lance braquée sur un point du brasier ; un homme, un être humain silencieux, stoïque, suffoqué. L'eau frappe d'un jet puissant le feu qui résiste, crépite. L'eau bouillonne, recule dans un nuage de vapeur qu'un courant d'air emporte.

Proche de lui, un autre pompier arrose la paroi. L'eau coule sur le sol. Partout de la vapeur formant un écran derrière lequel on perçoit les lueurs de flammèches qui se meuvent en un dernier sursaut.

Un signe. Deux hommes en retrait s'avancent. Ceux du front reviennent noyés, épuisés, incapables de parler. Impossible de tenir plus de six minutes. L'atmosphère est surchauffée 50 degrés. Les corps se déshydratent, le sang afflue au cerveau, les oreilles bourdonnent.

L'équipe de relais attaque le feu à son tour. Un morceau de houille s'est éteint. On déplace la lance. Un pompier fonce au milieu de la fumée sur le sol brûlant. A coups de pic il détache des croûtes de charbon, creuse une sorte d'entonnoir dans lequel de nouveau l'eau sera projetée.

Des efforts disproportionnés, incommensurables pour faire reculer le feu de quelques centimètres. A plus de 300 mètres sous terre !

Nous sommes là, à la merci d'un éboulement, à la merci d'un retour d'air qui ramènerait sur nous les gaz, les flammes : grillés sur le champ ! Nous ne disons mot. De peur d'éveiller la Mort.

Alors qu'à côté de nous Weiss s'entretient tout naturellement avec les mineurs sur l'état d'avancement des travaux, chacun ayant malgré tout un oeil sur les hommes « à front ».

Le point de la situation étant fait, il faut quitter les lieux et laisser le champ libre aux combattants du feu. Anglès d'Auriac en profite pour nous préciser d'un ton calme

« Si vous étiez venus, il y a quelques jours, vous auriez vu tout le montage où vous êtes, incandescent, formant comme une sorte de four rouge, d'où surgissaient d'un côté quelques flammes. Le spectacle était curieux. Nous avons gagné une trentaine de mètres. Quand on aura déblayé l'éboulement et enlevé le charbon, on pourra gagner les cinq à six mètres qui restent pour atteindre le sommet. »

Nous quittons un enfer, le cœur mêlé de joie et de tristesse, avec un sentiment indéfinissable.

On va essayer d'attaquer le feu à revers? Une idée à creuser, et peut-être à exploiter si comme on le pense le feu est peu étendu. L'examen de la question est prévu dans la tournée de Weiss.

Passant par un autre montage, nous aboutissons à l'étage supérieur dans une voie déblayée où se trouve justement l'ingénieur Fournier.

Celui-ci fait part de ses observations à Weiss. Ensemble, ils arrêtent les mesures à prendre.

Avant de partir, Weiss veut se rendre compte de la situation. Nous avançons vers la zone de feu. Une odeur de charbon brûlant, de bois fumant nous saisit à la gorge. De plus en plus forte. De plus en plus âcre.

Pas question d'aller plus loin : il y a danger d'asphyxie. Sur l'ordre de Weiss, nous nous arrangeons pour dissimuler la lueur de nos lampes. C'est l'obscurité complète. Aucun point lumineux du côté de la zone de feu. Weiss est rassuré. Mais il interdit formellement à Fournier de s'aventurer plus avant sans être accompagné de sauveteurs munis de leur appareil respiratoire.

La visite est maintenant terminée. Nous retournons à l'accrochage. Des ouvriers installent la conduite d'eau destinée à cerner l'incendie.

Nous atteignons ensuite une galerie dont le boisage a été refait et le roulage remis en état. Elle relie le puits 3 au puits 2. C'est par cette voie qu'on aurait pu procéder à l'enlèvement des morts au 3 s'il n'y avait pas cet incendie qui constitue un danger permanent. En attendant, des ouvriers consolident, améliorent la circulation de cette grande artère souterraine.

De la voie 312, nous descendons à l'étage 340, courbés ou debout ; heurtant un bois de la tête ou trébuchant dans les rails; pataugeant dans la boue ou traversant des mares d'eau.

Nous sommes rompus, trempés ... Pauvres loques humaines ! ...

Voici l'écurie ? Nous sommes proches de l'accrochage. La porte d'aération. Une bouffée d'air frais bienfaisante l'accrochage ! La remonte. Le jour. Ouf !

Nous avons visité la mine en feu, nous la quittons heureux d'en être sortis à bon compte ! admiratifs devant ces hommes qui s'acharnent à vaincre l'incendie au mépris d'un danger permanent ! fiers d'avoir vécu quelques instants d'un spectacle inoubliable, inimaginable

Des parois incandescentes léchées par des flammes une vision d'enfer. Des êtres humains qui se battent avec le feu dans une atmosphère d'étuve : une vision dantesque.

CHAPITRE XIII

RETOUR AU PAYS NATAL ...ET REFERENDUM

Je suis né en 1925 dans une modeste maison, cité de la fosse 2 à Mazingarbe (Pas-de-Calais), où j'ai vécu mon enfance, mon adolescence, ma jeunesse.

La maison donnait sur les champs. Et, dans le lointain, au-delà de ces champs : à droite, la cité des Brebis ; au centre, le complexe industriel de l'usine de Mazingarbe ; à gauche, une partie du mur d'enceinte du château « Mercier », du nom de celui qui fut pendant plus de 30 ans directeur de la Compagnie des mines de Béthune.

J'ai fréquenté les salles d'asile de la cité, école maternelle dirigée par une religieuse portant la cornette, sœur Amélie, chargée en outre des soins donnés au dispensaire. Ma vie scolaire s'est ensuite déroulée jusqu'au certificat d'études primaires à l'école des Brebis, école dite libre par opposition à l'école communale, une école appartenant à la Compagnie et dont les instituteurs étaient payés par elle. Sur le plan religieux, nous dépendions de la paroisse Ste Rictrude de Mazingarbe-Village où je fis ma communion solennelle ...

Adulte, combien de fois n'ai-je entendu dire que la Compagnie des mines de Béthune était très difficile quant au recrutement de son personnel... et combien les pratiques religieuses - plus ou moins sincères - influèrent sur l'avancement dans la hiérarchie professionnelle ! ...

Bref, Mazingarbe, Bully-les-Mines, Vermelles, c'est un petit coin de France que je connais particulièrement bien pour avoir arpenté mainte et mainte fois ses rues et quartiers les voitures étaient rares à l'époque, mais nous avions de bonnes jambes !

Aussi est-ce avec beaucoup d'attention et un réel intérêt que j'ai suivi l'enquête menée par un journaliste du REVEIL DU NORD le vendredi 16 mars 1906.

Ce vendredi matin, sur les quelque 58 000 travailleurs des Compagnies minières du Pas-de-Calais, il y aurait environ 25 000 grévistes. Où travaille-t-on? A l'ouest du bassin minier, c'est-à-dire dans les concessions de Nœux, Bruay, Martes, La Clarence, Ferfay, Ligny. Entre ces secteurs et les secteurs en grève, la Compagnie de Béthune.

Société au capital de 30 000 francs-or, créée en 1850, elle était devenue la Compagnie des mines de Béthune, vocable contesté puisque la ville de Béthune se trouve sur la concession de Nœux et les « Grands Bureaux » étaient prévus à Bully. Cette Compagnie va-t-elle, à son tour, être touchée par la grève ? ...

Le vent tourbillonne, souffle en tempête. Il pleut. Impossible de tenir un parapluie ouvert. Un temps triste, maussade, à l'image de la situation.

Nous sommes dans les corons Carrat qui dépendent du puits 1 de Bully, corons formés de pavillons stylés, entourés de jardins. Mais des corons « fermés par des murs supportant des grilles formidables à pointes acérées ; les portes de fer s'ouvrent et se ferment au gré du gardien ».

Un gardien qui entrerait dans les maisons pour voir « s'il y a un bon dieu accroché au mur et si saint Joseph occupe la place d'honneur ». Un gardien qui contrôlerait le journal lu par les résidents. Un gardien qui « à la moindre rouspétance » brandirait la menace d'une mise à la porte.

Au puits 1, le mouvement de grève est amorcé.

Sur la route qui conduit à Mazingarbe : les corons des Brebis. Ils dépendent de la fosse 6. « A perte de vue les maisons ouvrières dans un immense enclos et tout autour de hautes murailles : deçà, delà, des grilles résistantes et puis des piliers de fonte où s'accrochent des chaînes, où se glissent des barres de fer et qui ferment les routes, comme autrefois les chemins au temps des péages ».

Le gardien ? « La terreur des locataires de cette prison ». Sa « bête noire » : Beugnet, le trésorier du Vieux Syndicat. « Il pénètre après lui dans les maisons où il s'est arrêté et assassine les gens de questions plus indiscrètes les unes que les autres ».

Dans cette cité, une église au clocher altier avec en face, hors cité et de l'autre côté de la route qui la longe, « un massif édifice de briques rouges qui doit abriter tous les services administratifs » de la Compagnie.

A la fosse 6, le travail est normal.

Des Brebis, une route mène directement aux corons de la cité 2, une cité accueillante. Pas de murs de trois mètres de haut, « la Compagnie s'est contentée de planter des palissades ». On y respire.

Pas plus qu'aux Brebis la grève n'est amorcée.

Dès la première heure, de nombreux fermiers se sont présentés à la fosse pour enlever du charbon. On n'en délivre plus. Même si l'on a payé d'avance, tel ce boulanger de Mazingarbe qui présente un acquit sur sa commande. Manque de charbon ou stockage en prévision de la grève? ...

Terme de l'enquête : les corons du « Philosophe » situés sur le territoire de Mazingarbe ? de Vermelles ? Pour y aller, « je longe le parc seigneurial de M. Mercier ; une muraille de plus de trois mètres de hauteur le protège ... Voici le château princier du Directeur : une grille aussi haute que les murs, armée de défenses redoutables, en fer forgé, ferme l'avenue ».

Puis, notre journaliste emprunte le boulevard de Vermelles, devisant avec un ancien mineur, rencontré en chemin, amputé du bras droit à la suite d'un accident de travail et devenu charretier. Le sujet de conversation? Les indemnités pour accidents de travail? Un cas, celui de Décatoire Alphonse. A peine croyable. On lui aurait alloué une rente de sept sous par jour. « ... Il a plaidé ; il a dû quitter la fosse ; il a ouvert un estaminet pour vivre. Il a trois enfants ; la mine leur aurait refusé du travail »

Les corons du « Philosophe », d'aspect délabré et situés sur la route de Lens à Béthune, comptent parmi les plus anciens de la Compagnie. Des gendarmes arrivent. La grève est-elle pour demain ? On verra. « Lundi pour sûr, si la grève est partout . »

Au 8 de Saily, au 9 d'Annequin, au 10 de Sains-en-Gohelle, c'est le même son de cloches : « Nous ferons comme les autres ».

Samedi 17 mars. Le bassin minier compte quelque 30 000 grévistes ... Aux mines de Béthune et de Nœux, un tiers seulement des mineurs sont descendus. On tend vers la grève générale ...

Mercredi 21 mars. Ils sont plus de 50 000 à ne pas travailler. C'est le sommet de la grève dans le Pas-de-Calais. Car, le lendemain, à Bruay, le travail reprend. Par contre, la grève est générale dans le bassin du Nord et s'étend dans le bassin d'Anzin.

Ce même jour, à la suite du Congrès tenu la veille à Lens, Basly informe Reumaux, président de la délégation patronale, que les délégués des Syndicats des mineurs du Nord, d'Anzin et du Pas-de-Calais ont décidé de maintenir le programme des revendications présentées à Paris.

Par lettre du 23 mars, Reumaux répond que les Compagnies restent sur leurs positions. Comment réagiront les travailleurs ?

Dimanche 25 mars. Réunis en Congrès à Lens, les délégués de chaque bassin examinent la situation. Décider de la poursuite de la grève ou de la reprise du travail: un rude dilemme. Après plusieurs heures de délibérations, le Congrès estime devoir procéder à une consultation individuelle par voie de référendum, seule procédure permettant aux ouvriers de se prononcer librement et aux responsables syndicaux d'avoir un reflet aussi exact que possible de l'opinion.

Le lendemain, auprès de la fosse 10 de Billy-Montigny, une centaine de grévistes se sont réunis à 10 h 30 chez Broutin. Préside la réunion : Broutin lui-même ; sont nommés assesseurs : Bertin et Hurbain. Le citoyen Moinier d'Avion rend compte du Congrès de Lens, invite les travailleurs à maintenir leurs revendications et à poursuivre la grève. La coopérative d'Avion a d'ailleurs en caisse une réserve de 200 000 F : du pain assuré aux grévistes pendant trois mois ! Le Vieux Syndicat est vivement acclamé.

Un peu partout dans le bassin minier, des réunions du même genre sont organisées.

Dans une lettre adressée aux maires des communes concernées, les préfets du Nord et du Pas-de-Calais précisent certaines modalités du référendum

- Le vote aura lieu le mercredi 28 courant, de 10 heures du matin à 5 heures du soir, soit à la mairie soit dans des salles de scrutin aménagées dans les écoles.

- Le bureau de vote sera composé du maire ou de son représentant, président, et de deux délégués de la section locale du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, assesseurs.

- A défaut de liste, les délégués reproduiront les nom, prénom, âge et numéro de la fosse de travail des votants, assumant seuls la responsabilité d'écarter éventuellement des suffrages des personnes qui se présenteront pour voter.

- Le maire ou son représentant assure la régularité des opérations en mettant dans l'urne les bulletins de vote qui lui seront remis par les électeurs et en certifiant, à l'issue du scrutin, l'exactitude du dépouillement des suffrages.

Sont électeurs tous les ouvriers âgés d'au moins 18 ans, qu'ils soient syndiqués ou non, Français ou Etrangers.

Seuls bulletins de vote valables, ceux établis par le Vieux Syndicat, bulletins ainsi présentés et libellés

TRAVAIL Accepte les propositions des Compagnies	GREVE Les repousse
--	-----------------------

L'électeur déchire le bulletin suivant le pointillé et remet au maire la partie qui l'intéresse. Tout bulletin comportant des textes différents pourrait être refusé.

Après la fermeture du scrutin, les membres du bureau procéderont au dépouillement et dresseront un procès-verbal qui sera signé par le maire. Les procès-verbaux seront centralisés à la mairie de Lens et les résultats proclamés le jeudi lors d'un Congrès prévu à 10 heures.

Les résultats du référendum dans le Pas-de-Calais ? Le préfet les communique

POUR LA GREVE : 20 569
 POUR LE TRAVAIL : 12 567
 ABSTENTIONNISTES : 21 000 environ.

Le syndicat « Broutchoux » avait distribué des bulletins

« 8 heures, 8 francs ». Lors du dépouillement, on en dénombre 338.

Quelques résultats locaux

Communes	Votants	Grève	Travail
Billy-Montigny	540	328	95
Fouquierès-lès-lens	565	377	95
Loison	142	124	18
Méricourt	198	154	43
Noyelles-sous-Lens	244	224	10
Rouvroy	607	500	107
Sallaumines	472	429	42
Hénin-Liétard	1 629	1 526	102
Lens	2 806	1 712	784
Béthune	48	13	34
Bully	476	260	215
Mazingarbe	569	346	222
Vermelles	193	137	53
Auchel	2 141	1 017	1 123
Bruay	5 164	819	4 345
Divion	1508	220	1 288

Comment interpréter les résultats du Pas-de-Calais ? A première vue, la reprise du travail, et partant les propositions des Compagnies sont repoussées par la majorité des travailleurs. Compte tenu du nombre important des abstentionnistes, certains pensent cependant que, dans leur for intérieur, une majorité désire reprendre le travail.

« LE REVEIL DU NORD », journal du Vieux Syndicat, dans son numéro du 30 mars, estime que sur l'effectif du personnel employé au fond (55 019), il convient de retrancher les victimes de la catastrophe (1 200), les jeunes de moins de 18 ans qui n'ont pas pris part au vote (8 072: 15 % environ du personnel) et les agents de maîtrise ou employés du fond (2 152, soit 4 %) qui ne sont pas touchés par les discussions avec les Compagnies. De ce fait, le total des électeurs est ramené à 43 595.

Le résultat du vote dans le Pas-de-Calais s'établirait comme suit

POUR LA GREVE	21913
POUR LE TRAVAIL	14 453
POUR LES 8 FRANCS	834
ABSTENTIONNISTES ET NULS	6395
	<hr/>
	43 595

Le nombre des abstentionnistes s'élèverait donc à 6 395 au lieu des 21 000 annoncés, nombre qu'il convient cependant encore de réduire : des ouvriers n'ont pu participer au vote du fait qu'ils habitaient dans des communes situées hors du bassin minier (mineurs de l'arrondissement d'Hazebrouck notamment), ou par suite d'un manque de temps des communes pour l'organisation du scrutin (celle de Lillers par exemple). En fin de compte, le nombre des abstentionnistes s'élèverait tout au plus à 5 000, soit 10 % des inscrits.

La même règle étant appliquée pour les travailleurs du département du Nord, on aboutit aux chiffres suivants

- Nombre d'électeurs : 16 714, soit le nombre des mineurs employés au fond (20 634), déduction faite des employés et jeunes gens (3 920).

- Résultat du vote

POUR LA GREVE	10 607
POUR LE TRAVAIL	3 621
ABSTENTIONNISTES ET NULS	2 486

Les résultats du vote pour l'ensemble des deux départements seraient les suivants

- Nombre d'électeurs : 60 309.

- Résultat du vote

POUR LA GREVE	32 520
POUR LE TRAVAIL	18 074
8 HEURES, 8 FRANCS	834

NULS

78

ABSTENTIONNISTES 8 803

En présence des résultats complets du référendum, le quatrième Congrès des délégués des syndicats des mineurs du Nord, d'Anzin et du Pas-de-Calais, réuni à Lens, décide la poursuite de la grève et une nouvelle démarche auprès des représentants des Compagnies.

Mais, ce vendredi 30 mars, un événement d'une extrême importance influera sur ces résultats ... Le détonateur d'une grève à outrance? ...

CHAPITRE XIV

LE POINT AU 29 MARS 1906

A l'hôpital de Lens, trois galibots de la fosse 4 sont l'objet de soins attentifs.

Dans la salle de l'Immaculée Conception, Paul Vion de Méricourt-Village. Pour l'instant, il sommeille. Son visage n'a pas souffert des morsures du feu. Mais le malheureux ne reconnaît plus ses parents et la salle retentit parfois de ses cris. A plusieurs reprises il a tenté de se briser le crâne contre le mur. Il a perdu la raison ...

Dans une salle commune, Jean-Baptiste Lemal et Lucien Dargencourt respectivement de Méricourt-Corons et de Noyelles-sous-Lens. Le corps de Jean-Baptiste a été atrocement brûlé. Les médecins espèrent lui sauver la vue ; d'aucuns en doutent. De sa bouche aux lèvres épaissies ne sortent que des sons intraduisibles ... Lucien est moins atteint. Il repose, les mains enveloppées d'épais bandages. Il ne se souvient de rien. Il a été comme assommé et s'est réveillé à l'hôpital.

Depuis le 11 mars, on recherche le soldat Désiré Isleb, porté déserteur ...

Il avait profité d'une permission pour travailler à sa fosse d'origine, la fosse 3. Deux jours avant l'expiration de cette permission, il était encore descendu au fond de la mine. Pour la dernière fois. Sa descente a été officiellement constatée par la gendarmerie, et l'autorité militaire immédiatement prévenue.

Combien de travailleurs sont morts des suites de la catastrophe? Les renseignements recueillis et centralisés à la préfecture d'Arras donnent 401 victimes à Méricourt, 270 à Sallaumines, 118 à Billy-Montigny, 104 à Noyelles-sous-Lens, 141 dans 20 autres communes. Soit au total : 1 034 MORTS.

La Compagnie des mines de Courrières est-elle responsable de la catastrophe ? Entièrement, si l'incendie de la veine Cécile en est la cause. Sa responsabilité pourrait être cependant dérogée en tout ou en partie si le sinistre était dû par exemple à l'explosion d'une cartouche de dynamite qui aurait provoqué une inflammation des poussières. A partir des causes de la catastrophe, il appartient à la justice d'établir le degré de responsabilité de la Compagnie, auquel est lié le montant de la pension à verser aux veuves et aux orphelins.

Deux Parquets sont d'abord saisis de l'affaire, celui d'Arras parce que la fosse 3 se trouve dans sa circonscription ; et celui de Béthune pour les fosses 2, 4 et 10. Cela se traduit par des enquêtes parallèles et l'audition des mêmes témoins. Finalement, le Parquet de Béthune est seul chargé de l'instruction. Une instruction bien difficile à mener il faut connaître la mine, il faudrait enquêter sur place. Or la mine est ravagée, et il est impossible d'approcher de la veine Cécile. Reste l'audition des survivants et des agents employés dans les fosses sinistrées.

Lavaurs, Bar, Petitjean estiment avoir pris toutes les précautions d'usage quant aux moyens à employer pour la lutte contre le feu qui s'était déclaré.

Des ouvriers témoignent : peu avant la catastrophe, l'air était irrespirable, des ouvriers avaient été remontés à demi asphyxiés ; les murs dressés pour étouffer l'incendie étaient trop faibles.

Des ingénieurs ne prévoyaient-ils pas la catastrophe?

- Nous sommes très inquiets ; il y a le feu dans la fosse numéro 3 et nous n'avons pu déterminer exactement l'étendue du foyer, aurait dit l'ingénieur Barrault la veille de la catastrophe.

Le juge d'instruction s'inquiète du nombre exact des victimes et demande à consulter la liste des mineurs descendus le 10 mars. Elle n'existe pas. On pointerait les descentes au moyen des lampes, mais sans relever le nom des personnes.

Le juge se rend à la mairie de Sallaumines, puis à celle de Billy-Montigny : aucun acte de décès n'a encore été enregistré. Or cette pièce est indispensable pour faire établir les droits aux pensions.

Dans une interview accordée à un journaliste, Tournay ne cache pas son désarroi ; Billy-Montigny compterait 128 morts, reconnus ou annoncés, auxquels il conviendrait d'ajouter 18 autres victimes difficilement reconnaissables, présumées habiter la commune. Total : 139 victimes. Or, depuis la catastrophe 180 personnes auraient disparu. Où sont les 41 manquants? Comment pointe-t-on les ouvriers? «Telle lampe est passée, untel est descendu » ... Des morts ont été retrouvés porteurs de lampes de vivants, et des vivants sont remontés avec des lampes de morts.

Les causes de la catastrophe : coup de grisou ? explosion de gaz à partir de l'incendie dans la veine Cécile? Inflammation de poussières due à un coup de mine ou à une explosion de cartouches? Une enquête qui s'avère délicate, longue et laborieuse.

De son côté, Marty, juge de paix à Lens, a commencé l'audition des ayants droit des mineurs tués, audition prescrite par la loi. A la mairie de Sallaumines, il a entendu le 27 mars les familles de Duez Antoine, Cerf Arthur, Debruyne Henri et Humez Alfred. Le lendemain, il entendra à la mairie de Billy-Montigny les familles de six autres victimes.

Vendredi 23 mars à 9 heures. Le comité central chargé d'organiser les mesures d'assistance et de secours se réunit au ministère des Travaux publics sous la présidence d'Emile Loubet.

Avant l'ouverture de la séance, le ministre Barthou prononce une allocution au cours de laquelle il dit notamment « ... L'épouvantable catastrophe de Courrières, la plus grande et la plus douloureuse que l'histoire minière ait jusqu'ici enregistrée, a frappé de stupeur et de pitié l'opinion publique. Justement résolue à exiger des autorités judiciaire et administrative la recherche impartiale des causes de l'accident, elle a voulu, par le soulagement rapide de toutes les misères, en atténuer les conséquences. L'élan a été unanime. Le mouvement de générosité qui s'est affirmé comme un devoir social, juge et honore une époque ... ».

L'importance des fonds recueillis, ajoute-t-il, impose un contrôle dont seront chargés les membres du comité. Il remercie Emile Loubet d'en avoir accepté la présidence, «moins comme un honneur que comme un devoir ». Recevoir, centraliser et répartir les fonds des souscriptions publiques est une tâche délicate et complexe. « Cette répartition, dont l'impartialité est ainsi hautement assurée, n'oubliera pas les familles belges dont tant de membres gisent au fond de la mine avec leurs camarades français de travail. Le devoir humain ne s'arrête pas à la frontière ».

Loubet remercie le ministre et l'assure de tout le dévouement du comité. Il rappelle l'effort considérable déjà réalisé par le comité local du Pas-de-Calais qui, ayant déjà reçu plus de 900 000 F, a commencé une première distribution. Le comité demande à la préfecture d'Arras de lui faire parvenir d'urgence tous renseignements nécessaires à une répartition équitable des fonds. Désormais, les dons et sommes recueillis devront être adressés à la Banque de France.

Des problèmes restent à régler. Quel barème fixer? Comment distribuer les sommes recueillies? Entièrement, mais en constituant un pécule pour les orphelins? Le comité décide de remplir sa mission le plus rapidement possible et de se réunir à nouveau dès le lundi matin.

Samedi 24 mars. A Billy-Montigny a lieu la première distribution des secours officiels. Le bureau est composé de Tournay, Laurent ; Daubenton, percepteur de Lens ; Verton, délégué de la Caisse de secours ; et Frémaux, représentant de la Compagnie.

Mardi 27 mars. Par arrêté du Ministre de l'Intérieur sont nommés membres du comité central de répartition des secours Basly, Lamendin, Béharelle, Delelis, députés ; Boudenoot, sénateur ; Reumaux, directeur général des Mines de Lens ; Martinier, trésorier général du Pas-de-Calais ; Dubar, président de l'Association de la Presse républicaine départementale.

Le même jour, la presse informe : le conseil municipal de Valence a voté 500 F en faveur des familles des victimes ; le conseil municipal de Reims a voté 1 000 F ; l'évêque maronite du Caire a remis la somme de 1 100 F ; la Société minière internationale de Saint-Avoid a souscrit 100 000 marks. Les dons et oboles affluent de toutes parts.

Jeudi 29 mars. Dans le courant de la journée, six membres de la Croix Rouge Française, venus à Billy-Montigny, remettent à chacune des veuves des mineurs tués un secours de 50 F.

Bien des foyers n'ont plus de charbon. Et l'hiver a repris rigueur.

Sur la route, par-ci, par-là, des parents, des enfants traînent de vieilles caisses montées sur quatre roues. Parfois, ce sont des chiens qui tirent de vieilles charrettes.

Où vont-ils ? Vers les terrils où sont amoncelées les pierres remontées de la mine avec le charbon. Qu'espèrent-ils ? Grappiller un peu de houille parmi ces pierres.

Certains se sont même attaqués à la voie ferrée sise entre la fosse 7 de Courrières et Montigny-en-Gohelle. Le terrain est marécageux. La voie ferrée s'affaissant, il a fallu la renforcer de pierres provenant des terrils. Des hommes, des enfants creusent dans le remblai, glanant des miettes de charbon ... Pour conjurer le froid.

La situation des industriels est inquiétante. Par suite de la pénurie de houille seront-ils contraints à fermer leurs usines ?

Dans les ports de la mer du Nord et de la Manche, on signale l'arrivée de charbons étrangers. C'est ainsi que trois « vapeurs » . sont entrés dans le port de Boulogne le mardi 20 mars. Au total, près de 5 000 tonnes de houille sont débarquées...

Il en vient également par voie ferrée. D'Allemagne notamment qui extrait chaque jour plus de charbon qu'elle ne consomme. Grâce à des tarifs spéciaux consentis par les chemins de fer de ce pays et à des primes d'exportation, le charbon est offert à la clientèle française au même prix que le charbon français ... Pour la réception des charbons allemands, un service supplémentaire de trains a dû être organisé en gare de Jeumont ...

Les commandes de charbon adressées aux Compagnies minières françaises sont passées à l'étranger ...

Broutchoux est condamné à 2 mois de prison par le tribunal correctionnel de Béthune.

Au cours de la séance du 22 mars, les ministres, réunis en Conseil, ont décidé d'accorder des distinctions honorifiques aux sauveteurs allemands et français.

L'incendie à la fosse 2 est-il enfin circonscrit ? Le feu est maintenant attaqué sur deux fronts. Mais l'aéragage a dû être restreint. Les hommes ont peine à respirer. Et un soir, c'est l'accident. Un pompier de Paris et un ingénieur tombent sans connaissance. Ramenés rapidement dans la bowette, ils sont heureusement réanimés.

Chaque jour paraît un communiqué laconique. Celui du 28 mars est cependant plus explicite

« Nous avons avancé au sommet du treuil de deux à trois mètres vers la gauche. Le feu existe à droite et à gauche et devra être combattu des deux côtés. On prépare un montage intermédiaire destiné à attaquer le feu à gauche du treuil. »

« Un ventilateur a été amené au pied du treuil le plus à gauche et on a posé la canalisation d'air comprimé. On pousse également le boisage provisoire de la communication vers Méricourt - Signé : LEON »

L'incendie dans le treuil a été maîtrisé. Les sauveteurs, munis de leurs appareils, ont pu explorer les galeries et ont découvert une centaine de cadavres, recouverts immédiatement de chaux. Grâce au ventilateur, les corps pourront être mis en bière et remontés. Malheureusement, peu après, un éboulement barrera l'accès du quartier.

La veille, étant donné la diminution de l'intensité de l'incendie, Weiss avait proposé et fait décider l'ouverture du barrage de 306 resté fermé depuis son achèvement ...

Quant aux sauveteurs allemands, il n'en reste plus que trois ... Ils instruisent 8 mineurs désignés pour former la future équipe de sauveteurs de la Compagnie.

Quant à leurs camarades, ils ont quitté Billy-Montigny le mardi 27 mars pour retourner en Westphalie, via Mazingarbe ... , sur invitation du directeur des mines de Béthune, Mercier. . .

Arrivés en gare de Bully-Grenay à 8 h 08, un train les avait conduits à la fosse 10 de Sains-en-Gohelle dont ils visitèrent les installations du jour et du fond, une fosse modèle. Ce fut ensuite le déjeuner : au château Mercier pour les chefs de l'expédition ; chez Potier, à proximité de la gare de Bully-Grenay, pour les autres sauveteurs.

Pendant ce temps, accroché en queue du train No 2006, le fourgon contenant le matériel de secours quittait la gare de Billy-Montigny vers 14 heures à destination de Lille où l'équipe de sauveteurs parvenait vers 16 h 45.

Un rapide repas froid au buffet de la gare ... L'arrivée du « Calais-Cologne » ... Au revoir ! Et merci ! ... Auf Wiedersehen! ... Le rapide démarre. Il est 17 h 02.

CHAPITRE XV

MIRACLE A BILLY-MONTIGNY !

Sur six colonnes, " LE REVEIL DU NORD » du 31 mars 1906 titre

LA CATASTROPHE DE COURRIERES
Stupéfiante découverte

Après Vingt jours de Souffrances et d'angoisses,
Treize Mineurs sortent vivants du Puits No 2
sur Billy-Montigny

Devant eux dans le lointain, tel un feu follet, une flamme. Est-ce une hallucination? Les treize mineurs ensevelis découvrent progressivement la roche rugueuse, le lieu où ils sont l'entrée de la bowette et, à gauche, la porte d'une écurie.

Wattiez passe la tête, appelle. Le garde d'écurie, troublé, stupéfait, regarde ces êtres hâves, éperdus, les yeux enfoncés dans les orbites. Spectres ou revenants? Une voix lance

- Nous sommes des rescapés !

L'ouvrier réalise, clame la nouvelle. L'équipe d'ouvriers occupés dans la bowette 306 accourt. Embrassades ; une goutte de café, des tartines de pain partagées. Le tout dans une joie indescriptible.

Il est environ 7 h 30, ce vendredi 30 mars. Au jour, c'est l'alerte. A l'accrochage, des berlines sont garnies de paille pour y installer les rescapés. La cage descend une première fois ; puis remonte emportant plusieurs hommes.

- Nous voilà ! s'écrie Nény, sorti le premier de la cage, suivi de Castel.

Danglot fait partie de la 2ème cage, il remonte avec son ami Stiévenard.

Les témoins, d'abord paralysés par l'émotion, réagissent. Vite, il faut s'occuper de ces hommes dont certains trébuchent en marchant. Des camarades de travail arrivés à la hâte portent les moins vaillants sur leur dos.

Tous les rescapés sont ainsi conduits dans le local de « la « Goutte de Lai » transformé entre-temps en infirmerie.

De maison en maison volent les noms : Boursier, Castel, Couplet, Danglot, Dubois, Lefebvre, Martin, Nény, Noiret, Pruvost Charles et Anselme, Vanoudenhove, Wattiez. Une émotion indicible s'empare de la population. Qui sait? Il y a peut-être d'autres survivants.

Sur la route de Lens à Billy-Montigny, une foule de parents, d'amis accourt avec l'espoir de retrouver l'un des leurs.

Très vite, près de 2000 personnes envahissent l'avenue de la fosse 2, maintenues avec peine par un cordon de gendarmes. Sur le mur d'une maison sont affichés les noms des «ressuscités». On s'y écrase. 13 noms seulement ! Des sanglots éclatent.

Les rescapés, répartis dans deux pièces, sont couchés dans des lits installés à la hâte.

Le père Pruvost, voyant pour la première fois la tête de son fils, demande une grâce

- Je veux que mon garçon soit dans le lit à côté de moi. Je veux le voir mourir ...

Anselme aurait-il lutté 20 jours pour rien? La poussière de charbon, agglutinée sur la plaie, forme une croûte. Le Dr Lourties l'arrache. La plaie est grouillante de vers, la blessure est infecte. L'œil tient à peine.

- Je te sauverai, lui dit le docteur.

Les vers ont mangé au fur et à mesure la chair gangrenée : Anselme leur doit son salut

Bien que les rescapés aient besoin de repos, leurs parents sont admis à les voir, ainsi que quelques journalistes.

- Mon fils, c'est mon fils ! s'écrie une femme en se jetant sur un lit. Elle l'étreint. L'assistance pleure. Le Dr Lecat la retire avec ménagement ...

La femme de Pruvost tombe sans connaissance devant son mari ...

Nény, en voyant sa femme, s'étonne - Tiens ! pourquoi es-tu en deuil ? ...

La veuve Castel s'écroule sur la couche de son fils, l'embrasse à pleine bouche. « Et ton frère? » lui demande-telle. Il ne sait pas ...

Le médecin-chef Lourties, les docteurs Minet et Lecat sont aux petits soins auprès des rescapés, surveillant notamment leur alimentation. Avec peine, ils leur font d'abord absorber un peu de lait, boisson qui leur sera servie toutes les heures.

Nény, loquace, est le pôle d'attraction des visiteurs. Il raconte le drame vécu au fond de la mine. Mais à sa façon. Il apparaît le sauveur. De tous, il tient la meilleure forme ! ...

A 16 h 30, le Dr Lourties prie tous les visiteurs de se retirer. La journée a été forte en émotions pour les rescapés ; ils ont besoin de repos.

Après des jours et des jours de séparation, le père Pruvost et son fils avaient eu la joie suprême de se retrouver dans les entrailles de la terre.

Que s'est-il passé après ces retrouvailles? Les 13 hommes décidèrent de gagner la fosse 2 de Billy-Montigny.

Wattiez connaît la communication des fosses 2 et 3 par l'étage 280. Mais comment atteindre ce point? Vieux mineur, le Père Pruvost réfléchit longuement. Longuement. Dans le silence, il rassemble ses souvenirs. Puis, en route

Le groupe gagne l'étage 250 et aboutit à l'étage 280 par un beurtiat.

Depuis longtemps, Wattiez a envie de tabac. La route est jonchée de cadavres contre lesquels on bute, et que parfois l'on fouille. Danglot découvre par chance une blague. Plusieurs prennent une pincée de tabac qu'ils se mettent à chiquer.

Maintenant Pruvost tâtonne. Une pause est nécessaire. Wattiez en profite pour rayonner dans les galeries, en quête de la bonne direction.

Il revient décidé, prend le commandement. En route ! La voie s'élargit. Serait-on dans la bonne direction? D'après les outils, oui. Wattiez pousse soudain un cri de joie. Il reconnaît une glissière en tôle, et les berlines sont métalliques !

Les 13 morts-vivants sentent le salut proche. Ils descendent un treuil, heurtent des tuyaux d'aérage, arrivent dans une bowette où circule un courant d'air frais. S'aidant des tuyaux, ils avancent face à l'air. Au loin un point scintille une lampe. Ils sont sauvés ! C'est la fin du cauchemar !

Vingt jours et vingt nuits sous terre ! Dans les ténèbres, avec les gaz et des obstacles infranchissables : la Mort jouant avec ses prisonniers. Dans une atmosphère empuantie, en la compagnie des cadavres de camarades et de chevaux. Avec comme régime alimentaire : du bois, de la toile, de la charogne, de l'avoine pour apaiser la faim ; de l'urine, de l'eau empoisonnée pour assouvir la soif. Aucun abri sûr. L'angoisse de ne plus jamais revoir le jour, les siens. L'angoisse de la Mort.

Ils ont mangé des écorces de chênes riches en tannin, de la viande putréfiée contenant des principes toxiques ; en outre, plusieurs n'ont pas excrémenté depuis la catastrophe. Les privations, l'oxyde de carbone auraient dû avoir raison des organismes affaiblis. Et pourtant ils ont résisté à la Mort ? Pourquoi ? Le Dr Lourties en donne la raison

- Si les échappés n'ont pas été plus intoxiqués, si ces aliments ne leur ont pas été funestes, cela tient à ce que leurs selles étaient absolument noires et chargées de charbon qui joue toujours le rôle d'antiseptique ...

Et il ajoute

- S'ils ne commettent pas d'imprudence, ils sortiront tous avant huit jours. Nous allons leur donner un bon lavement antiseptique, puis nous leur servons un bon déjeuner. Ce déjeuner consistera en quelques légumes, car il est rigoureusement prescrit de ne pas leur donner d'aliments solides avant au moins deux ou trois jours.

Ce samedi 31 mars, aux abords de la ° Goutte de Lait », tout est calme. Pour assourdir le bruit des voitures et des pas, et favoriser ainsi le repos des rescapés, on a étalé de la paille autour du local. De nombreux parents et amis, des journalistes, attendent le droit de pénétrer dans l'infirmerie. Quelques gendarmes seulement montent la garde.

Les rescapés n'ont cependant pas bien dormi. Ils souffrent des pieds et des jambes : ils sont restés chaussés vingt jours ! Malgré les fatigues de la veille, aucun cependant n'a la fièvre. Seul un galibot marque une tendance à l'hypothermie

A 7 heures, les familles sont admises par groupe de 6 à 8 personnes ; le Dr Minet veille sur la durée des entretiens.

Vers 11 heures arrive le préfet. Il pénètre dans la salle et s'avance la main tendue vers Nény

- Je vous apporte les félicitations du gouvernement de la République et le témoignage de notre admiration pour l'héroïsme que vous n'avez cessé de montrer depuis la catastrophe.

Les larmes aux yeux, Nény le remercie et répond :

- Vous vous occuperez de nous? Car vous ne l'ignorez pas, nous n'avons droit, nous autres, à aucune indemnité.

Le préfet le rassure, puis va reconforter les autres survivants.

Nény raconte à nouveau les péripéties des vingt jours vécus hors du monde.

- Taisez-vous, lui lance le préfet, vous n'avez pas cessé d'être interviewé hier, vous devriez vous reposer un peu aujourd'hui.

Mais Nény continue à parler, à parler. Il apparaît et se comporte comme le héros du jour. Certes, il avait fait une chute lui occasionnant quelques contusions à l'épaule et aux genoux. Mais après un repos de deux jours, il avait pu reprendre ses explorations. Quelles sont ses intentions?

Ecrire les horreurs qu'il a vécues... « Mais je ne le ferai que plus tard, car je veux dire toute la vérité. Certaines révélations concernant la conduite de mes camarades pouvant leur être désagréables, j'ajourne mon projet ... ».

Ce matin à 9 heures, la Commission d'Enquête Parlementaire s'est réunie sous la présidence de Dron à l'Hôtel de Ville de Lens où ont été successivement entendus les délégués Hurbain et Simon dit Ricq.

L'après-midi, cette Commission n'a pu entendre les ingénieurs de contrôle qui ont estimé de leur devoir de poursuivre les explorations : 13 hommes sont remontés, peut-être que d'autres encore errent dans les profondeurs de la terre.

Avant de se séparer, la Commission a fait adresser le télégramme suivant au Dr Calmette de l'institut Pasteur à Lille : « Serait intéressant examiner spectroscopie sang des échappés mine. Signé : Basly ».

Ce 31 mars, six ouvriers de la fosse 1 de Bully-les-Mines se rendent le matin à leur travail quand ils sont pris à partie par des grévistes. Trois d'entre eux s'échappent. Les autres sont contraints à porter des drapeaux. Sur le dos de l'un, cette inscription : « A bas les poires cuites » ; sur celui des deux autres, une grande croix blanche.

Les manifestants se dirigent vers Lens, Sallaumines, Méricourt, Billy-Montigny, Hénin-Liétard où doit se tenir une réunion.

Avisé de ces faits, le commandant de gendarmerie siégeant en permanence à la fosse 2 de Billy-Montigny envoie au-devant du défilé un détachement de gendarmes à cheval.

Après une courte échauffourée, les non-grévistes sont placés sous la protection des forces de l'ordre qui par ailleurs s'emparent des drapeaux.

Face à la mairie de Billy-Montigny, une rixe éclate entre gendarmes et grévistes ; Laurent, ceint de son écharpe, tente de rétablir l'ordre. Emportant les drapeaux et accompagnés des non-grévistes, les gendarmes se replient.

Le nombre des manifestants grossit ; ils ne quitteront pas les lieux sans leurs drapeaux.

Le maire, Tournay, gagne la fosse 2, confère avec le commandant de gendarmerie. Puis, escorté par deux gendarmes, il revient, porteur des drapeaux qu'il rend aux grévistes.

Ceux-ci s'en retournent vers Lens, sans autre incident.

L'événement important de ce dimanche 1er avril, c'est la venue à Billy-Montigny de Barthou, ministre des Travaux publics.

A la « Goutte de Lait », les rescapés, qui reprennent des forces, attendent le ministre. Les esprits se sont échauffés ; un certain malaise règne.

Un journaliste s'approche de Danglot pour un brin de causette. Celui-ci le rabroue : il n'est pas d'accord sur tout ce qui a été écrit dans les journaux concernant leur odyssee.

- Et puis, il y a Pruvost ! lance-t-il. Tous les journaux parlent de Nény ; mais on ne dit rien de Pruvost ; pourtant c'est lui qui a fait le plus. Pas vrai, Pruvost?

- C'est lui qui nous a conduits, approuvent les autres.

- C'est'y vrai, reprend Danglot que le ministre n'apporte qu'une croix pour Nény ? Pruvost l'a méritée le premier ; et puis, s'il y a des médailles, nous en méritons tous. Chacun a fait son devoir.

- Bien sûr, que Pruvost nous a tous conduits, admet Nény ; il connaissait tous les chemins ; mais j'ai surtout agi par la force morale. C'est Pruvost qui a recherché l'air.

Les langues se délient : Nény n'aurait rien fait, il fallait le traîner ; il aurait abusé de son galibot. C'est Pruvost qui doit être médaillé, estime-t-on dans la chambrée. Finalement, Nény donne son accord. Le calme se rétablit aussitôt.

Arrivé à Lens par l'express de 11 h 30, Barthou, accompagné du préfet et de nombreuses personnalités, gagne BillyMontigny par train spécial.

A pied, le long d'une voie de garage, le cortège se dirige vers le carreau de la fosse 2 où les accueillent Léon et Delafond.

Le Dr Lourties accourt vers le ministre. S'il décore seulement Nény, cela fera un drame !

Le ministre le rassure ; il a emporté deux croix. Rapidement, avec sa suite, il entre dans le local de la « Goutte de Lait ».

On lui désigne le lit de Nény. Il s'avance.

- D'abord Pruvost, c'est surtout lui, dit Nény en le désignant à l'opposé de la salle.

Le ministre se dirige alors vers Pruvost.

- Je' suis heureux, et je suis fier aussi, lui dit-il, de vous apporter avec mes félicitations personnelles, les félicitations du gouvernement de la République. Je vous remercie et je vous félicite du merveilleux courage que vous avez montré en ces pénibles circonstances ; par votre admirable présence d'esprit, vous avez sauvé la vie de vos camarades.

Puis il épingle la croix éclatante sur la poitrine du rescapé.

- Charles Pruvost, au nom du gouvernement de la République, je vous fais chevalier de la Légion d'honneur.

C'est ensuite l'accolade et une chaude poignée de mains. Les yeux du vieux travailleur se remplissent de larmes.

Le ministre revient alors vers Nény.

- Quant à vous, Nény, je vous félicite aussi au nom du gouvernement et je vous félicite d'autant plus que par votre geste de tout à l'heure vous avez ajouté encore à l'étendue de votre dévouement et de votre courage.

Au milieu des applaudissements, le ministre attache sur la chemise de Nény la Croix des braves.

Enfin, s'adressant aux autres survivants, il ajoute

- Et vous tous, mes amis, vous avez aussi été de braves gens ; dans cette terrible aventure vous avez tous payé de votre personne. Tous vous avez contribué au sauvetage de vos camarades ; vous êtes dignes aussi d'être récompensés. J'ai la joie de vous annoncer que le gouvernement vous décerne à tous la médaille d'or de première classe, la médaille qui récompense les grands dévouements et les belles actions des hommes courageux.

La joie se lit sur tous les visages. Les applaudissements éclatent.

Le ministre annonce en terminant que le chef des sauveteurs allemands sera également décoré de la croix de la Légion d'honneur et que tous les sauveteurs recevront la médaille d'or.

Le ministre fait le tour des lits, adresse des paroles aimables aux uns et aux autres, félicite le Dr Lourties qui lui est alors présenté, ainsi que les médecins qui l'ont aidé dans sa tâche depuis la catastrophe.

La remonte des 13 rescapés a posé le problème des conditions dans lesquelles ont été organisées les opérations de sauvetage.

Après la remise des décorations, Barthou se rend dans l'un des bureaux de la Direction où il procède à l'installation d'une Commission chargée d'enquêter sur les dites opérations.

Cette Commission se compose d'Adolphe Carnot, président ; d'Aiguillon et Nivoit, inspecteurs généraux des mines ; de Kuss, ingénieur en chef ; de Cordier et Evrard-Bernard, délégués mineurs.

- Et maintenant, dit le ministre, je veux descendre dans la fosse et refaire la route qu'ont suivie les échappés. Je veux aller du puits No 2 au puits No 3 par le fond.

Les personnes présentes en sont médusées ...

Combien de temps prendra la visite? Trois heures, aller et retour.

- Allons-y, ordonne le ministre.

Il pénètre dans la salle des lavabos. Et en sort revêtu de la tenue de mineur. Il est environ 13 h 30.

Des journalistes insistent pour l'accompagner. D'accord, .pour un journaliste seulement ! Et les autres? Untel représente la presse régionale, tel autre la presse parisienne, celui-ci la presse étrangère, celui-là la presse ouvrière. Finalement, ce sont dix journalistes qui rejoindront le ministre à l'étage 306.

Dans la voie de fond de la veine Mathilde, le cortège rencontre Weiss et Petitjean, présentés au ministre. Le groupe s'arrête. Weiss expose que les treize survivants doivent leur salut grâce à la décision prise par les ingénieurs de renverser le sens de l'aérage.

- Où voulez-vous aller? demande Weiss au ministre. - Le plus loin possible.

Le groupe grimpe des plans inclinés, passe par un étroit boyau et se retrouve au sommet d'un treuil où une légère pause est observée. Non loin de là, chargés sur des berlines, des cercueils attendent d'être ramenés vers l'accrochage.

Puis, de nouveau, les visiteurs s'engagent dans une voie étroite et basse où l'on « marche » à quatre pattes. Plus loin, un éboulement s'est produit dans un plan incliné ; une équipe d'ouvriers à laquelle s'est joint le délégué Hurbain répare le passage à l'aide de berlines. Le groupe aboutit enfin dans une galerie où des mineurs travaillent sous la direction de Domaison. Impossible d'aller plus loin. L'accrochage du 3 est à 300 m. Mais les galeries qui y conduisent sont jonchées de cadavres. L'air est quasi irrespirable.

On s'assied sur les cercueils descendus. Une discussion s'engage sur la façon dont ont été menées les opérations de sauvetage. Barthou s'inquiète : certains cadavres ne portent-ils pas des signes de mort récente? Il confronte les déclarations des ingénieurs avec la déposition faite la veille à Paris par le délégué Ricq. Tous les cadavres sont couverts de plaques de moisissure. Il ne peut s'agir de morts récentes.

Le ministre veut néanmoins en avoir le cœur net. Tandis que, muni de son appareil respiratoire, passe un pompier de Paris, Barthou et ses accompagnateurs bouchent de ouate leurs narines.

Une galerie conduit à l'accrochage de la fosse 3. Ils s'y enfoncent. Première rencontre : trois cadavres, face contre terre, couverts de moisissure. Puis, un charnier d'une trentaine de corps dont celui de l'ingénieur Barrault. Tous semblent morts asphyxiés alors qu'ils couraient vers l'accrochage. Au terme de ce pèlerinage courageusement accompli, l'émotion étreint le ministre.

Le retour s'effectue sans incident, coupé de nombreuses pauses. Une pensée entre autres : ce qu'a pu être la vie des treize rescapés pendant les vingt nuits et vingt jours passés en compagnie de la Mort ...

La cage remonte. Une surprise attend le ministre.

De la foule se détache une jeune femme blonde venue le féliciter : l'ancienne nourrice de son fils mariée à Billy-Montigny.

Une rapide toilette. Un verre de café. Il est 17 h 30. Le ministre regagne Lens en automobile où il est reçu à l'Hôtel de Ville par le conseil municipal. Puis c'est le retour à Paris, via Arras.

Alors que Barthou annonçait à Billy-Montigny la décision du gouvernement français d'honorer les sauveteurs allemands, ceux-ci étaient fêtés le même jour à Herne. Thème des discours prononcés : l'espoir de voir se rétablir des relations cordiales entre la France et l'Allemagne grâce à l'exemple de solidarité donné par les sauveteurs.

Le lendemain, après avoir assisté à l'entrée des hussards de Westphalie dans sa nouvelle garnison de Krefeld, l'empereur Guillaume II se faisait présenter les sauveteurs à qui il dira notamment

- Vous avez prouvé qu'il existe quelque chose qui franchit les poteaux frontières et unit les peuples entre eux, à quelque race qu'ils appartiennent. Ce quelque chose, c'est l'amour du prochain ... Tous, nous nous en sommes vivement réjouis. Nous vous remercions de votre esprit de sacrifice et surtout du mépris de la mort, avec lequel vous êtes descendus sous la terre pour sauver des frères étrangers.

A l'issue de cette allocution, chaque sauveteur sera décoré.

A la suite du télégramme de Basly, les professeurs Lescœur et Patoir le dimanche soir, le professeur Calmette le lundi, rendent visite aux rescapés. En vue de rechercher les effets de l'oxyde de carbone sur les globules sanguins, des prélèvements de sang sont effectués. Les professeurs recueillent également un peu d'urine et des déjections.

A l'exception de Martin encore couché et fiévreux, l'état des rescapés est des plus satisfaisant. Le Dr Lourties sollicite une consultation du Dr Lemoine, professeur de clinique médicale à Lille. Celui-ci arrive dans l'après-midi de mardi rien ne s'oppose à leur sortie, sauf pour Martin atteint d'une fluxion de poitrine.

Après quelques recommandations d'hygiène et de nombreuses effusions, laissant Martin seul et attristé, les miraculés de la mine quittent la « Goutte de Lait », et retournent paisiblement chez eux, respirant à

pleins poumons, heureux de retrouver leurs parents et amis, leur maison qu'ils avaient bien cru ne jamais revoir ...

Ainsi se termine le 3 avril 1906, sur une petite note de bonheur, une tranche dramatique de la vie de Billy-Montigny.

ADDENDA

La remontée des rescapés à Billy-Montigny décupla l'ardeur des sauveteurs dans l'exploration des galeries et chantiers du secteur initialement abandonné de Méricourt Sallaumines.

Le 2 avril, vers 19 heures, Leprince-Ringuet, Petitjean et plusieurs mineurs descendirent à la fosse 4. Dans les corons se répandit alors le bruit que s'il y avait descente c'est qu'on avait entendu des hommes battre le rappel. La foule accourut en masse. Les soldats, postés derrière les barrières, eurent peine à la calmer : il n'y avait pas de survivants.

Et pourtant le miracle vint. Mercredi matin, 4 avril, Auguste Berton remontait vivant de la fosse 4, quatorzième et dernier rescapé qu'il convenait d'associer à ses 13 camarades remontés à la fosse 2.

Lui aussi eut à lutter contre la faim, la soif et le froid. Il avait établi son quartier général dans une bowette d'où il rayonnait, se rendant régulièrement aux accrochages des puits 4 et 11. Il mangea les briquets de ses camarades morts, but l'eau de suintement des parois des bowettes, dépouilla les cadavres de leurs vêtements dont il se servit comme matelas et couvertures. Sauvé, il avait l'impression qu'une dizaine de jours seulement s'étaient écoulés depuis la catastrophe.

Après la remontée des 13 rescapés et celle de Berton, la grève reprit vigueur. Clémenceau fit intervenir la troupe et un climat d'insécurité pesa sur la région minière.

Une anecdote : l'itinéraire de la course PARIS-ROUBAIX du dimanche 15 avril fut modifié, et les organisateurs du Tour de France s'arrangèrent pour éviter notre région. Pourquoi? Le journal l'AUTO s'en expliqua auprès de ses lecteurs :

« Les troubles qui se produisent fréquemment dans la région d'Hénin-Liétard depuis le tragique événement que tout le monde connaît ont mis la population dans un tel état d'exaltation qu'il serait parfaitement possible que nous ayons, sans le changement dont il s'agit, à enregistrer de graves désordres dans la partie de l'itinéraire comprise entre Arras et Carvin. »

Notre inspecteur Abran, qui reconnaît actuellement le parcours du Tour de France, va même plus loin et nous téléphone qu'il est matériellement impossible de faire passer nos vaillants concurrents au milieu des cohortes de mineurs et d'ouvriers décidés aux pires excès. « On leur tendrait des fils de fer, on leur jetterait des briques », nous dit Abran .

Le changement d'itinéraire du PARIS-ROUBAIX : une mesure qui indigna profondément la population minière.

REPARTITION PAR COMMUNES DES VICTIMES DE LA CATASTROPHE DE COURRIERES

Communes	Nombre de morts	Communes	Nombre de morts
Acheville	5	Méricourt	404
Achicourt	1	Montigny-en-Gohelle	9
Athies	2	Neuville-Vitasse	1
Avion	30	Neuvireuil	1

Bailleul-sire-Berthoult	8	Noyelles-sous-Lens	102
Beaurains	1	Oppy	5
Billy-Montigny	114	Rouvroy	9
Dourges	1	SaiIly-Labourse	1
Farbus	1	Saint-Laurent-Blangy	1
Feuchy	1	Sallaumines	304
Fouquierès-lès-lens	36	Thélus	2
Hénin-Liétard	8	Vimy	13
Izel-lès-Esquerchin	1	Vitry-en-Artois	1
Lens	12	Willerval	3
Loison-sous-Lens	22		

Maire de Billy-Montigny de 1904 à 1922, qui était Pierre-Joseph Tournay ?

Né à Denain le 26 février 1850, il descendit à la fosse comme galibot à l'âge de 10 ans. Puis s'engagea à 20 ans au 3ème régiment de zouaves. Au cours de combats en Afrique, il participa notamment à l'expédition de Zurjura et de l'Aurès avec les généraux Lacroix et Cérés ; il y gagna la médaille commémorative de cette campagne d'Algérie.

Libéré en 1875, il revint à Anzin et reprit le métier de mineur. Militant syndicaliste, il passa par Aniche, Bully-Grenay, Lens, Annezin, Martes, Drocourt, Billy. Il était à Dourges lors de la grève de 1893. Arrêté comme meneur, il fut condamné pour entrave à la liberté du travail.

Il se fixa à Billy en 1884 où il se dévoua pour la cause syndicale. Lors des élections municipales de 1904, il arrivera en tête de liste et sera élu maire.

« De taille moyenne et trapue, carré des épaules avec dans la marche un déhanchement spécial. Figure énergique, le front haut, des yeux bleus très doux mais le regard franc, droit ... Le citoyen Tournay, que ses amis et les familiers appellent dans l'intimité le « Zouave », porte la casquette russe relevée en arrière comme la chéchia. Il a gardé le beau type de ce vieux soldat héroïque et simple, que l'image et la gravure ont rendu populaire et qu'ont bien connu tous ceux qui ont « servi » en Afrique, avant la guerre ».

(LE REVEIL DU NORD DU 18 MARS 1906)

BIBLIOGRAPHIE – DOCUMENTATION

- BOCA : La Compagnie des mines de Houille de Courrières 1849-1939.
 - César DANGLLOT : A travers les galeries et les éboulements.
 - René DARRE : « BILLY-MONTIGNY dans l'Artois a.
 - Paul LOUIS : La condition ouvrière en France depuis cent ans.
 - Léon PLOUVIER : Nény le bluffeur.
 - Emile VIREL : La catastrophe de Courrières et la presse régionale.
 - HEINTZ-OTTO SIEBURG : Die Grubenkatastrophe von Courrières 1906.
-
- Archives départementales du Pas-de-Calais.
 - Journal de marche du Régiment de Sapeurs-Pompiers de Paris, concernant la catastrophe de Courrières.
 - Rapport de la Commission chargée de procéder à une enquête sur les conditions dans lesquelles ont été effectués par les ingénieurs de l'Etat les travaux de sauvetage à la suite de la catastrophe (Circulaire No 3197 du 13 août 1906. Comité Central des Houillères de France).

Pour permettre au lecteur de découvrir les événements vécus à Billy-Montigny à la suite de la catastrophe de Courrières, l'auteur a consulté de nombreux journaux et revues de 1906, notamment « LE REVEIL DU NORD », journal avant tout syndical, et « LE GRAND ECHO » de tendance plutôt neutre. Grâce au rapport de la Commission d'enquête sur les travaux de sauvetage, Commission installée le 7 avril à Billy-Montigny par le ministre Barthou, il a pu faire la lumière sur des documents parfois contradictoires et tendre ainsi à une présentation objective des faits.

L'auteur adresse ici ses remerciements les plus sincères à tous ceux, jeunes ou adultes, qui l'ont aidé directement ou indirectement dans sa tâche de recherche et de travail ; et en particulier à son oncle Gérard BOUT grâce à qui le livre a pu être abondamment illustré.

TABLE DES MATIERES

	AVANT-PROPOS
I	BILLY-MONTIGNY
II	10 MARS 1906
III	SOMBRE LENDEMAIN
IV	PLUS DE SURVIVANTS?
V	DE PARIS, D'ALLEMAGNE ILS ARRIVENT AU SECOURS DES MINEURS ENSEVELIS
VI	LE PAYS MINIER EN DEUIL REND SES MORTS A LA TERRE
VII	REMONTE DES CADAVRES A LA FOSSE 2
VIII	MORTS EN SURVIE
IX	MALHEUR, MISERE ET SOLIDARITE
X	CATASTROPHE, POLITIQUE ET GREVE BASLY, CLEMENCEAU !
XI	MANIFESTATION A BILLY-MONTIGNY,CONFERENCE A PARIS
XII	INCENDIE A LA FOSSE 2 !
XIII	RETOUR AU PAYS NATAL ... ET REFERENDUM .
XIV	LE POINT AU 29 MARS 1906
XV	MIRACLE A BILLY-MONTIGNY !
	- ADDENDA
	- BIBLIOGRAPHIE - DOCUMENTATION